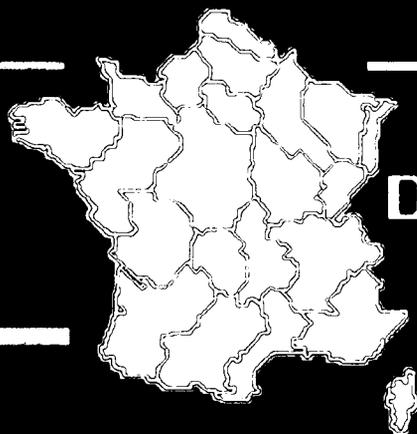


MINISTÈRE DE L'URBANISME,
DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS

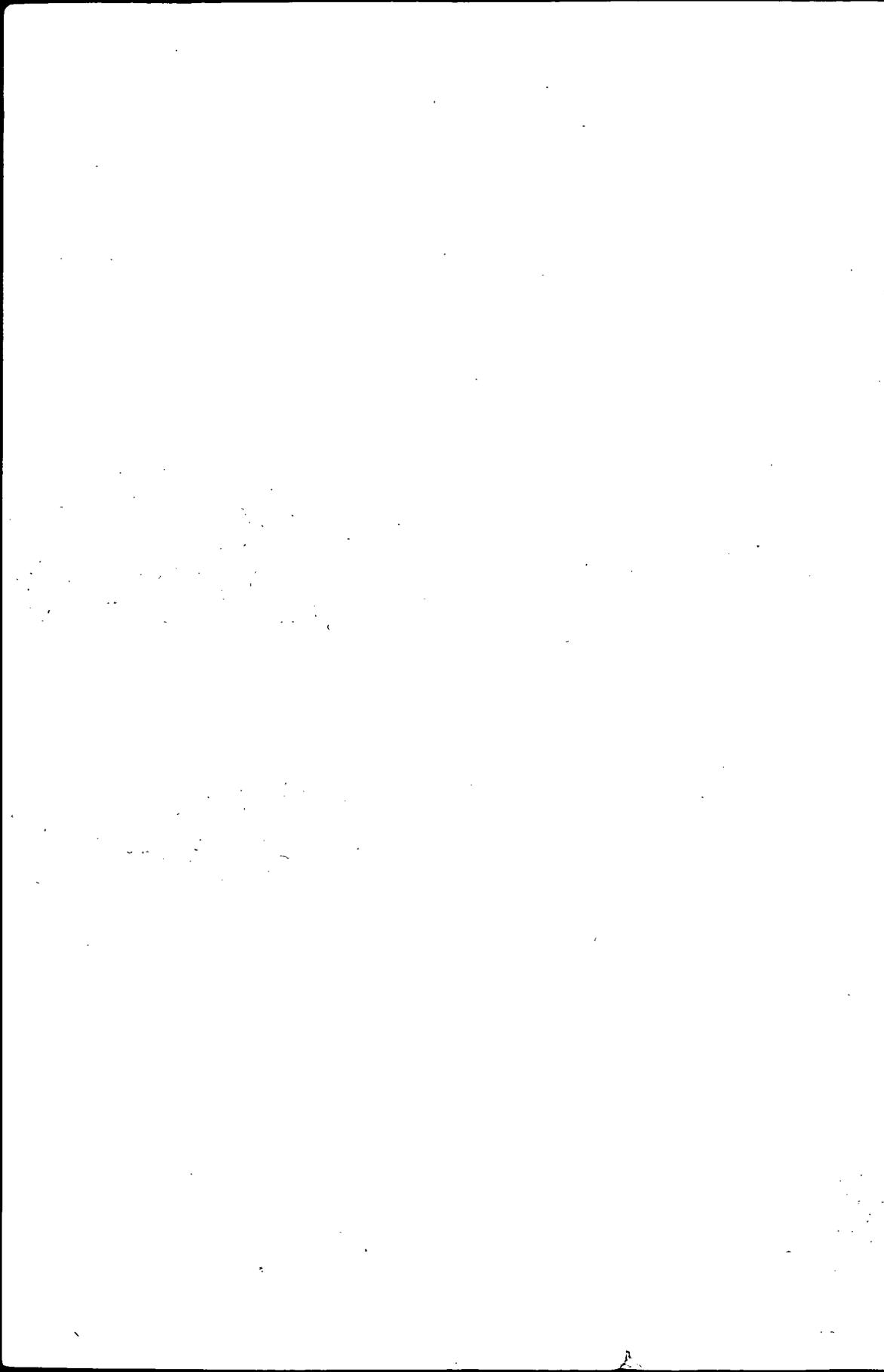
**OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE
DES TRANSPORTS**



**TRANSPORTS
DECENTRALISATION
9° PLAN**

Jean VILLETTE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE



**OBSERVATOIRE
ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
DES TRANSPORTS
55-57 rue BRILLAT -SAVARIN
75013-PARIS**

**TRANSPORTS
DECENTRALISATION
9^e PLAN**

JEAN VILLETTE

Ce Document a pu être réalisé grâce aux informations fournies par: les 22 Etablissements Publics Régionaux - la Direction Générale de l'Aviation Civile - la direction des Ports et de la Navigation Maritime - la Direction des Routes - la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière - la Direction des Transports Terrestres (service des transports par voies navigables, service des transports urbains, régionaux et départementaux, service des transports routiers) - l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie - le Centre d'Etudes des Transports Urbains - la S.N.C.F (service de l'Action Régionale, Directions Commerciales Voyageurs et Marchandises)

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

Observatoire Economique
et Statistique des Transports
DOCUMENTATION

N^o 7970

2e
v. 4

© LA DOCUMENTATION FRANCAISE - PARIS 1986
ISBN N° 2-11-001549-7

Introduction

La Décentralisation des transports a certainement été un élément fondamental de l'ensemble du processus de décentralisation qui s'est engagé depuis quelques années; les transports prennent aujourd'hui une place très importante dans l'exercice des compétences des collectivités locales.

Ce document, deux ans après les lois de décentralisation, retrace les principaux aspects de cette politique aussi bien au niveau des régions, des départements que des communes; il précise ainsi les contenus d'une nouvelle vocation en transport des collectivités locales et montre combien l'accueil des partenaires a été favorable et comment le mouvement s'est progressivement étendu à l'ensemble des collectivités.

Mais ce document qui a été élaboré par Jean VILLETTE et représente une collecte d'information assez considérable a également un autre objectif: permettre aux collectivités de mieux évaluer leurs possibilités d'intervention pour établir leur politique dans tous les domaines du transport (transports collectifs, transports de marchandises, développement des échanges internationaux, infrastructures, sécurité routière, énergie).

Le chargé de l'Observatoire
Economique et Statistique
des Transports


Christian Reynaud





SOMMAIRE

Les textes qui favorisent la décentralisation..... 7

Loi d'orientation des transports intérieurs.....	8
Loi relative à la répartition des compétences.....	10
Loi portant réforme de la planification.....	12
Le cahier des charges SNCF.....	13

Les schémas -les conventions.....15

Les schémas régionaux de transports collectifs.....	16
Les conventions régionales routières.....	17
Les schémas départementaux de transports collectifs.....	18
Les conventions départementales routières.....	19
Les conventions ferroviaires (exploitation).....	20
Les conventions ferroviaires (achat de matériel).....	21
les conventions ferroviaires (investissements/infrastructures).....	22

Les programmes prioritaires d'exécution du 9^e Plan.....23

Programme prioritaire d'exécution N° 5.....	24
Programme prioritaire d'exécution N° 7.....	25
Programme prioritaire d'exécution N° 9.....	26
Programme prioritaire d'exécution N° 10.....	27
Programme prioritaire d'exécution N° 12.....	28

Premières concrétisations des actions PPE.....31

Récapitulatif, par PPE, des actions en cours de concrétisation.....	33
Plateformes multimodales.....	34
Chantiers transports combinés.....	35
Contrats Energie A.F.M.E/Régions.....	36
Contrats de développement régionaux.....	37
Contrats de développement départementaux.....	38
Contrats de promotion départementaux.....	39
Contrats de développement urbains.....	40
Contrats de promotion urbains.....	41
Plans de déplacements urbains.....	42
Infrastructures lourdes de transports en commun.....	43
Contrats "-10%" départementaux.....	44
Contrats "-10%" conclus avec les communes.....	45
Rappel des différents types de contrats et conventions.....	46

Les contrats de plan Etat/Régions.....	47
Récapitulatif des actions en matière de transport choisies par les régions.....	48
Le choix des régions.....	49
Aéroports.....	50
Voies navigables.....	51
Infrastructures routières.....	52
Sécurité routière.....	53
Transports de marchandises.....	54
Transports collectifs.....	55
Infrastructures portuaires.....	56
Actions diverses.....	57
Les contrats particuliers déjà signés.....	58

**LES FICHES REGIONALES (contrat de plan et contrat
particulier- actions PPE -statistiques)..... 59**

Présentation des fiches régionales.....	60
ALSACE.....	63
AQUITAINE.....	67
AUVERGNE.....	71
BOURGOGNE.....	75
BRETAGNE.....	79
CENTRE.....	83
CHAMPAGNE-ARDENNE.....	87
CORSE.....	91
FRANCHE COMTE.....	95
ILE DE FRANCE.....	99
LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	103
LIMOUSIN.....	107
LORRAINE.....	111
MIDI-PYRENEES.....	115
NORD-PAS DE CALAIS.....	119
BASSE NORMANDIE.....	125
HAUTE NORMANDIE.....	129
PAYS DE LOIRE.....	133
PICARDIE.....	137
POITOU-CHARENTES.....	141
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.....	145
RHONE-ALPES.....	151

Les contrats de plan d'Outre Mer..... 155

GUADELOUPE.....	156
GUYANE.....	157
MARTINIQUE.....	158
REUNION.....	159
ST.PIERRE ET MIQUELON.....	160
WALLIS ET FUTUNA.....	161



**LES TEXTES QUI FAVORISENT
LA DECENTRALISATION EN
MATIERE DE TRANSPORT**



**LOI D'ORIENTATION DES
TRANSPORTS INTERIEURS
(30/12/1982)**

Contrairement aux autres secteurs d'activités, ce texte est celui qui prévoit les principales dispositions en matières de compétences des collectivités territoriales:

A-Dispositions générales:

L'article 4 de la loi précise: .

"L'élaboration et la mise en oeuvre de la **politique globale des transports sont assurés conjointement par l'Etat et les Collectivités Territoriales** concernées dans le cadre d'une **planification décentralisée**, contractuelle et démocratique avec la participation des représentants de tous les intéressés. Cette politique globale s'inscrit dans le cadre du plan de la Nation et donne lieu à l'établissement de schémas de développement de transports, élaborés sur la base d'une approche intermodale, tenant compte des orientations nationales et locales d'aménagement.

Le développement de l'usage des transports collectifs de personnes revêt un caractère prioritaire. Cet usage doit être encouragé. **Pour la réalisation de ces objectifs, des contrats peuvent être passés entre l'Etat et les Collectivités Territoriales**".

B -Transports ferroviaires

L'article 22 aliéna 1 indique:

"L'organisation des liaisons ferroviaires inscrites au plan régional des transports, établi et tenu à jour par le Conseil Régional après avis des Conseils Généraux et des autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains **fait l'objet de conventions passées entre la Région et la Société Nationale des Chemins de fer Français**.

La Région est consultée sur les modifications de la consistance générale des services assurés, dans son ressort par la Société Nationale des Chemins de fer Français.

Toute ouverture ou fermeture de lignes, toute création ou suppression de points d'arrêt sont soumises pour avis à la Région, aux Départements et aux Communes concernés".

C -Transport routier non urbain de personnes

L'article 29 précise:

"Les services réguliers et les services à la demande sont organisés par le Département à l'exclusion des liaisons d'intérêt régional ou national. Il sont assurés par le Département ou par les entreprises publiques ou privées qui ont passé avec lui une convention à durée déterminée. Ces services sont inscrits au plan départemental qui est établi et tenu à jour par le Conseil Général après avis des Communes concernées. Les périmètres de transports urbains et les services privés sont mentionnés en annexe à ce plan.

Les services réguliers non urbains d'intérêt régional sont inscrits au plan régional, établi et tenu à jour par le Conseil Régional après avis des Conseils Généraux et des autorités compétantes pour l'organisation des transports urbains. Les services d'intérêt régional font l'objet de conventions à durée déterminée passées entre la Région, les Départements concernés et le transporteur.

Les services réguliers non urbains d'intérêt national font l'objet de conventions à durée déterminée entre l'Etat et le transporteur après avis des Régions et Départements concernés..."

D-Transport urbain de personnes

L'article 29 prévoit:

"Un plan de déplacement urbain est élaboré sur tout ou partie du territoire compris à l'intérieur d'un périmètre de transports urbains, par l'autorité compétente pour l'organisation de ces transports, après avis du ou des Conseils Municipaux concernés.

Le plan de déplacements urbains définit les principes généraux de l'organisation des transports, de la circulation et du stationnement dans le périmètre de transports urbains. Il a comme objectif une utilisation plus rationnelle de la voiture et assure la bonne insertion des piétons, des véhicules à deux roues et des transports en commun (....)

Lorsque le plan est établi pour une seule Commune, il est approuvé par le Conseil Municipal. S'il couvre le territoire de plusieurs Communes comprises dans un périmètre de transports urbains il est approuvé par l'organe délibérant de l'établissement public après accord des Conseils Municipaux.

Les prescriptions du plan sont mises en oeuvre par l'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains et par les autorités chargées de la voirie et de la police de la circulation dans le périmètre de transports urbains"(1)

(1) l'article 27 de la loi indique que le périmètre des transports urbains comprend le territoire d'une commune ou le ressort territorial d'un établissement public ayant reçu mission d'organiser les transports publics de personnes.



**LOI RELATIVE A LA REPARTITION
DES COMPETENCES
(22/7/1983)**

(entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat)

A - Voies d'eau et ports fluviaux

L'article 5 du titre 3 indique:

"La Région est compétente pour créer des canaux et des ports fluviaux et pour aménager et exploiter les voies navigables et les ports fluviaux qui lui sont transférés par décret en Conseil d'Etat sur proposition du Conseil Régional intéressé."

Demeurent toutefois de la compétence de l'Etat les ports fluviaux d'intérêt national dont la liste est fixée en Conseil d'Etat (1)

La Région peut concéder l'aménagement et l'exploitation des canaux, voies navigables et des ports fluviaux à des personnes publiques, notamment à des chambres de commerce et d'industrie ou à des personnes privées.

B - Ports maritimes

L'article 6 du titre 3 stipule:

"Le Département est compétent pour créer, aménager et exploiter les ports maritimes de commerce et de pêche."

Demeurent toutefois de la compétence de l'Etat:

-Les ports maritimes autonomes

-Les ports maritimes d'intérêt national, les ports maritimes contigus aux ports militaires. Leur liste est fixée par décret en Conseil d'Etat (2)

La Commune est compétente pour créer, aménager et exploiter les ports autres que ceux visés ci-dessus et qui sont affectés exclusivement à la plaisance.

Le Département ou la commune peuvent concéder l'aménagement et l'exploitation des ports pour lesquels ils sont compétents à des personnes publiques, notamment aux chambres de commerce et d'industrie, ou à des personnes privées et notamment des sociétés d'économie mixte."

(1) le décret N° 83-1148 du 23/12/1983 indique que les ports autonomes de Paris et Strasbourg demeurent de la compétence de l'Etat.

(2) le décret 83-1149 du 23/12/1983 précise qu'il s'agit pour la métropole des ports de Calais, Boulogne, Dieppe, Caen-Ouistreham, Cherbourg, St.Malo, Brest, Concarneau, Lorient, La Rochelle (à l'exception des Minimes), Bayonne, Port la Nouvelle, Sète, Toulon, Nice, Ajaccio, Bastia.

C - Transports scolaires

Les articles 29 et 30, section 3 du titre 3 indiquent:

"Les transports scolaires sont des services réguliers publics, au sens de l'article 29 de la LOTI du 30/12/1982.

Les Départements ont la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement de ces transports. Il consultent à leur sujet le Conseil de l'Education Nationale.....

.....Al'intérieur des périmètres de transports urbains existant à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, cette responsabilité est exercée par l'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains. En cas de création ou de modification ultérieures d'un périmètre de transports urbains incluant le transport scolaire, une convention est passée entre l'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains et le Département.....

.....S'ils n'ont pas décidé de les prendre en charge eux - mêmes, le Conseil Général ou l'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains peuvent confier par convention tout ou partie de l'organisation des transports scolaires à des Communes, groupement de Communes ou syndicats mixtes, établissements d'enseignement, associations de parents d'élèves et associations familiales.

Pendant un délai de quatre ans à compter de l'entrée en vigueur des dispositions du présent article (septembre 1984), la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires pourra continuer à être exercée par les personnes morales énumérées ci -dessus et qui la détiennent à la date de la promulgation de la présente loi. Si aucune convention confiant l'organisation des transports scolaires à ces personnes morales n'est intervenu au terme de ce délai de quatre ans, la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement de ces transports sera exercée de plein droit, selon les cas, par le Département ou par l'autorité compétente pour l'organisation des transports urbains".



**LOI PORTANT REFORME DE LA
PLANIFICATION
(29/7/1982)**

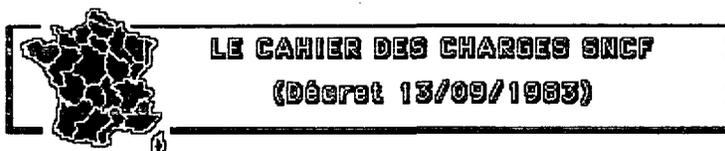
Ce texte est de portée générale, les transports y sont concernés au même titre que les autres activités économiques. Il peut permettre une meilleure prise en charge par la région si celle-ci le désire.

L'article 14 précise:

"Le plan de la Région détermine les objectifs à moyen terme du développement économique, social et culturel de la Région pour la période d'application du plan de la Nation. Il prévoit les programmes d'exécution mis en oeuvre par la Région soit directement, soit par voie contractuelle avec l'Etat, d'autres Régions, les Départements ou les Communes, les entreprises publiques ou privées ou toute autre personne morale"

L'article 11 indique:

"L'Etat peut conclure avec les Collectivités Territoriales, les Régions..... des contrats de plan comportant des engagements réciproques des parties en vue de l'exécution du plan et de ses programmes prioritaires..... le contrat de plan conclu entre l'Etat et la Région définit des actions que l'Etat et la Région s'engagent à mener conjointement par voie contractuelle pendant la durée du plan."



TITRE III : RELATIONS ENTRE LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LA S.N.C.F

.../...

Des services régionaux de voyageurs

Art 45 - Les services régionaux, y compris les services routiers de substitution, assurant des liaisons inscrites au plan régional des transports **donnent lieu à la signature de conventions d'exploitation entre les régions et la S.N.C.F.** Chacune de ces conventions définit la consistance et les conditions particulières d'exploitation de l'ensemble des services régionaux circulant sur la ou les liaisons considérées, ainsi que les conditions de leur équilibre financier.

Les conditions particulières d'exploitation fixées par ces conventions doivent être conformes au présent cahier des charges, ainsi qu'aux normes techniques de sécurité définies par le Ministre chargé des transports.

Ces conventions précisent si la tarification applicable aux services régionaux est identique à celle applicable aux services nationaux, ou si sont applicables des dispositions tarifaires spécifiques aux liaisons conventionnées, sous réserve que celles-ci soient compatibles avec la structure tarifaire d'ensemble de la S.N.C.F.

Les conventions d'exploitation sont renouvelées selon une périodicité et dans des conditions qu'elles fixent.

ART 46 : La S.N.C.F. établit pour chaque région administrative, selon des modalités approuvées par arrêté conjoint des ministres chargés des transports, du budget et du ministre de l'intérieur, un budget et un compte régional annuels faisant apparaître les charges et les produits des services régionaux conventionnés. La convention qu'elle passe avec chacune des régions pour l'organisation de ces services précise la nature des charges portées au débit de ce compte, en cohérence avec la nature des charges retenue pour les services d'intérêt régional non conventionnés visés à l'article 33. Les charges inscrites au débit du compte régional sont calculées sur la base des coûts de la dernière année précédant la convention et indexées suivant des modalités précisées par celle-ci.

Le compte régional est crédité d'une partie de la contribution de l'Etat prévue à l'article 33 précité. Pour chacune des années ouvertes par la première convention, ce concours est égal au montant revalorisé de la différence entre les charges et les produits des services constatée la dernière année précédant le conventionnement.

Pour cette première convention comme pour les conventions ultérieures, le mécanisme de revalorisation est précisé dans la convention, notamment pour tenir compte des évolutions spécifiques aux diverses régions et, le cas échéant, des orientations d'aménagement du territoire traduites dans l'application de l'article 33 ci-dessus. Cette revalorisation doit être compatible avec le monde d'évolution de la contribution globale résultant de l'application de l'article 33.

Si des dispositions spécifiques prévues au troisième alinéa de l'article 45 consistent en des réductions tarifaires, celles-ci donnent lieu à une contribution financière versée par la région à la S.N.C.F. qui est portée également au crédit de ce compte.

Le budget régional est équilibré de manière prévisionnelle, au besoin grâce à une contribution régionale. Les conventions prévoient les conditions d'affectation ou de couverture du solde des comptes régionaux.

ART 47 : Les liaisons qui ont fait l'objet d'une convention d'exploitation entre la S.N.C.F. et la région peuvent également donner lieu à convention entre les mêmes parties pour le financement des infrastructures et du matériel.

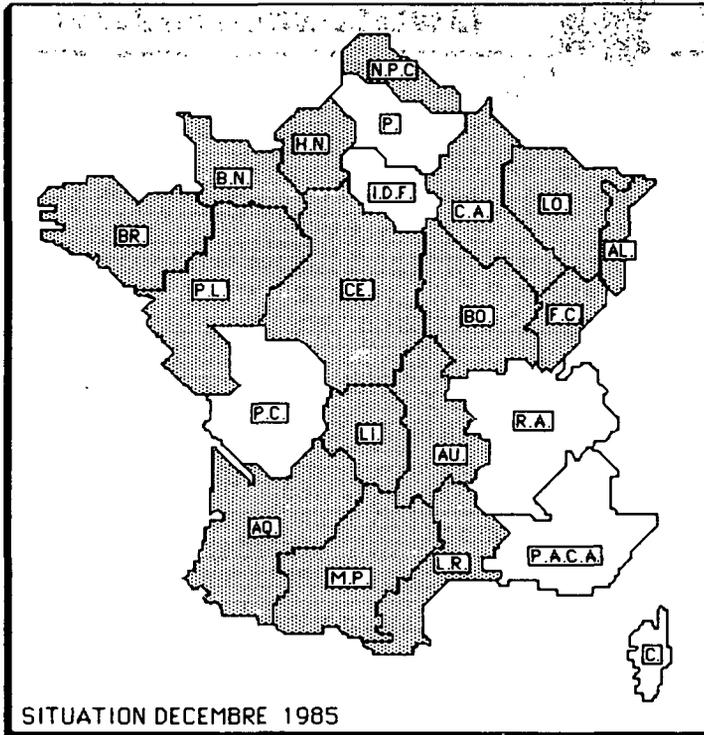
ART 48 : Toute réduction et toute suppression d'un service de transport de voyageurs sur une liaison faisant l'objet d'une convention entre la S.N.C.F. et une région ne peuvent résulter que d'un avenant à cette convention.

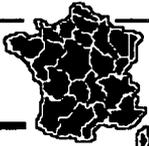


**LES SCHEMAS-LES CONVENTIONS
(REGIONS-DEPARTEMENTS)**

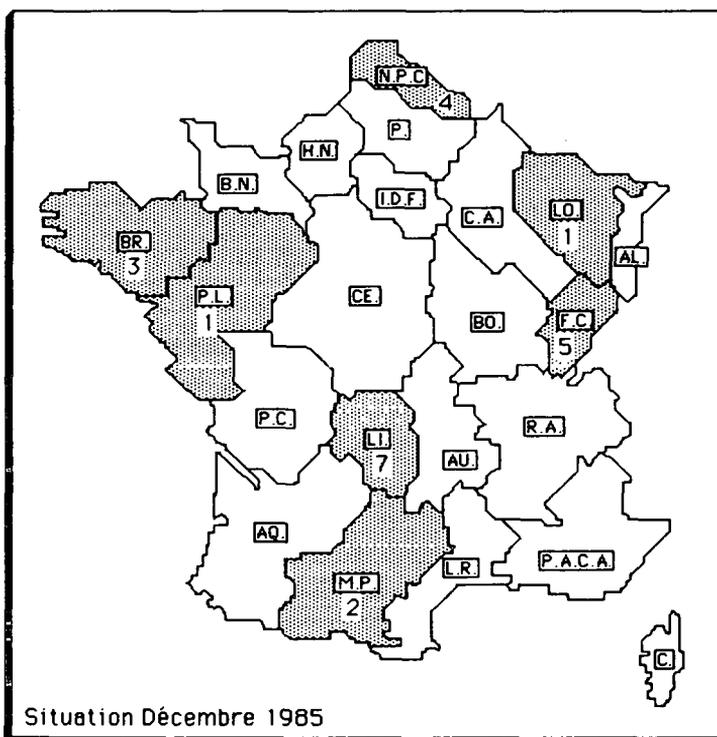


**REGIONS AVANT ADOPTE UN
SCHEMA REGIONAL DE TRANSPORTS
COLLECTIFS**





CONVENTIONS REGIONALES ROUTIERES

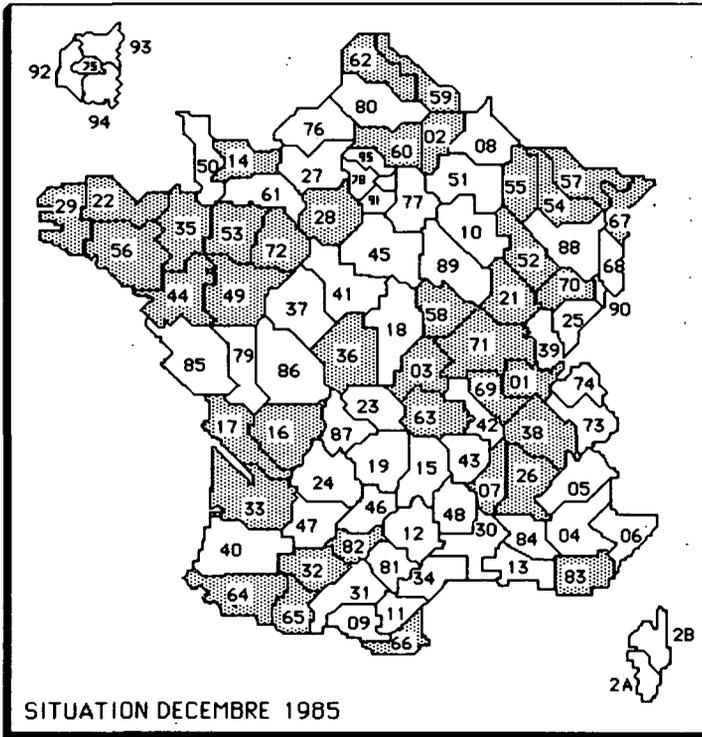


MP

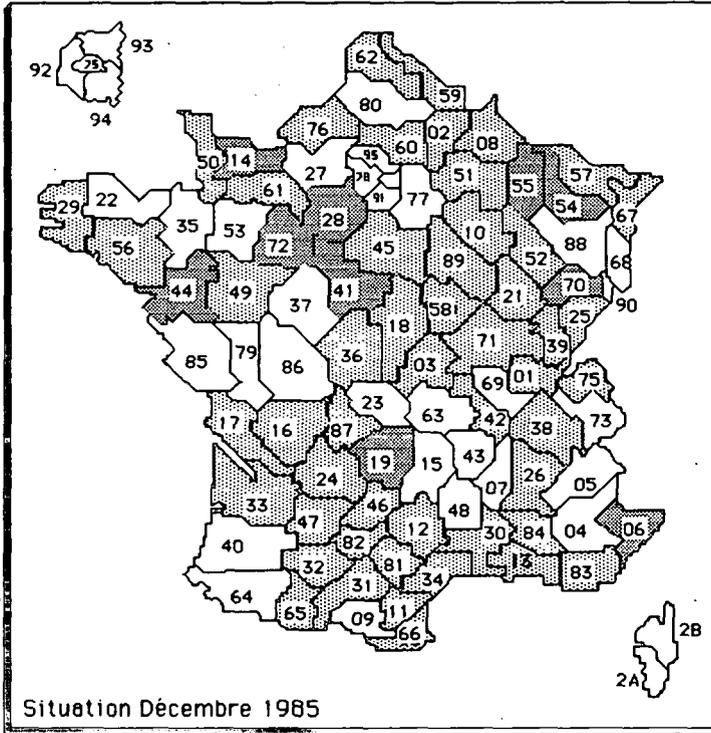
2 Nombre de Lignes conventionnées



**DEPARTEMENTS AVANT ADOPTE
UN SCHEMA DEPARTEMENTAL
DE TRANSPORTS COLLECTIFS**



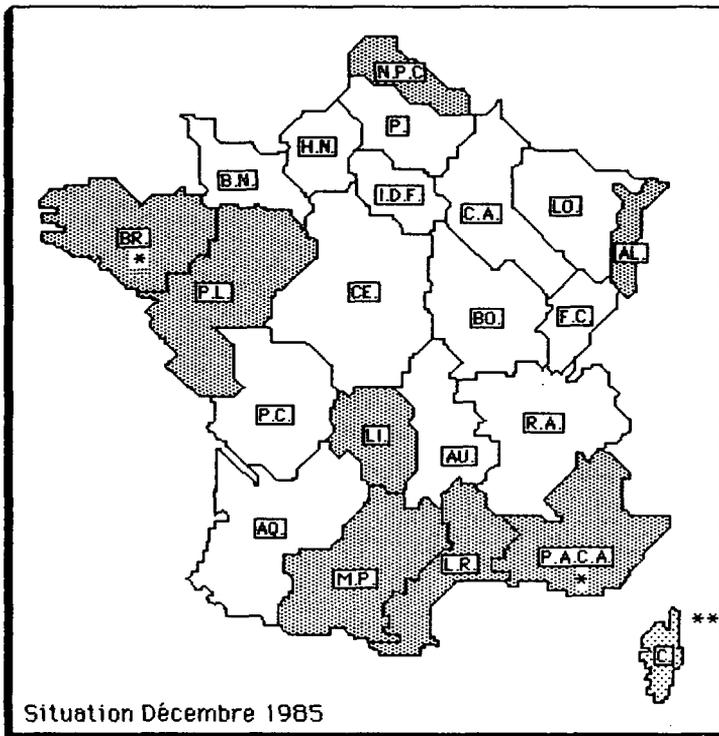
 **CONVENTIONS DEPARTEMENTALES
ROUTIERES**



 -50 %  +50 %



**CONVENTIONS FERROVIAIRES .
REGIONALES
(Exploitation)**

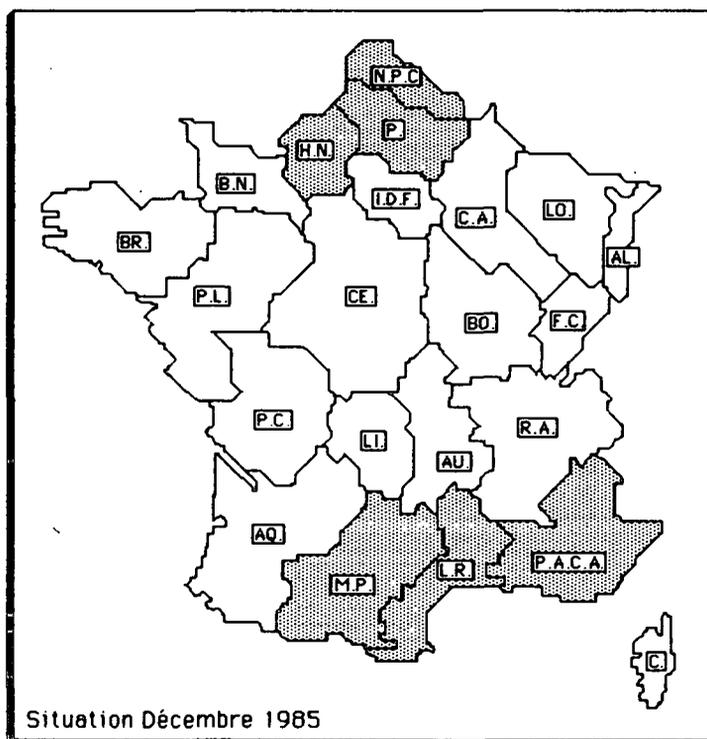


** Convention particulière
* En cours de signature

• Depuis la mise en vigueur
du nouveau statut en 1983

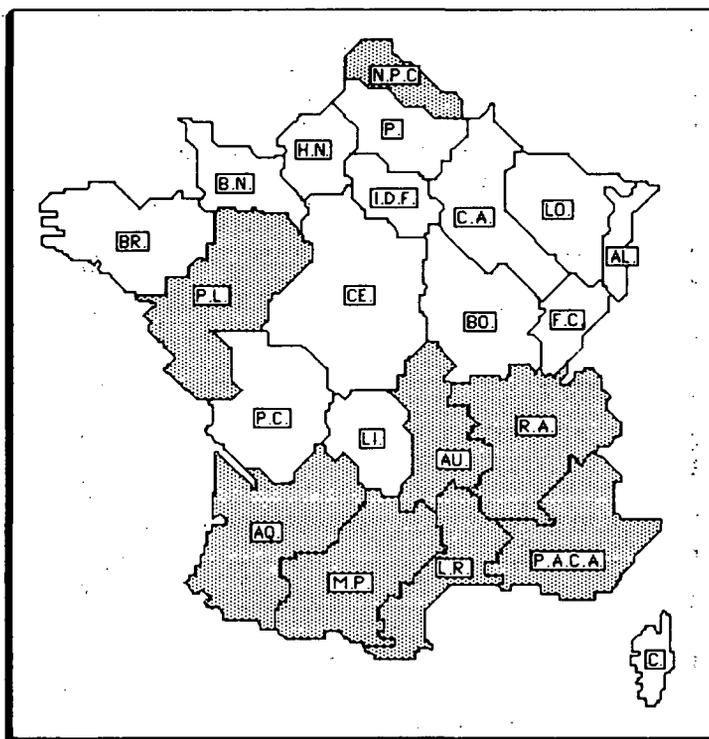


**CONVERSIONS FERROVIAIRES .
REGIONALES
(Achat de matériel)**



Depuis la mise en place du
nouveau statut en 1983

**CONVENTIONS FERROVIAIRES .
REGIONALES
(investissements infra.tures)**



● Depuis la mise en place
du nouveau statut en 1983



**LES PROGRAMMES PRIORITAIRES
D'EXECUTION DU 5^e PLAN**



**PROGRAMME PRORITAIRE
D'EXECUTION N° 5**

SOUS-PROGRAMME N° 3: TRANSPORTS

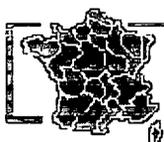
Les actions retenues visent en priorité le comportement de tous les gestionnaires et usagers du parc de véhicules existants d'une part, la réduction des consommations spécifiques des véhicules routiers qui seront mis sur le marché au cours du 9^e plan, d'autre part. **Il convient de mentionner les actions engagées, dès maintenant, dans le cadre de l'organisation des transports (en référence, pour la plupart, au P.P.E N° 10)**, qui ne pourront avoir effet qu'à échéance plus éloignée (plans de déplacements urbains, développement de l'usage des transports collectifs en zone dense, électrification du réseau ferroviaire ou travaux routiers améliorant la fluidité de la circulation).

Les producteurs de matériels de transport (constructeurs et équipementiers) auront à apporter leur appui à ces actions de maîtrise de l'énergie dans les transports.

1-L'infléchissement durable du comportement des gestionnaires et usagers du parc de véhicules existants passe en priorité par les actions qui permettent d'obtenir un respect rigoureux des limitations de vitesses sur les routes et autoroutes. En complément aux ajustements de l'assiette de la fiscalité automobile cohérents avec cette orientation, des actions d'information et de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les transports devront être soutenues sans défaillance, auprès des conducteurs de véhicules des entreprises publiques ou privées qui utilisent ou gèrent des services de transports, pour autrui ou pour compte propre.

2-Les actions engagées pour améliorer les performances énergétiques des véhicules routiers, qui seront mis sur le marché dans les prochaines années seront poursuivies, en accord avec les constructeurs, sur un objectif de réduction de la consommation moyennés en 1987:

- pour les automobiles:programmes 3 litres(eco 2000-vesta)
- pour les poids lourds:projets virages
- pour les autobus et autocars:projets corebus,auroch,icare,(le lancement de l'autobus R 312 est prévu par RVI en 1985)
- aménagement de la conception des véhicules en vue de les rendre aptes à une organisation pluri-modale des transports (notamment entre la voie ferrée et la voie routière, pour les transports combinés par exemple).



**PROGRAMME PRIORITAIRE
D'EXECUTION N° 7**

**SOUS PROGRAMME N° 5 RENFORCER LES POINTS D'APPUI
DU COMMERCE EXTERIEUR**

Deux secteurs d'activité de l'économie française méritent d'être plus particulièrement encouragés en raison des effets d'entrainement qu'ils sont susceptibles d'exercer sur notre commerce extérieur:

1- **L'ingénierie** (.....)

2- **Les transports**

L'amélioration de **l'organisation de nos chaînes de transport** de marchandises contribue à renforcer la compétitivité non seulement des prestations de services de transport des entreprises françaises, mais également celle de nos produits- tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation-

Les interventions préconisées sont regroupées autour des quatre thèmes suivants, en liaison avec les efforts de formation des hommes et de transformation des conditions sociales:

- **l'adaptation des équipements maritimes et portuaires** visant à assurer le développement du trafic portuaire de marchandises diverses conteneurisées et à permettre la reception de navires minéraliers modernes (225 500 tonnes) à Dunkerque

- la réalisation en France, en concertation avec les professionnels des différents modes de transports, de **plateformes d'échange favorisant le développement d'un réseau national efficace de transports combinés**

- la création de domaines d'action concertée et contractuelle à l'intention des petites et moyennes entreprises de ce secteur, tendant à l'élévation de la qualification et à la modernisation de la gestion des entreprises

- le renforcement de l'implantation à l'étranger des opérateurs et auxiliaires nationaux de transports



**PROGRAMME PRIORITAIRE
D'EXECUTION N° 3**

**SOUS PROGRAMME N°5: LES TRANSPORTS COLLECTIFS
REGIONAUX ET LOCAUX**

Il importe de **permettre aux régions et aux départements d'assumer les compétences actuelles et nouvelles** que leur confèrent la décentralisation et la loi d'orientation des transports intérieurs et de répondre ainsi aux différents besoins par une organisation plus cohérente, plus rationnelle des services de transports publics non urbains, routiers et ferrés et une amélioration de l'offre. Il s'agit en particulier de redresser une situation insuffisante par une action concertée et complémentaire des régions et des départements, soutenue par l'Etat et visant à une couverture territoriale satisfaisante par un réseau maillé constituant un service public de base et permettant une mise en oeuvre progressive du droit au transport. Ces objectifs seront atteints par:

-l'élaboration et **la mise en oeuvre de schémas régionaux et départementaux de transport**

-la mise en application, dans le cadre de la loi d'orientation des transports intérieurs, de **la politique de conventionnement** avec les entreprises de transport public

-la mise en place dès le début du plan des modalités de financement portant sur:

des contrats de développement passés entre l'Etat et les départements ou les régions prévoyant l'attribution d'une aide financière aux collectivités qui, dans le cadre des schémas de transports publics relevant de leur compétence et mèneraient des actions d'information et de promotion (1) pour mieux répondre aux besoins. Pourraient être concernés la moitié des régions et une cinquantaine de départements

le rajeunissement du parc des autocars affectés aux transports collectifs non urbains, puis prolongeant cet effort, les moyens du développement de ces transports.

(1) Les collectivités qui, en première étape, limitent leur action à cet aspect concluent avec l'Etat des **contrats de promotion**.



**PROGRAMME PRIORITAIRE
D'EXECUTION N° 10**

SOUS-PROGRAMME N° 3 : AMELIORER LES DEPLACEMENTS URBAINS

Ce sous-programme vise, en application de la loi d'orientation sur les transports intérieurs, à instaurer un usage équilibré du réseau de circulation, à réduire les nuisances (bruit et pollution) dues aux transports urbains. **Les plans de déplacements urbains (PDU) constituent le cadre de cette action et seront encouragés.** Il s'agit également de détourner du centre des villes le trafic de transit et de banlieue à banlieue par **la réalisation de rocadés et de déviations ou l'aménagement d'itinéraires de contournement des centres.**

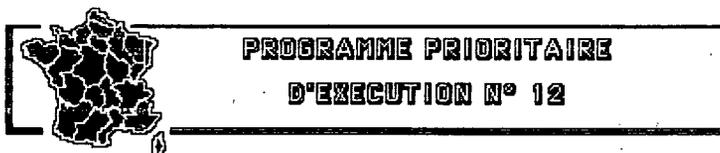
Pour la mise en oeuvre progressive du droit au transport, une priorité devra être accordée aux quartiers les plus défavorisés et des mesures particulières prises en faveur des personnes à mobilité réduite.

- La priorité donnée aux transports collectifs se traduira par la passation de **contrats de développement** des transports publics entre l'Etat et les autorités organisatrices des transports urbains(1) : ces contrats qui devraient être le débouché normal de l'élaboration des PDU, intégreront les financements réservés aux axes lourds, aux aménagements de voirie et aux systèmes d'aides à l'exploitation. Des financements spécifiques pour la réalisation de sites propres et d'axes lourds seront maintenus en région Ile-de-France, pour laquelle l'organisation des transports collectifs sera réformée.

L'effort en matière d'infrastructures de transport en commun en Ile-de-France aura pour objectif principal d'améliorer les liaisons de banlieue (sites propres, aménagements de voirie, interconnexions, métro R.E.R., S.N.C.F. de banlieue). **Les réseaux de métro de province seront poursuivis** ainsi que **le développement des tramways dans les grandes agglomérations de moins d'un million d'habitants.** Les régions seront également incitées à réaliser **les aménagements d'infrastructures ferroviaires** nécessaires à une meilleure desserte de la périphérie des grandes agglomérations.

- Enfin des actions de formation en direction des élus, gestionnaires et techniciens, ainsi que les actions de recherche, d'expérimentation et de développement concernant les systèmes et matériels de transports urbains, qui constituent un volet du programme mobilisateur "transports intérieurs" contribueront aux objectifs du sous-programme. Une attention particulière sera apportée aux problèmes de bruit et de pollution et aux améliorations des véhicules en ce domaine.

(1) en première étape des **contrats de promotion** peuvent être conclus.



SOUS-PROGRAMME N° 5 : AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE

L'objectif a été fixé de réduire en cinq ans d'un tiers le nombre des tués. Seules des mesures énergiques permettront de limiter les effets d'un sinistre collectif qui a causé en 1982 12.410 décès et 321.385 blessés graves et dont le coût annuel est estimé entre 80 et 100 milliards de francs.

1 - L'indispensable adaptation du système de sanctions et du système judiciaire de traitement du contentieux de la circulation automobile implique notamment un renforcement de l'efficacité répressive concernant les infractions graves et une réduction des délais d'exécution des sanctions, une meilleure adaptation des sanctions à la nature des infractions, l'introduction dans les moyens de constatation des infractions de dispositifs automatiques dont les mesures auraient valeur probante auprès des tribunaux, l'allègement et la rationalisation du système de poursuite des infractions au code de la route. Pour réaliser ce dernier objectif, certaines infractions aux règles de la circulation et du stationnement pourraient être dépenalisées.

2 - **Créer les conditions d'une mobilisation de l'opinion.** Dans cet esprit, sera mis en oeuvre le programme "REAGIR" (1) qui, par l'exploitation d'enquêtes techniques sur les causes et les circonstances de tout accident mortel, s'efforcera de modifier progressivement la perception des accidents de la route par les usagers et d'améliorer la connaissance des causes et des risques.

Parallèlement à ce programme seront engagées sur des thèmes précis (limitation de vitesse, taux d'alcoolémie) des actions de communication d'ampleur nationale.

3 - L'amélioration de la réglementation et l'adaptation du système de contrôle. Sur la base d'une réglementation simplifiée (2) doit rapidement pouvoir s'exercer un contrôle plus rigoureux des conditions de circulation fondé sur une action renforcée des personnels de police et de gendarmerie. A cet effet, il conviendra notamment de dégager la police urbaine des tâches de contrôle du stationnement qui lui incombent actuellement et mobilisent ainsi des effectifs importants qui seront alors redéployés vers des missions de sécurité routière et de surveillance de la circulation.

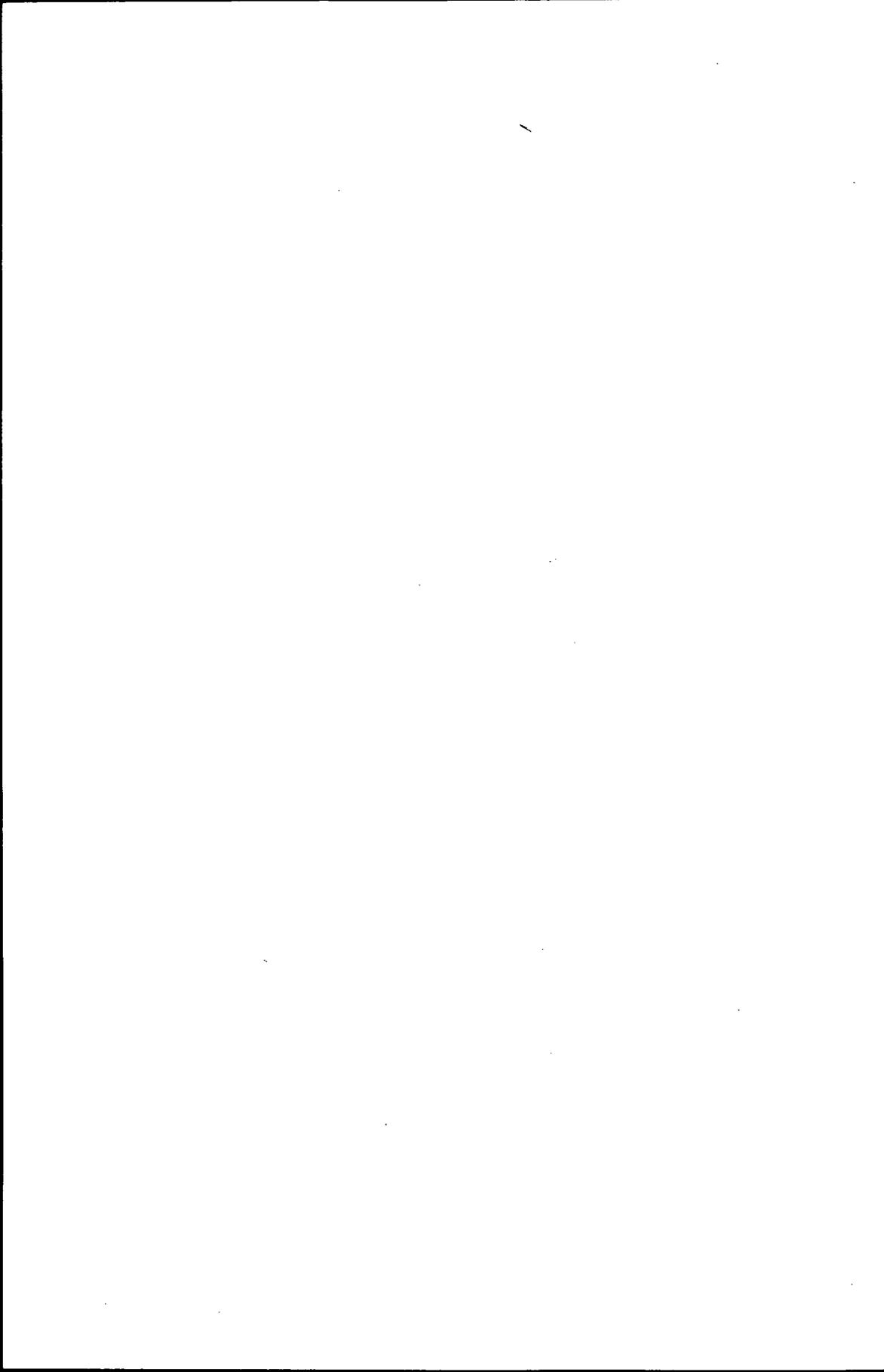
Les appareils de contrôle homologués seront mis en place en nombre suffisant, en particulier pour détecter les vitesses et les taux d'alcoolémie excessifs (ethylomètre, cinémomètre). Les moyens de contrôle des conditions de travail des conducteurs routiers seront renforcés et les matériels correspondants améliorés.

4 - L'amélioration de la formation des futurs conducteurs sera recherchée par la double réforme des conditions d'apprentissage et des modalités d'obtention du permis de conduire. Le rôle du système éducatif sera renforcé et une Ecole nationale de formation à la conduite automobile sera créée.

5 - Enfin seront accentués, durant le 9ème Plan, l'effort d'amélioration des infrastructures et le développement de la recherche en matière de sécurité routière : aménagement de points reconnus dangereux du réseau national, programmes coordonnés de renforcement des chaussées et d'amélioration de la sécurité (rectification des virages, traversées des petites agglomérations, signalisation, balisage...), **mise en place de "programmes de sécurité" concertés et cofinancés avec les collectivités locales et amélioration de la sécurité des voies à grande circulation.**

(1) "Réagir par des enquêtes sur les accidents graves et des initiatives pour y remédier" (circulaire du Premier Ministre du 9 Mai 1983).

(2) Le Code de la Route distingue 850 infractions différentes.





1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

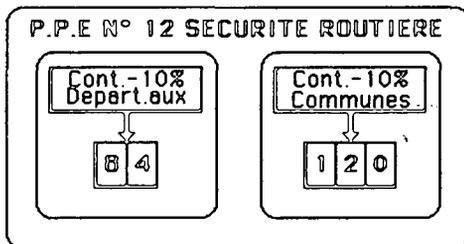
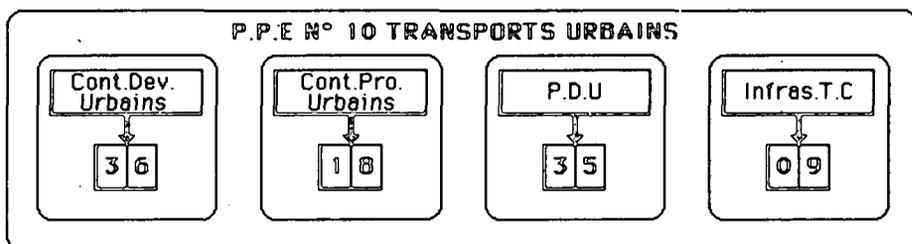
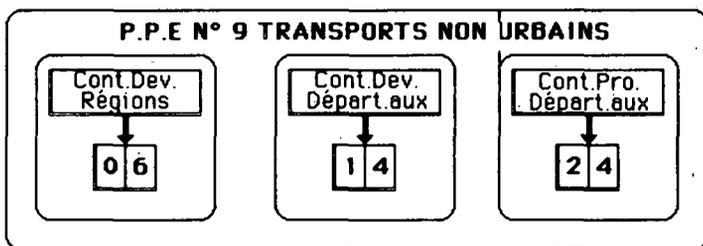
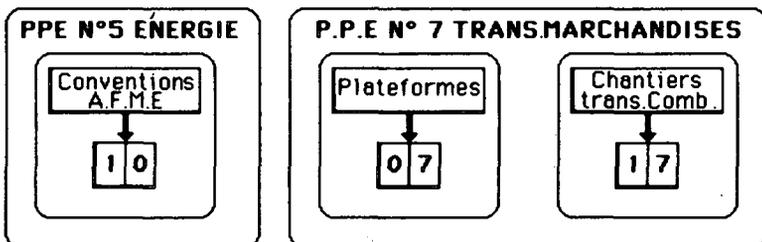
2097

2098

2099

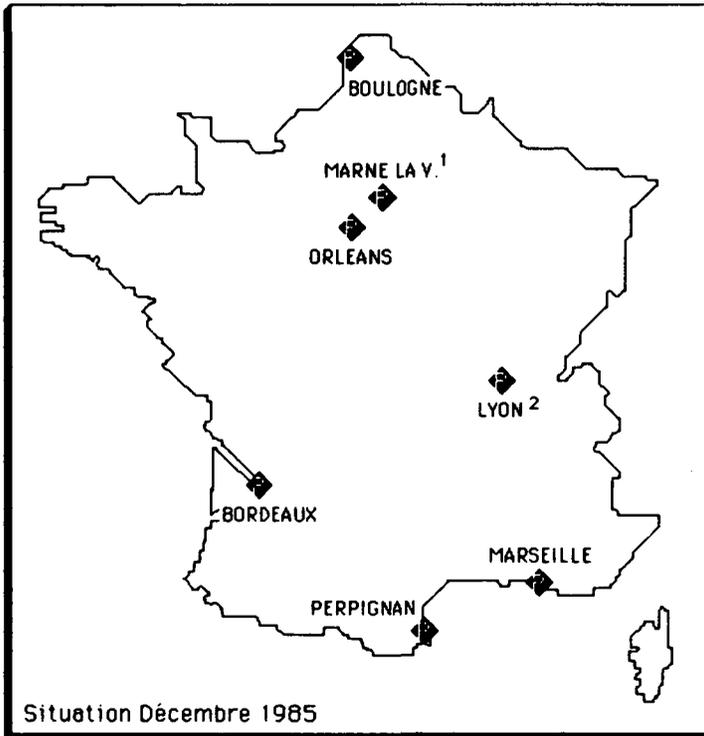
2100

 **RECAPITULATION PAR P.P.E
DES ACTIONS EN COURS DE
CONCRETISATION ***



*Situation Décembre 1985

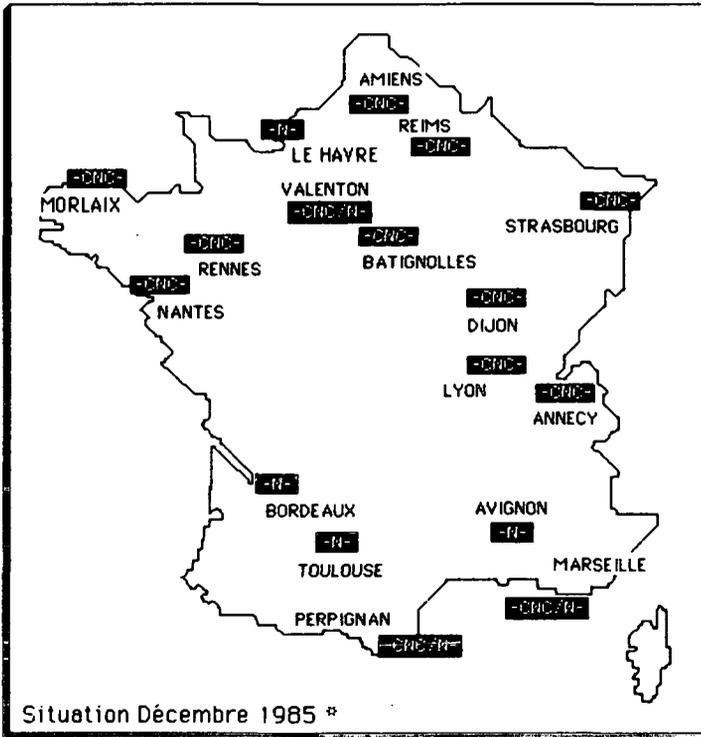
 **P.P.E N° 7**
AMELIORATION DES CHAINES DE
TRANSPORT MARCHANDISES
PLATEFORMES MULTIMODALES



1-B.R.F 2-Centre routiers

*Opérations réalisées ou en cours

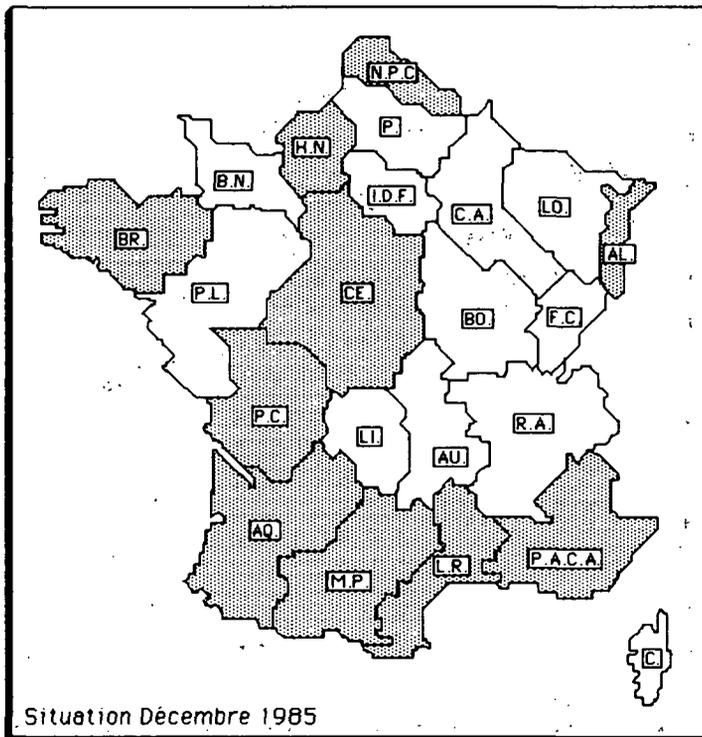
P.P.E N° 7
AMELIORATION DES CHAINES DE
TRANSPORT MARCHANDISES
TRANSPORTS COMBINES



-CNC- Cie Nale Conteneurs -R- Novatrans -CNCAR- Chantiers communs

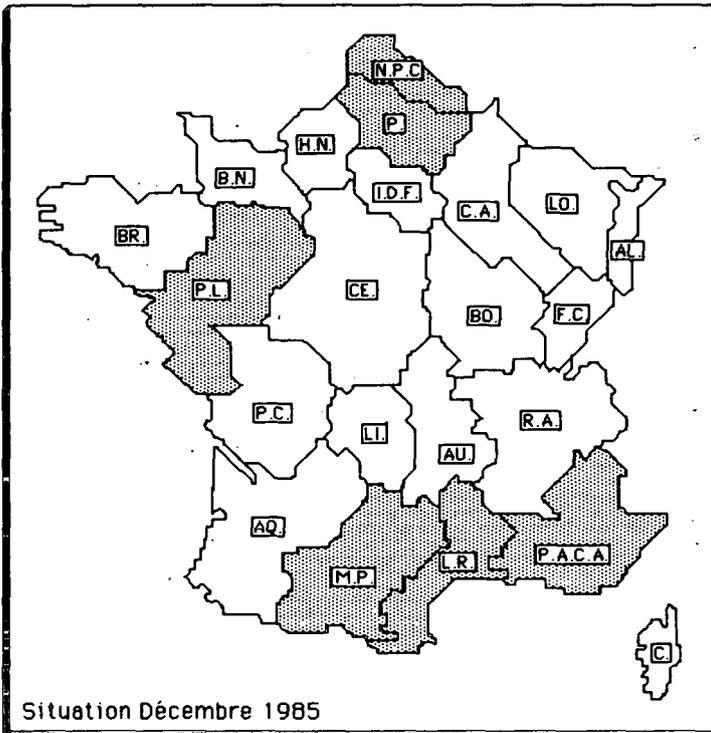
*Opérations réalisées ou en cours

 **P.P.E N° 5**
CONTRATS REGIONES/A.F.M.E.*



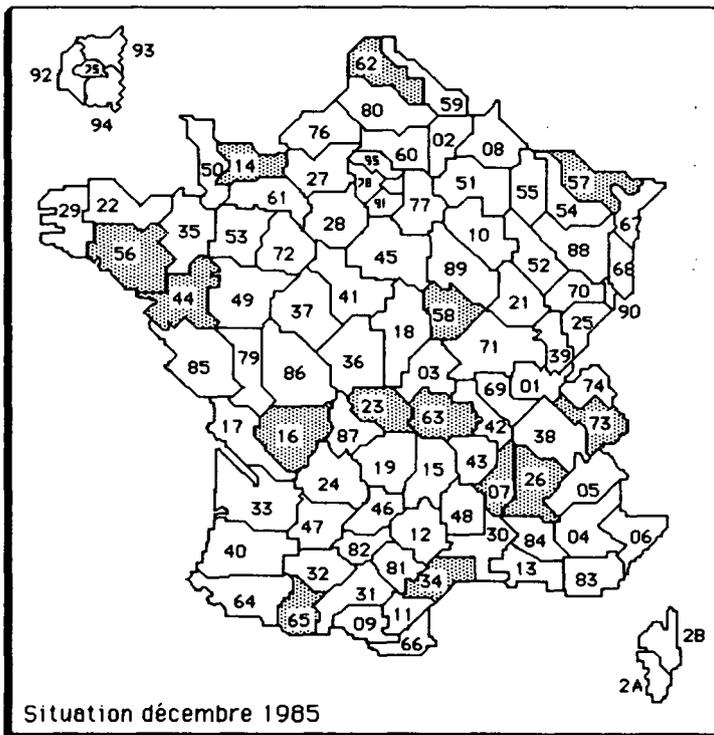
* Contrats comportant des actions concernant les transports avec financement du Fond Régional pour la Maîtrise de l'Énergie

 **P.P.E N°9**
CONTRATS DE DEVELOPPEMENT
REGIONAUX

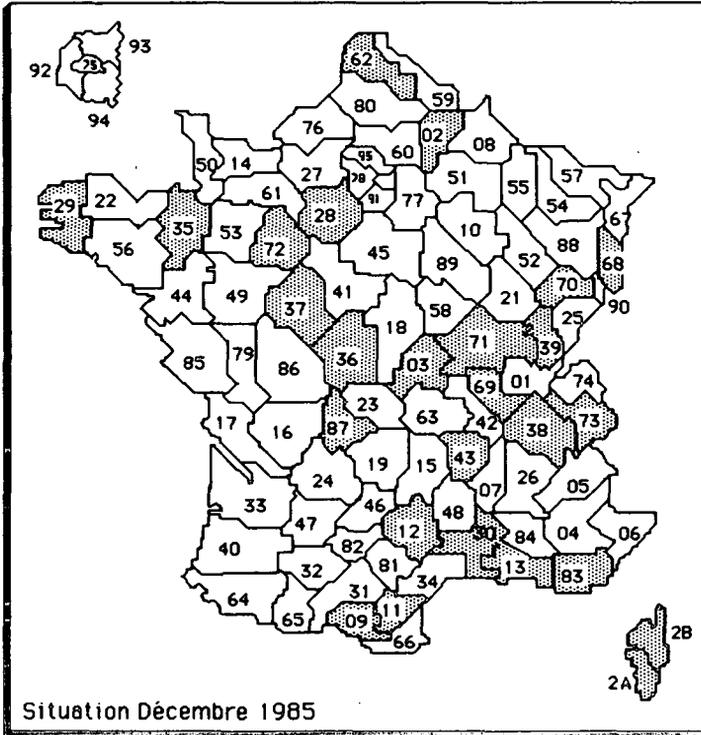




P.P.E N° 9
CONTRATS DE DEVELOPPEMENT
DEPARTEMENTAUX



 **P.P.E N° 9**
CONTRATS DE PROMOTION
DEPARTEMENTAUX



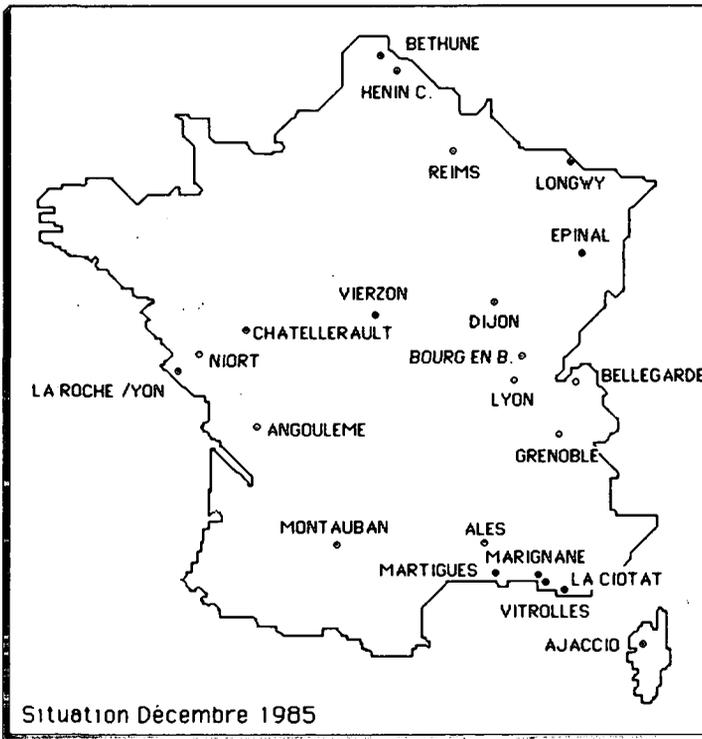


P.P.E N° 10
CONTRATS DE DEVELOPPEMENT
URBAINS

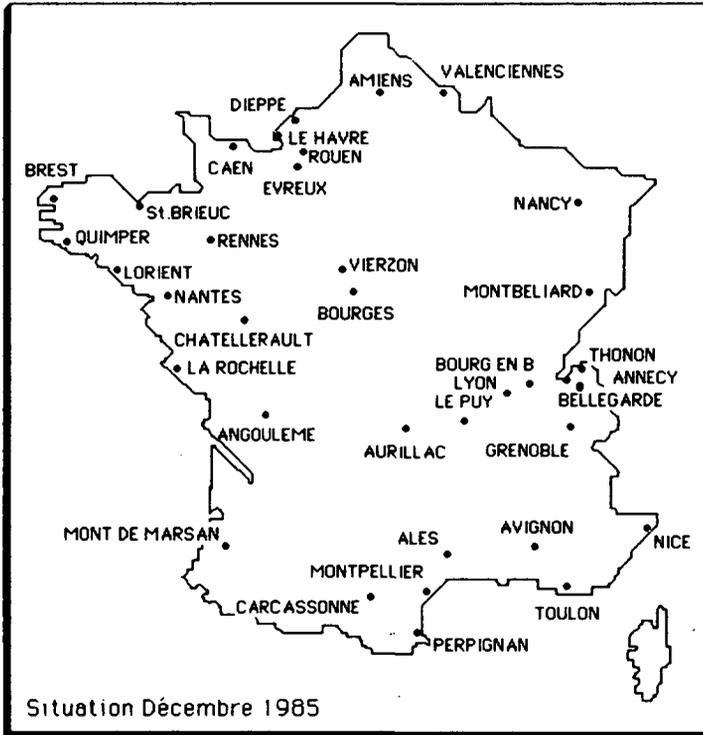




P.P.E N° 10
CONTRATS DE PROMOTION
URBAINS

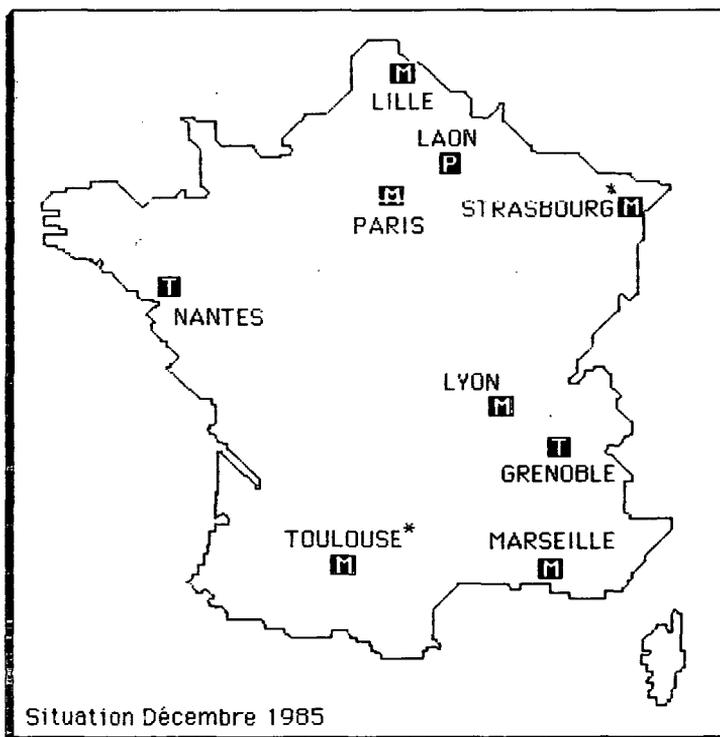


 **P.P.E N° 10**
PLANS DE DEPLACEMENTS URBAINS





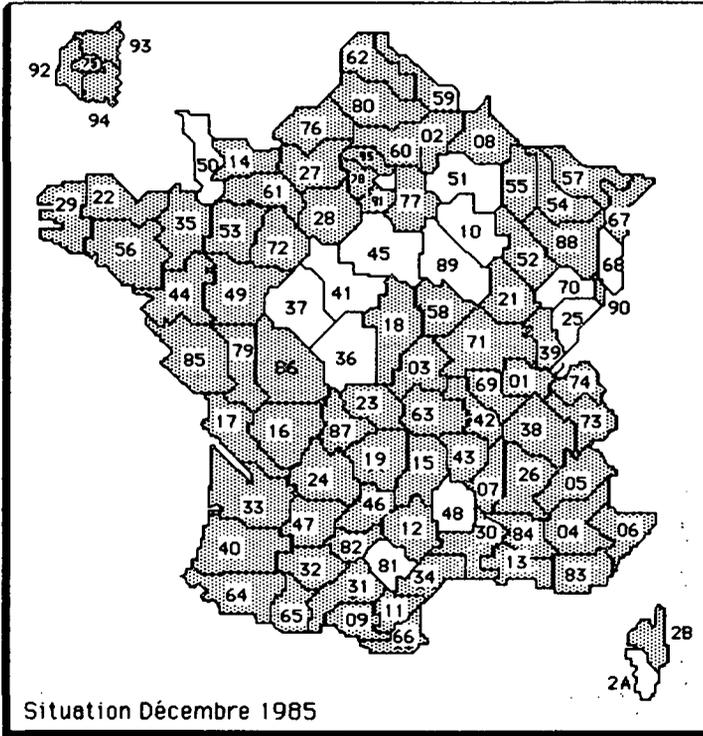
P.P.E N° 10
INFRASTRUCTURES LOURDES
DE TRANSPORTS EN COMMUN



Métro Tramway Poma 2000

* Actuellement au stades des études.

P.P.E N° 12
CONTRATS DEPARTEMENTAUX
SECURITE ROUTIERE(-102 °)





P.P.E N° 12
CONTRATS AVEC LES COMMUNES*
SECURITE ROUTIERE(-10% *)

* ou Groupement de communes

ALSACE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Colmar
 Mulhouse
 Strasbourg

Nîmes
 Montpellier

LORRAINE

Nancy
 Metz
 Epinal

BASSE NORMANDIE

Caen
 Cherbourg
 Alençon

PAYS DE LOIRE

St.Nazaire
 Nantes
 Angers
 Laval.
 Le Mans
 La Roche /Yon
 Cholet

PICARDIE

Soissons
 St.Quentin
 Beauvais
 Amiens

AQUITAINE

Mérignac
 Bordeaux(CU)
 Pessac
 Pau
 Bayonne

LIMOUSIN

Limoges

MIDI-PYRENEES

Tarbes
 Toulouse
 Montauban

NORD-PAS DE CALAIS

Lille
 Dunkerque
 Douai
 Maubeuge
 Roubaix
 Villeneuve d'A.
 Tourcoing

HAUTE NORMANDIE

Evreux
 Le Havre
 Rouen

POITOU-CHARENTES

Angoulême
 Niort

La Rochelle
 Poitiers

PROVENCE-ALPES

COTE D'AZUR

Aix en provence

Toulon
 Nice
 Arles

La Seyne
 Avignon

Antibes
 Grasse

Marseille
 Le Pradet

RHONE-ALPES

Valence
 Grenoble

St. Etienne
 Villeurbanne

Chambéry
 Roanne

Vénissieux
 Meyzieu

Anecy

Bron/St. Priest

AUVERGNE

Montluçon
 Clermont F

BOURGOGNE

Dijon
 Le Creusot/M(CU)
 Chalon/S

BRET AGNE

St.Brieuc
 Brest
 Quimper
 Rennes
 St.Malo
 Lorient
 Pays de Lorient
 Pays de Vannes
 Morlaix

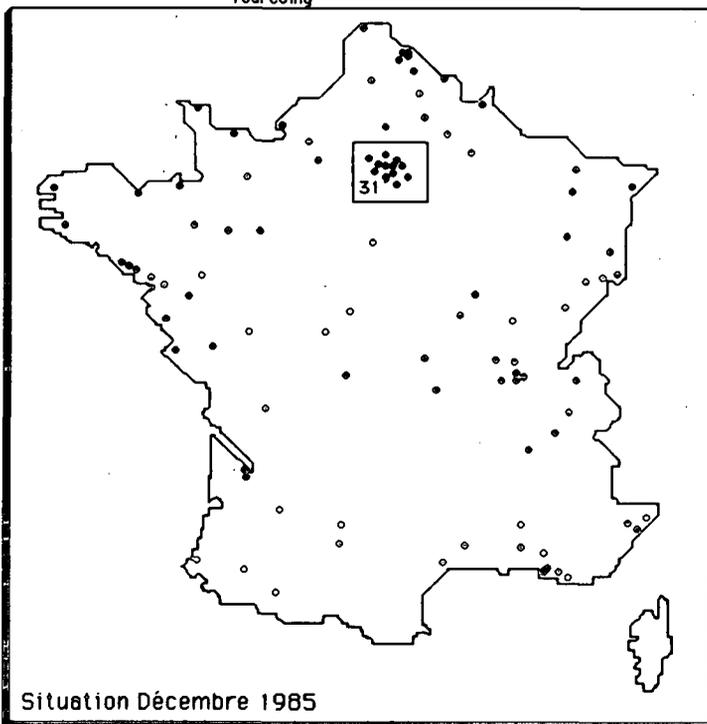
CHAMPAGNE

ARDENNE

Chalon/M
 Reims
 Charleville/M

CENTRE

Bourges
 Chateauroux
 Orléans



FRANCHE COMTE

Belfort
 Besançon
 Montbéliard

Ivry/S
 Aulnau/B
 Vitry/S
 Boulogne

Ste Genevieve B.
 Blanc Mesnil
 Argenteuil
 Nanterre

Epinau
 Le raincy
 Gagny
 Asnieres

ILE DE FRANCE

Meaux
 St Quentin en Y
 Versailles
 Neuilly

Stain
 Aubervilliers
 Maison Alfort
 Rueil/M.

Drancy
 Montreuil
 St. Denis
 Antony

Villejuif
 Champigny
 Fontenay/B
 Levallois P

Poissy
 Creteil
 Colombes



**RESUME DES DIFFERENTS TYPES DE
CONTRATS OU CONVENTIONS
ETAT-COLLECTIVITES LOCALES-ENTREPRISES**

1-Contrat de plan

conclu entre l'état et les régions économiques ou l'état et les entreprises nationales. Précise les objectifs prioritaires de la région ou de l'entreprise nationale pour la durée du plan. Indique également les participations financières des contractants.

2-contrat particulier

Conclu entre l'état et les régions il précise pour un objectif donné du contrat de plan, le détail et le calendrier des travaux, le détail des financements et le calendrier de paiement.

3-contrat de développement

Conclu entre l'état et:

- les régions
- les départements

-les autorités organisatrices du transport urbain

Comme les contrats particuliers mais uniquement pour les transports collectifs, il précise dans le détail, les objectifs retenus et les financements prévus par les contractants.

4-contrat de promotion

Conclu entre l'Etat et les départements ou les autorités organisatrices du transport urbain. Constitue une étape pouvant conduire, par la suite à l'établissement d'un contrat de développement.

Appellation	Les partenaires						En application
	Etat	SNCF	Régions	Départements	Communes *	Entreprises trans.routiers	
Contrat de plan	■		■				1
Contrat particulier	■		■				2
Contrat de développement	■		■				2-3
	■			■			3
	■				■		4
Contrat de promotion	■			■			2-3
	■				■		2-4
Contrat - 10%	■			■			5
	■				■		5
Convention ferroviaire		■	■				6
Convention routière				■		■	7-8

*-Ou groupement de communes

1-Loi portant réforme de la planification, du 29/7/1982

2-2ème loi de plan du 24/12/1983 (concrétisation du contrat de plan état/régions)

3- " " (application du PPE N°9)

4- " " (application du PPE N° 10)

5- " " (application du PPE N° 12)

6-Cahier des charges SNCF, décret du 13/9/1983

7-Loi d'orientation des transports intérieurs du 30/12/1982

8-Le transport scolaire est considéré comme transport régulier, loi sur le sur le transfert des compétences aux collectivités locales du 22/7/1983

5-contrat - 10%

Conclu entre l'Etat et les départements ou les communes. Il précise les actions retenues par ces collectivités et les financements qu'elles reçoivent de l'Etat afin que les accidents de la route soient réduits de 10%.

6-conventions

a-ferroviaire:

conclue entre les régions et la SNCF. Elle précise, pour les relations régionales, les objectifs à atteindre et les moyens retenus.

b-routières

conclue entre les départements et les entreprises de transports routiers non urbains. Elle précise pour chaque service régulier, les conditions d'exécution du service et les financements prévus.



**LES CONTRATS DE PLAN
ETAT-REGIONS**



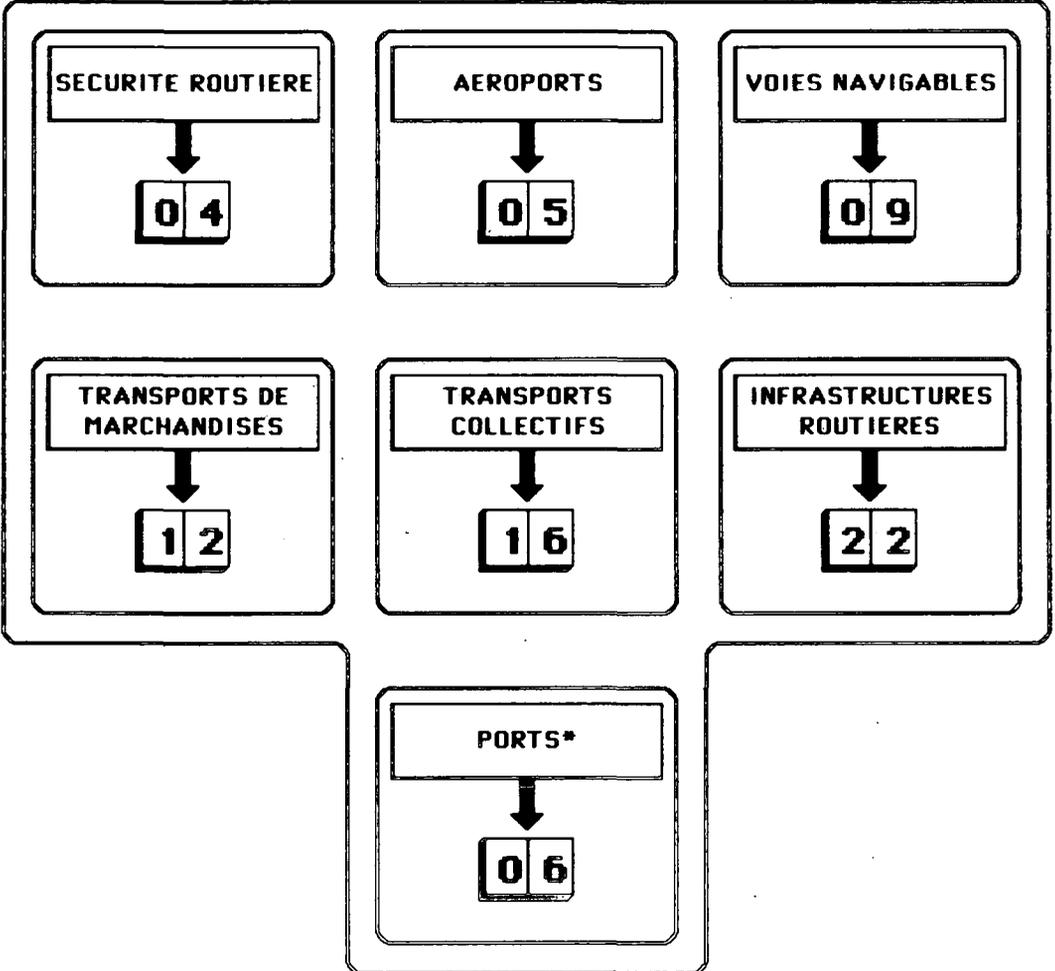
**RECAPITULATIF DES ACTIONS
TRANSPORTS CHOISIES PAR LES
REGIONS DANS LEUR CONTRAT**

REGIONS	INFRA ROUTES	TRANSPORTS COLLECTIFS		VOIES NAVIGABLES	PORTS		
		SECURITE ROUTIERE	AEROPORTS		TRANSPORTS MARCHANDISES		
ALSACE	●	○	●	●	○	●	○
AQUITAINE	●	○	●	○	○	●	●
AUVERGNE	●	○	○	○	●	○	○
BOURGOGNE	●	●	●	○	●	●	○
BRETAGNE	●	○	○	○	○	●	○
CENTRE	●	○	○	●	●	○	○
CHAMPAGNE-ARDENNE	●	○	●	○	●	○	○
CORSE	●	○	●	●	○	○	○
FRANCHE-COMTE	●	○	○	○	○	○	○
ILE DE FRANCE	●	●	●	○	○	○	○
LANGUEDOC-ROUSSILLON	●	○	●	○	●	●	●
LIMOUSIN	●	○	●	○	○	○	○
LORRAINE	●	○	●	●	●	●	○
MIDI-PYRENEES	●	○	●	○	○	●	○
NORD-PAS DE CALAIS	●	●	●	●	●	●	●
BASSE NORMANDIE	●	○	●	○	○	●	○
HAUTE NORMANDIE	●	○	○	○	○	○	●
PAYS DE LA LOIRE	●	○	●	○	●	○	●
PICARDIE	●	○	●	○	●	●	○
POITOU-CHARENTES	●	○	●	○	○	○	●
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	●	●	●	○	○	●	○
RHONE-ALPES	●	○	○	○	○	○	○



LES CHOIX DES RÉGIONS

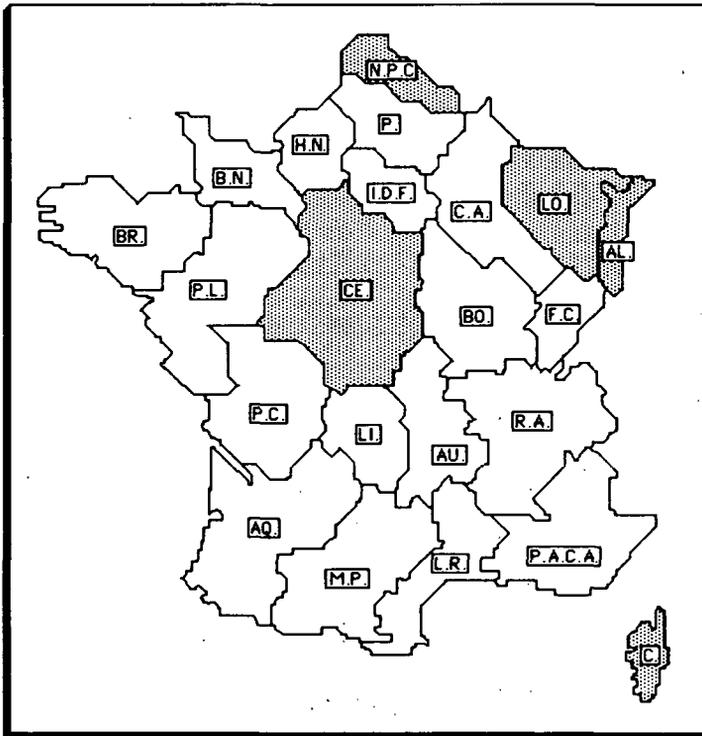
Nombre de Régions ayant inclu dans leur contrat de plan un objectif sur les différents
Thèmes transports:



*sur 11 Régions ayant une façade maritime

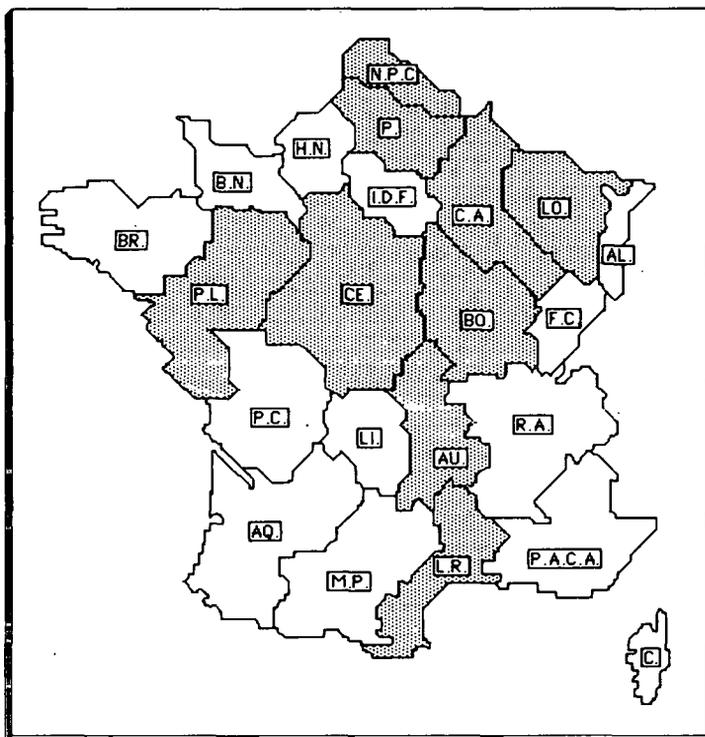


AEROPORTS
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan



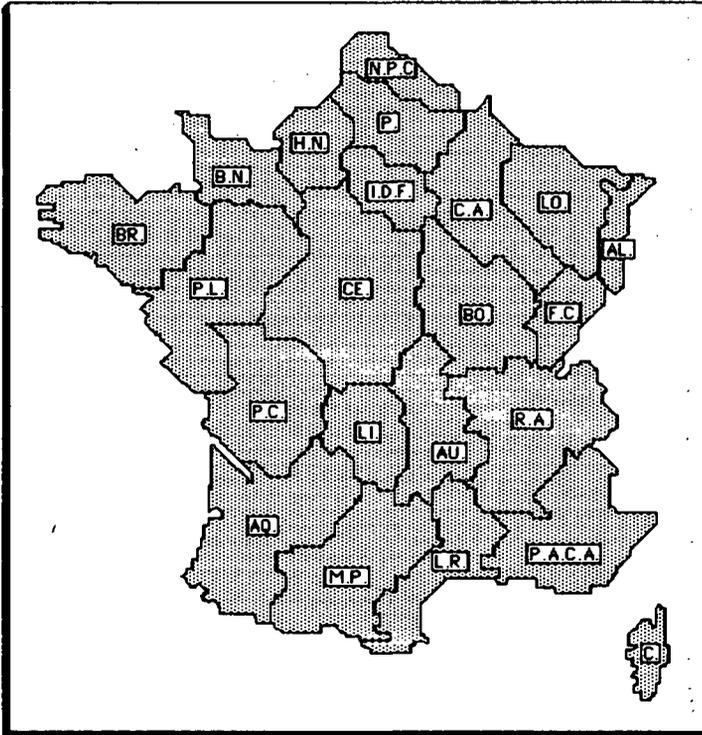


VOIES NAVIGABLES
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan

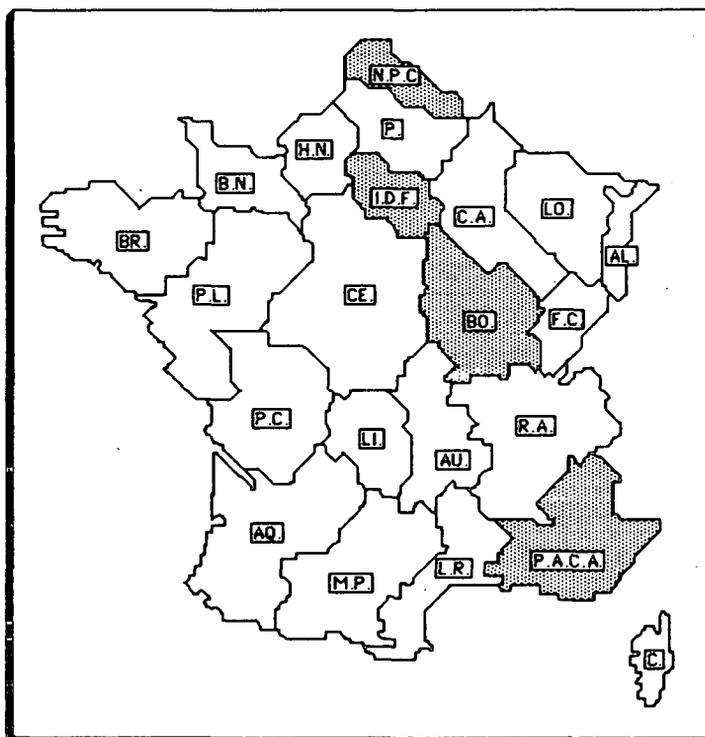




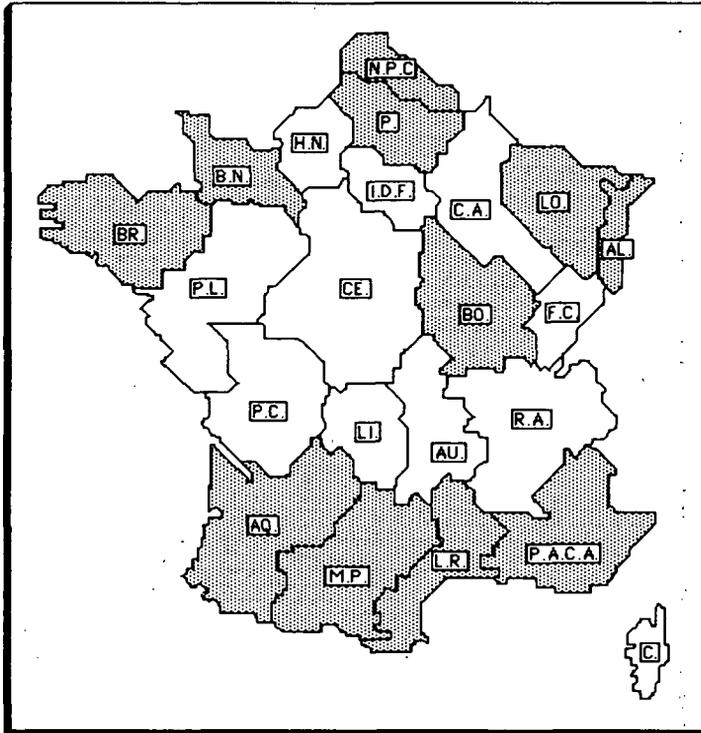
INFRASTRUCTURES ROUTIERES
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan



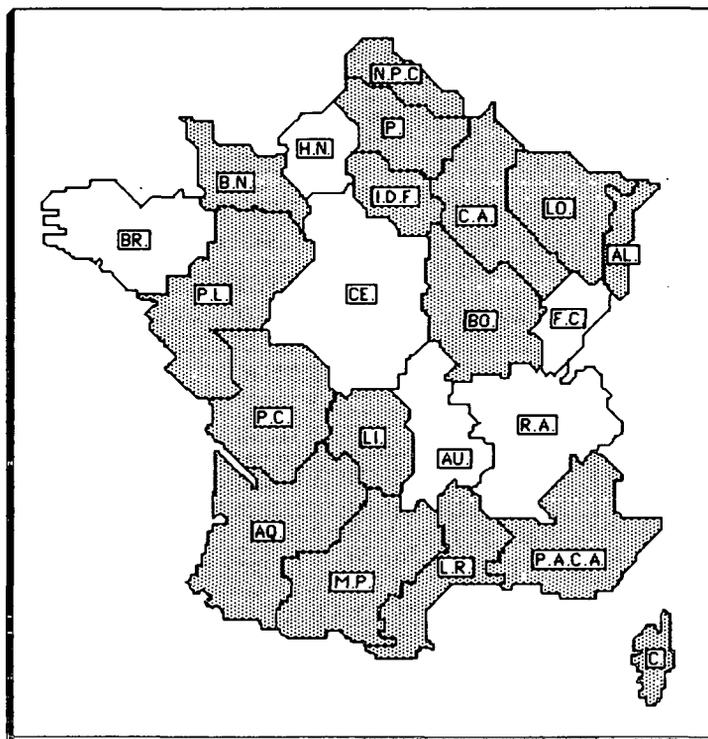
SECURITE ROUTIERE
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan



TRANSPORTS MARCHANDISES
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan

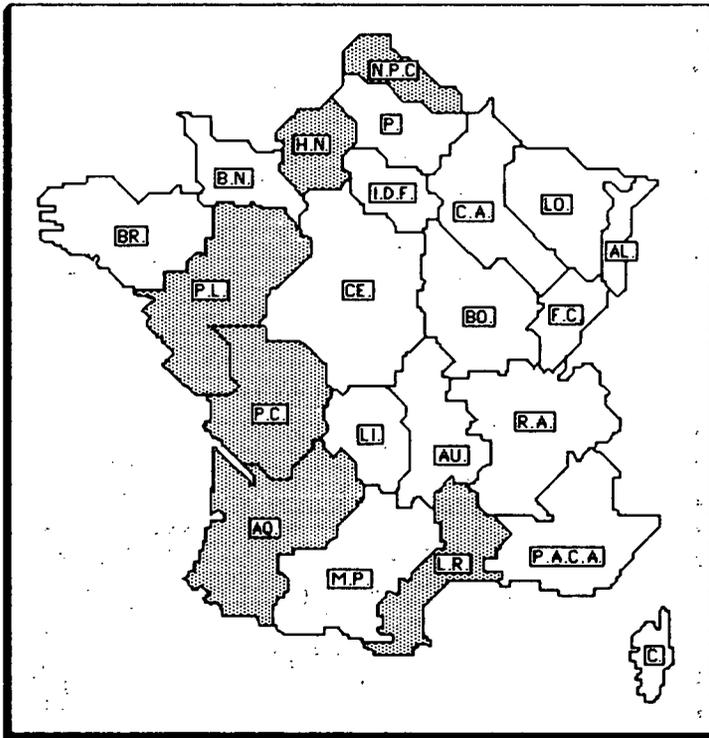


TRANSPORTS COLLECTIFS
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan





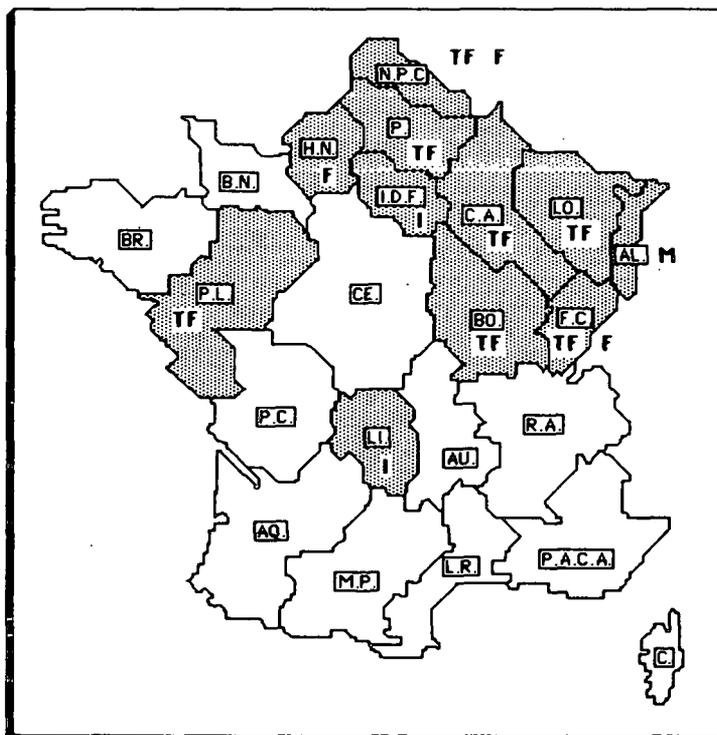
INFRASTRUCTURES PORTUAIRES
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan



* Régions ayant une façade maritime



ACTIONS DIVERSES
Régions ayant intégré des actions
dans leur contrat de plan



TF Tourisme Fluvial F Formation M Musée I Lutte contre les Inondations



**CONTRATS PARTICULIERS SIGNES*
EN APPLICATION DES CONTRATS
DE PLAN ETAT/REGIONS**

ALSACE

AQUITAINE

INFRA R. 13/11/1984
PORT.21/09/1984
INFRA R.U.16/10/85

AUVERGNE

INFRA R. 28/03/1985

BOURGOGNE

INFRA R. 07/01/1985
VOIES NAV. 30/10/1984
SEC.ROUT 15/10/1984
TRANS.MAR.04/09/1985

BRETAGNE

INFRA R. 28/06/1984
TRANS.MAR 10/10/1985

CENTRE

INFRA R. 16/07/1984

CHAMPAGNE

ARDENNE

INFRA R. 06/07/1984

CORSE

INFRA R.30/07/1985

FRANCHE COMTE

INFRA R. 29/10/1984

ILE DE FRANCE

INFRA R./TRANS.COL.
17/04/1984

LANGUEDOC-ROUSSILLON

INFRA R./TRANS.COL./PORT
TRANS.MAR./VOIES NAV.
22/08/1984

LIMOUSIN

INFRA R. 04/06/1984

LORRAINE

INFRA.R 31/05/1985
VOIES NAV.7/10/1985

MIDI-PYRENEES

INFRA R. 12/07/1984
TRANS.COL. 15/10/1984

NORD-PAS DE CALAIS

INFRA R. 27/10/1984
TRANS.COL. 01/10/1984
VOIES NAV. 27/10/1984
C.AL CALAIS 6/11/1985
AEROPORT 27/05/1985
PORT DUNKERQUE 27/10/84
PORT DUNKERQUE(ame.)22/1/85
PORT CALAIS 27/10/84
TRANS.MAR 27/10/1984
AV.TRANS.MAR 19/9/85
SECU.ROUT. 24/05/1984

BASSE NORMANDIE

INFRA R./TRANS.MAR.
15/11/1984

HAUTE NORMANDIE

INFRA R. 30/10/1984

PAYS DE LOIRE

INFRA R. 14/05/1984
RN 137 11/07/1984
A 11 18/07/1984
PORT 11/07/1984
TRANS.COL.13/5/1985
TRANS F.AL 12/7/1984

PICARDIE

INFRA R. 12/10/1984
TRANS.F.AL 29/01/1985

POITOU-CHARENTE

INFRA R. 06/07/1984

PROVENCE-ALPES

COTE D'AZUR

INFRA R. 17/04/1984
TRANS.COL. 23/07/1984
TRANS.MAR. 17/08/1984
BRUIT 23/8/1985
POLE TECHNO 12/7/85

RHONE-ALPES

INFRA R.27/07/1984
TUNNELS 27/07/1984
ST.CHAMON 27/07/84

* Situation Décembre 1985



LES FICHES REGIONALES



PRESENTATION DES FICHES REGIONALES

Pour chacune des régions un ensemble de trois fiches est présenté:

- la "carte de visite" transport de la Région
- Le résumé du contrat de plan Etat/ Région et des Actions PPE
- Le résumé des divers contrats particulier contractés en application du contrat de plan.

1-"LA CARTE DE VISITE" TRANSPORT DE LA REGION:

Il s'agit de quelques données statistiques permettant de situer la réalité transport sur la région et **valable pour l'année 1984**. En ce qui concerne les voies navigables il s'agit de celles qui sont fréquentées.

2-LE RESUME DU CONTRAT DE PLAN ETAT/REGION ET DES ACTIONS P.P.E

-a)Résumé du contrat de plan Etat/région:

-Il s'agit du relevé des objectifs concernant les transports qui figurent dans le contrat de plan. Les grands secteurs recensés sont:

Infrastructures routieres:	IR
Sécurité routière:	SR
Voies navigables:	VN
Aéroports (infrastructures):	IA
Ports (infrastructures):	IP
Transports collectifs:	TC
Transports de marchandises:	TM
Actions diverses:	D

-Quand la réalisation de certains objectifs concerne plusieurs ministères, dans toute la mesure du possible, seule la partie concernant les transports a été reprise dans le tableau.

-Certains objectifs retenus dans le contrat de plan sont très généraux, le détail des actions devant être repris dans un contrat particulier ou un contrat de développement. La signature décidée ou souhaitée de tels contrats est mentionnée.

Les contrats signés sont mentionnés par le signe **CPS**

Financement: Il s'agit de tous les financements indiqués dans le contrat de plan en francs 1984 (sauf mention spécifique). Les sommes (en millions de francs) sont valables pour la durée du plan ou globalisées pour cette période quand le contrat mentionne une somme annuelle pour chaque année du plan.

Les différentes sources de financement reprises dans le tableau sont l'Etat, la région et les "autres" (dans cette rubrique sont regroupés les Départements, les C.C.I, les ports autonomes etc, qui dans certains cas participent à la réalisation de certains objectifs).

-b) Résumé des actions P.P.E

-Il s'agit d'un premier recensement des opérations déjà lancées en Décembre 1985 et non pas de la totalité des actions, celles-ci pouvant s'échelonner sur la totalité de la durée du plan. Les différentes colonnes du tableau permettent d'indiquer pour chaque PPE l'action engagée:

P.P.E N° 7:

- la réalisation de plateforme
- la réalisation de chantiers transports combinés.

- N-** Chantiers Novatrans
- CNC-** Chantiers Cie.N.elle de Containers
- N/CNC-** Chantiers Communs

P.P.E N° 9

- la signature de contrat de développement avec les régions.
- la signature de contrat de développement avec les départements.

Le Signe **-P-** indique un contrat de promotion

P.P.E N° 10

- La signature de contrat de développement urbains.

Le Signe **-P-** indique un contrat de promotion

- L'établissement de plan de déplacement urbain (P.D.U)
- La réalisation d'infrastructures pour améliorer les transports collectifs.

P.P.E N° 12

- La signature de contrat "-10%" avec les départements.
- La signature de contrat "-10%" avec les communes ou groupement de communes.

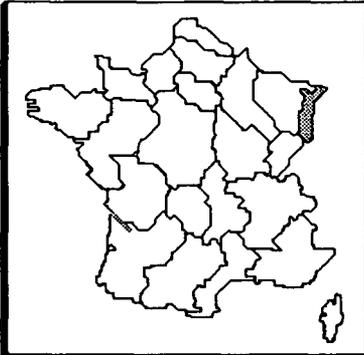
3. RESUME DES CONTRATS PARTICULIERS ET CONVENTIONS

Un résumé de ces contrats ou conventions, signés en application du contrat de plan compose la troisième fiche régionale (sauf pour la région Alsace qui n'a pas conclu de tels contrats ou conventions).

A signaler, pour les contrats particuliers "infras routes", que les programmes complémentaires n'ont pas été repris.

La carte de visite "Transport" de la région ALSACE

SUPERFICIE: 8309Km² POPULATION: 1566000I.DENSITE: 188 BUDGET 1985: 398MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp) RICHWILLER-OBERNAI
ILE NAPOLEON-BANTZENHEIM-STRASBOURG PORT DU RHIN
STRASBOURG CRONENBOURG-HERRLISHEIM-REICHSSTETT GARAGE
PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): STRASBOURG

CHANTIERS CNC: STRASBOURG-MULHOUSE-ST. LOUIS
CHANTIERS NOVATRANS: STRASBOURG-MULHOUSE-ST. LOUIS
CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): STRASBOURG-MULHOUSE

GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): STRASBOURG-MULHOUSE
COLMAR-SELESTAT-SAYERNE

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: COLMAR-MULHOUSE-
STRASBOURG

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	603
AUTOROUTES:	190
VOIES FERREES:	857
dont VOYAGEURS:	628
VOIES NAVIGABLES:	367
dont CANAUX:	266

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	75627
TRACTEURS:	3517
REMORQUES:	754
SEMI-REMORQUES:	2559

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	2328
AUTOMOBILES:	723109

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	631500
GAZOLE:	363300

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	7316	5051
Reçus	5439	2701
Intrarégionaux	36618	334

CIRCULATION ROUTIERE

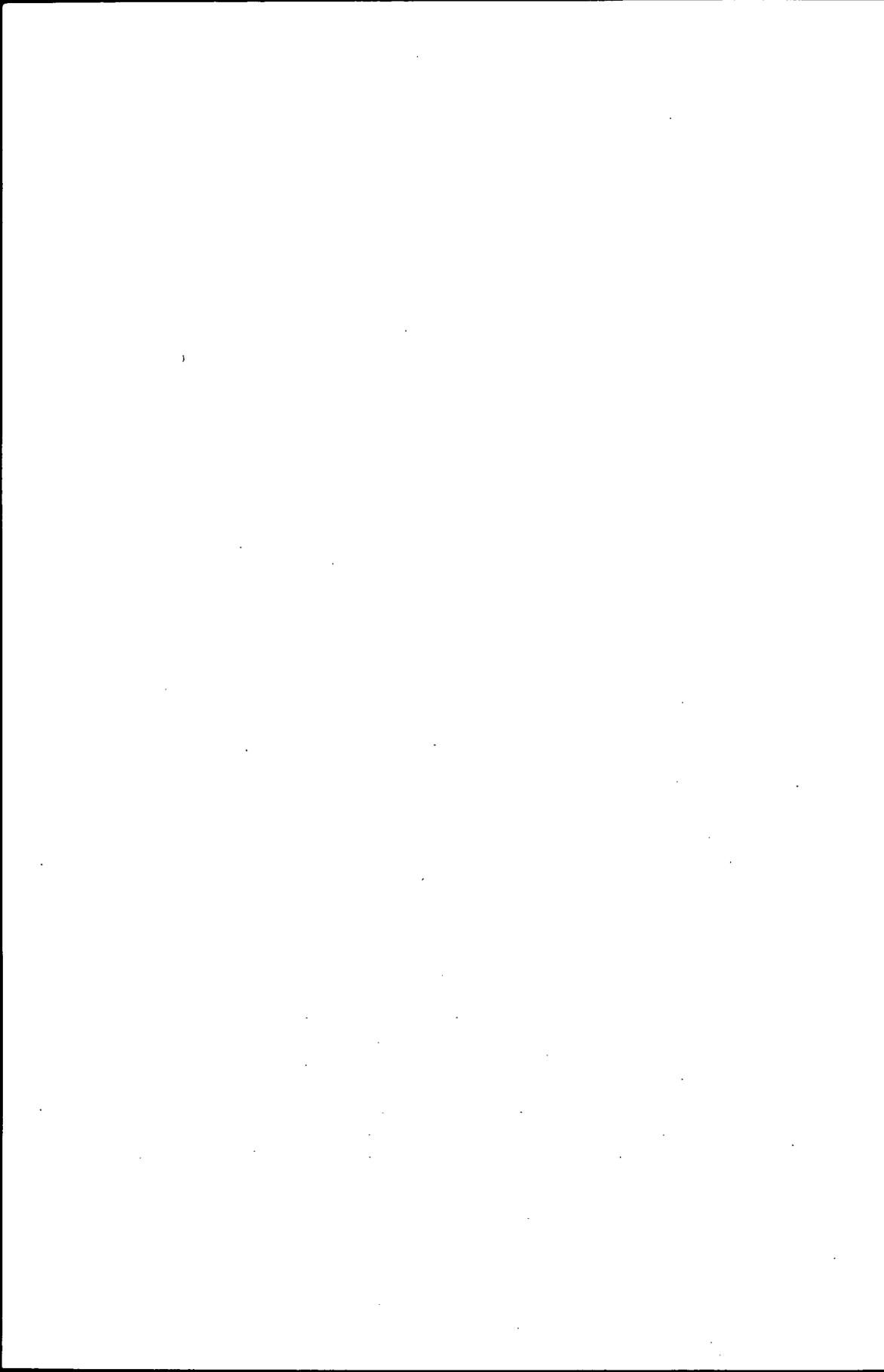
	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	9278	14929
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	4602.7	2206.4

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	251057	ROUTIERS:	8435
---------------	--------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 23042 % DU TOTAL: 4.20 % SECTEUR PRIVE: 64.3



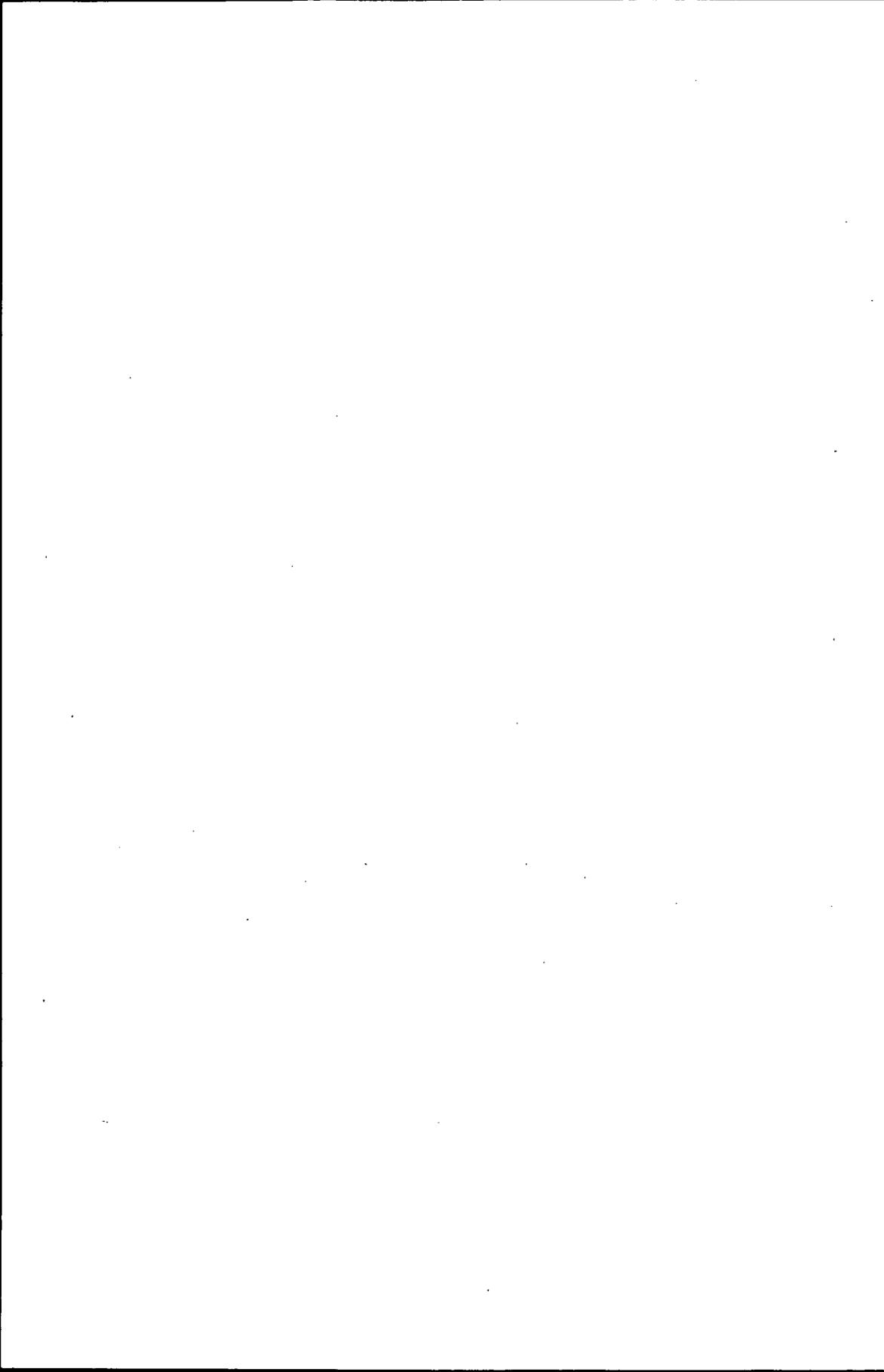
Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 28/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	Poursuite des programmes d'aménagement - liste des opérations à définir dans un contrat particulier.			375		
IA	Aménagement de l'aéroport Bâle-Mulhouse à définir dans un contrat particulier.					
TC	Le surcoût de l'opération "Métralsace", pour 1984 sera financé par l'Etat.					
TM	Des études pourraient être engagées mais feront l'objet d'un avenant au contrat de plan.					
D	Développement et animation du musée du chemin de fer à Mulhouse					

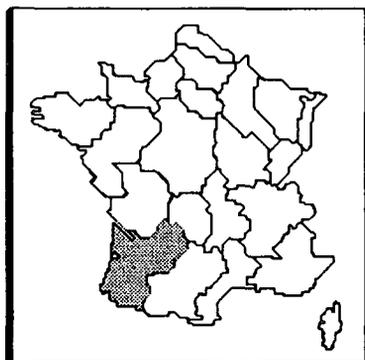
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
	DRS Strasbourg	Envisagé	SR H Rhin (syndicats)	Mulhouse		Etudes du tramway de Strasbourg	Bas-Rhin	Strasbourg Colmar Mulhouse



La carte de visite "Transport" de la région **AQUITAINE**

SUPERFICIE: 41407Km² POPULATION: 2656000 H.DENSITE: 64 BUDGET 1985: 822MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): LACQ-ARTIX-BOUCAU
BORDEAUX BASTIDE-BASSENS APPONTEMENT-BAYONNE A.M.

PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): BORDEAUX-BAYONNE

CHANTIERS CNC: BORDEAUX-AGEN-LE YERDON
CHANTIERS NOVATRANS: BORDEAUX-AGEN-DAX
CHANTIERS CNC/NOV.: PAU-HENDAYE

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): BORDEAUX-BIARRITZ-PAU

GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): BORDEAUX ST JEAN

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS AGEN-BAYONNE-BORDEAUX
MONT DE MARSAN-PERIGUEUX

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 1432
AUTOROUTES: 411
VOIES FERREES: 1870
dont VOYAGEURS: 1361
VOIES NAVIGABLES: 240
dont CANAUX: 58

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 151778
TRACTEURS: 8257
REMORQUES: 1212
SEMI-REMORQUES: 6735

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 3771
AUTOMOBILES: 1278643

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 1430400
GAZOLE: 738700

TRAFFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	9062	2842
Reçus	8426	2778
Intrarégionaux	52259	2295

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	674	13657
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	8388.8	5173.5

TRAFFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 248399 ROUTIERS: 17046

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 33285 % DU TOTAL: 4.25 % SECTEUR PRIVE: 66.2

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 13/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particu. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	RN 21- RN 124- RN 134- RN 215- RN 89	<input checked="" type="checkbox"/>	500	250	175	75
I.P	Equipement port de Bordeaux	<input type="checkbox"/>	70	56	35	
	Renouvellement de l'outillage portuaire	<input checked="" type="checkbox"/>			Solde loi sur port A	
	Promotion commerciale	<input type="checkbox"/>	2,4	1,6	0,6	
T.C	Poursuite des études pour la mise en place d'un schéma de transports collectifs à définir dans un contrat particulier.					
T.M	Etudes pour améliorer le transport de marchandises orientées vers Bruges et Hendaye (mise en place du centre de gestion créé en 1983).		0,4	0,2	0,2	
	Aide au conseil pour les Entreprises Utilisation des technologies nouvelles Etudes pour l'implantation de plateformes	•Avenant du 12/7/85		3,4	2,1	
	Rappel: La réalisation de l'autoroute Bayonne-Pau est inscrite au 9° plan					

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9			P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
Bordeaux-bruges	<input checked="" type="checkbox"/> Bordeaux	Envisagé			Mont de M		Gironde Landes Dordogne Lot et Garonne Pyrénées O.	Mérignac CU Bordeaux pessac Pau Bayonne

**CONTRAT PARTICULIER
13/11/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
<u>RN 89 (Dordogne)</u> Déviation de Montpon/Minestrol- crèneau de Fournils Bénévent- crèneau de But- déviation de Théorat - crèneau de St.Léon/Isle -déviation de Périgueux est et ouest - déviation de St; Laurent/Manoire	125	75	50	
<u>RN 89(Gironde)</u> Déviation sud de Libourne - achèvement 2X2 V. Bordeaux/Libourne- achèvement virage Soullon	122	45	25	
<u>RN 21</u> Pont du cerf Lembas - déviation de Pombonne- Aménagement de Bergerac- aménag. nord Ville- neuve /Lot - aménag. Layrac.				
<u>RN 124</u> 2 X2 V. St. Paul et St.Giours				
<u>RN 134</u> Mise 3V. côte de Sauvagnac -pont du Liéry- mise 3V. Haut du Gau/Belan- pont sur la Gabas- Aménag. 3V. côte d'Astis Navailles/Angos- aménag.Escot/Bedous				
<u>RN 215</u> Déviation Vensac/Queyrac	75	75		

**CONTRAT PARTICULIER
16/10/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTES URBAINES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Pont à Périgueux et Agen- rocade à Mont de Marsan	30,7	6,2		8,9
Rocade rive droite Bordeaux	85,3	16,7	76,5	76,5
Rocade Libourne- dev. Dax- dev Villeneuve sur Lot- pont à Bayonne- bretelle de l'Antxague à Bayonne- dev. St. Jean de Luz	64	95,7		160,3

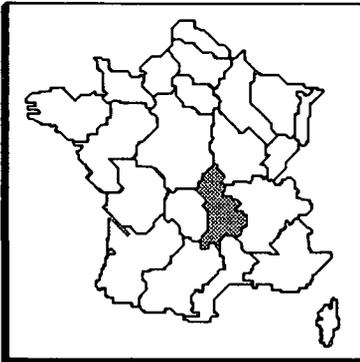
**CONTRAT PARTICULIER
21/09/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRAS.PORTUAIRES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
<u>Bordeaux</u>				
Dragages et rempietements de quai pour acces de navire 120 000T allégés	56			
Renouvellement et modernisation de l'outillage		35		
Action commerciale	1,8	0,6		0,6

La carte de visite "Transport" de la région **AUVERGNE**

SUPERFICIE: 25988Km² **POPULATION:** 1332000 **H.DENSITE:** 51 **BUDGET 1985:** 442MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1110
AUTOROUTES:	52
VOIES FERREES:	1609
dont VOYAGEURS:	1262
VOIES NAVIGABLES:	65
dont CANAUX:	65

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	72064
TRACTEURS:	3283
REMORQUES:	574
SEMI-REMORQUES:	2474

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	1729
AUTOMOBILES:	598914

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	580100
GAZOLE:	276200

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp):	SARLIEVE COURNON
PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex):	-
CHANTIERS CNC:	-
CHANTIERS NOVATRANS:	-
CHANTIERS CNC/NOV.:	CLERMONT-FERRAND

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an):	CLERMONT-FERRAND
GARES SNCF(+ 500000 voyages/an):	CLERMONT-FERRAND YICHY
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:	AURILLAC-CLERMONT- LE PUY-MONTLUCON-YICHY

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	4969	1543
Reçus	5738	1902
Intrarégionaux	31115	47

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.A.E	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	5708	3992
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	5692.3	193.6

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	157004	ROUTIERS:	13229
---------------	--------	-----------	-------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 12129 **% DU TOTAL:** 3.16 **% SECTEUR PRIVE:** 58.6

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 27/2/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	Contournement nord de Montluçon - aménagement de la côte des Estresses - déviation de Monistrol - branchement A 712 sur Riom/Clermont - Aménagement Lemps/Massiac..programme à établir dans un contrat particulier.	CP3	200	100	100	
V.N	Construction et rénovation de 18 Km de digues à examiner dans un contrat particulier.	CP3	30	2,5	2	25
	Rappel: la réalisation du plan routier massif central (en particulier A 71 Orléans/Clermont) et les électrifications ferroviaires sont inscrites au 9° plan					

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans. Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
			Puy de D.  Allier H. Loire	Clermont. Montluçon	Aurillac Le Puy		Allier Haute Loire Cantal Puy de Dome	Montluçon Clermont F.

AUVERGNE

**CONTRAT PARTICULIER
28/03/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(s) INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Contournement de montluçon(CD 943/RN 144)	37,2	11	11	8,4
Déviation de la RN 88 Monistrol	21,5	21,5		
RN 122 côte des Estresses	20	20		
Rocade est Clermont ferrand	27,5	27,5	27	18
Aménagement Lempdes/Massiac	6,4	6,4	6,4	
Montluçon	17	13,6	26	

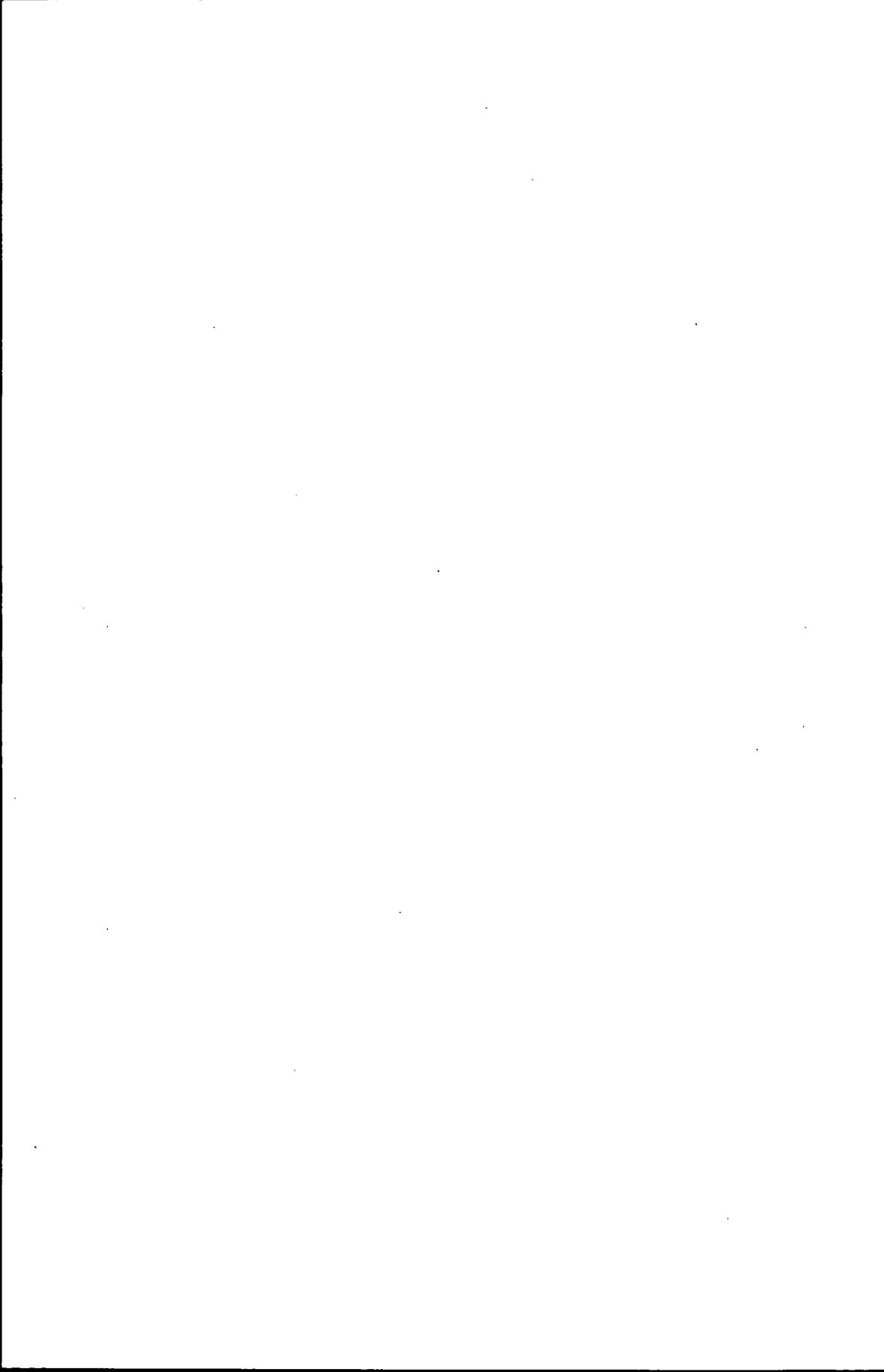
**REGIONS: AUVERGNE - BOURGOGNE - CENTRE -
LANGUEDOC R.ON - LIMOUSIN - PAYS DE LOIRE**

**CONTRAT PARTICULIER
PRINTEMPS 1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(s) VOIES NAVIGABLES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Compléter les grands aménagements hydroliques Développer le tourisme nautique Mieux protéger et mettre en valeur le patrimoine				

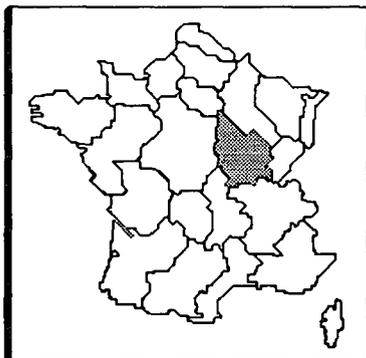
Voir les contrats de plan



La carte de visite "Transport" de la région

BOURGOGNE

SUPERFICIE: 31591Km2 POPULATION: 1596000 H.DENSITE: 51 BUDGET 1985: 463MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1344
AUTOROUTES:	369
VOIES FERREES:	2277
dont VOYAGEURS:	1553
VOIES NAVIGABLES:	805
dont CANAUX:	526

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	87890
TRACTEURS:	5015
REMORQUES:	711
SEMI-REMORQUES:	3891

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	2347
AUTOMOBILES:	730357

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	867700
GAZOLE:	490100

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+400000 T/an Reçu et Esp):	DIGOIN DIJON PORTE D'OUCHE PERRIGNY
PORTS(+225000 T/an Reçu ou Ex):	-
CHANTIERS CNC:	CHALON-MACON-NEVERS
CHANTIERS NOVATRANS:	-
CHANTIERS CNC/NOV.:	DIJON

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+100000 Pas./an):	-
GARES SNCF(+500000 voyages/an):	DIJON VILLE-CHALON/S.
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:	CHALON/S.LE CREUSOT CU DIJON-MACON-NEVERS

TRAFFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	10614	1176
Reçus	9771	3336
Intrarégionaux	33576	118

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	6494	21213
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	7295.6	9138.4

TRAFFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de Y/K)

FERROVIAIRES:	160681	ROUTIERS:	9820
---------------	--------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 22287 % DU TOTAL: 4.50 % SECTEUR PRIVE: 49.5

BOURGOGNE

**CONTRAT PARTICULIER
28/03/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
<u>COTE D'OR</u> Liaison Dijon/Dole et Dijon/Crimolois	35	35		
<u>NIEVRE</u> Déviation St.Pierre le Moutier - Dév. la Charité/L - Dév. Nevers - Dév. Mesves et section Cosne/Pouilly	87	87	7,6	
<u>SAONE ET LOIRE</u> Dév.Charolles -route n.elle Prisse/Digoin -Dév. de Champforgeuil- Dév. St. Marcel	61,7	61,7	0,6	
<u>YONNE</u> Dév.St. Florentin - Dév. Joigny - Dév. Auxerre	40	40	21	

**CONTRAT PARTICULIER
30/10/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) VOIES NAVIGABLES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Canal de Briare	6	2		
Canal latéral à la Loire	9,6	3,2		
Canal du Centre	30,4	10,1		
Canal du Nivernais	3,3	1,1		
Canal de Bourgogne	10,5	3,5		
Dans tous les cas travaux de défense et étenchement des berges, restauration des mouillages et ouvrages. Pour le canal du Nivernais s'ajoute le recalibrage de cuvette				

**CONTRAT PARTICULIER
15/10/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) SECURITE ROUTIERE

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Aide aux contrats départementaux - 10% ,actions d'information et de sensibilisation, amélioration des conditions d'intervention des équipes de sécurité après accident	10	10		

BOURGOGNE

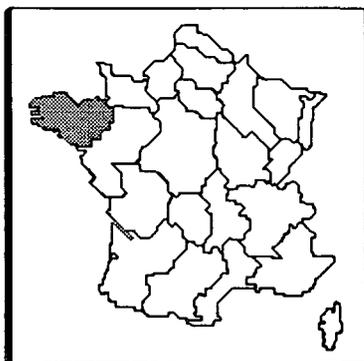
**CONTRAT PARTICULIER
4/09/1985**

SECTEURS(S) CONCERNE(S) TRANSPORTS MARCHANDISES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Etudes pour évaluer les besoins régionaux et locaux d'amélioration de la productivité des transports de marchandises (plateformes multimodales, chantiers de transports combinés.	0,3	0,3		0,3

La carte de visite "Transport" de la région **BRETAGNE**

SUPERFICIE: 27183km² POPULATION: 2707000 H.DENSITE: 100 BUDGET 1985: 703MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): RENNES
 PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): ST.MALO-BREST-LORIENT
 CHANTIERS CNC: LORIENT
 CHANTIERS NOVATRANS: LORIENT
 CHANTIERS CNC/NOV.: RENNES

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): BREST-LORIENT
 GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): RENNES-BREST-LORIENT
 PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: BREST-LORIENT-QUIMPER
 RENNES-ST.BRIEUC-ST.MALO-VANNES

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 1378
 AUTOROUTES: 0
 VOIES FERREES: 1423
 dont VOYAGEURS: 1071
 VOIES NAVIGABLES: 2
 dont CANAUX: 0

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 140112
 TRACTEURS: 7512
 REMORQUES: 1501
 SEMI-REMORQUES: 5835

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 3017
 AUTOMOBILES: 1214001

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 1264300
 GAZOLE: 656400

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	8441	608
Reçus	10723	2776
Intrarégionaux	59589	77

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	10121	0
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	10739.9	0

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 160397 ROUTIERS: 10047

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 25872 % DU TOTAL: 3.40 % SECTEUR PRIVE: 75.5

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 19/3/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	RN 137 St. Malo/Rennes/Loire Atlantique Opérations en milieu urbain RN 166 Ploermel/Yannes RN 24 Rennes/Lorient	a définir dans un contrat particulier CP		475		
T.M	Equiperment transports combinés rail/route à Morlaix à examiner dans un contrat particulier.	CP	12	4,7	3	4,3
	Rappel: la poursuite de la réalisation du plan routier et les électrifications sont inscrites au 9° plan.					

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
	CP Rennes	Cours de signature	Morbihan CP Finistère Ille et V.	Quimper Brest Lorient Rennes	Rennes St.Brieuc Lorient Brest Quimper		Côtes du Nord Ille et Vilaine Finistère Morbihan.	St.Brieuc Brest Quimper Rennes St.Malo Lorient Pays de Lorient Morlaix Vannes

**CONTRAT PARTICULIER
28/06/1984**

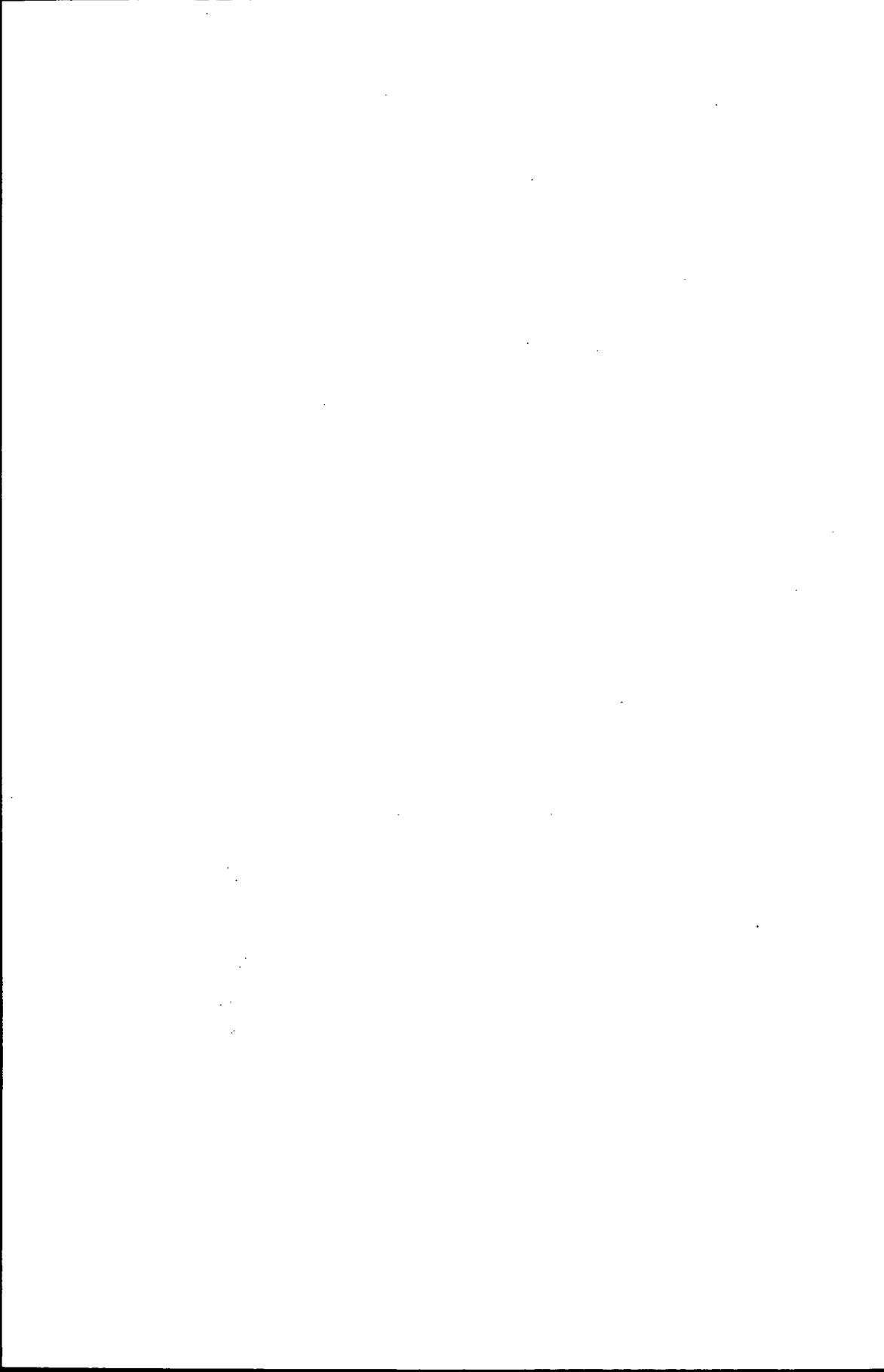
SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement.		
		Région	Départ.ents	Autres
<u>OPERATIONS EN MILIEU URBAIN</u> 2X2 V. Rocade Rennes nord- section RN12/RN137- Dév. Chartes de B. - aménag. RN24- Rennes/Landes d'Apigne	111,8	32,3	32,8	19,5
<u>OPERATION EN RASE CAMPAGNE</u> RN137 Dév. Héde/Tinténiac-dév CD29/CD27- dév. Bain de Bretagne RN166 2X2 V. Ploermel/la ChapelleC.- dév. la Chapelle Caro/Elven RN 24 2X2 V. Mordelles -créneau la Hardenais- dév. de Coetquidan	363	150	74	

**CONTRAT PARTICULIER
10/10/1985**

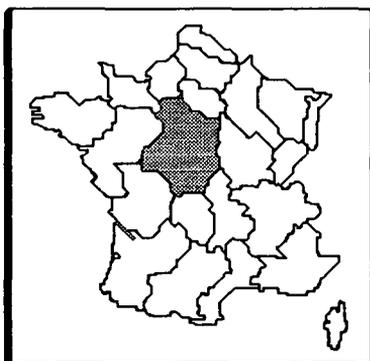
SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS MARCHANDISES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Construction d'un chantier transports combinés dans le nord Finistère pour améliorer les conditions d'acheminement des produits en Bretagne.	4,7	1	1	5,2



La carte de visite "Transport" de la région CENTRE

SUPERFICIE: 39060Km² POPULATION: 2264000 H.DENSITE: 58 BUDGET 1985: 490MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1715
AUTOROUTES:	328
VOIES FERREES:	2422
dont VOYAGEURS:	1334
VOIES NAVIGABLES:	153
dont CANAUX:	153

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	119700
TRACTEURS:	5826
REMORQUES:	1061
SEMI-REMORQUES:	4472

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	3487
AUTOMOBILES:	1009986

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	1176500
GAZOLE:	613500

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF (+ 400000 T/an Reçu et Esp)	ST. PIERRE DES CORPS BLOIS
PORTS (+ 225000 T/an Reçu ou Ex):	-
CHANTIERS CNC:	ORLEANS
CHANTIERS NOVATRANS:	-
CHANTIERS CNC/NOV.:	ORLEANS-BOURGES-ST. PIERRE DES C.

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS (+ 100000 Pas./an):	-
GARES SNCF (+ 500000 voyages/an):	LE MANS-CHARTRES TOURS-BLOIS-DREUX
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS	BLOIS-BOURGES-CHARTRES CHATEAUROUX-DREUX-MONTARGIS-ORLEANS-TOURS-VIERZON JOUE LES TOURS

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	SNCF
Expédiés	13015	3470
Reçus	12205	2920
Intrarégionaux	41442	903

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	7627	16376
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	10890.3	5517.0

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de Y/K)

FERROVIAIRES:	237393	ROUTIERS:	15310
---------------	--------	-----------	-------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 24884 % DU TOTAL: 3.39 % SECTEUR PRIVE: 61.4

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 12/3/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	RN 20: Vierzon/sud de la région - programme Angers/Tours - Vierzon/Bourges/St.pierre les Moutiers - branche Tours/Orléans/Montargis/Courtenay - programme à définir dans un contrat particulier	CP3	534	225	217,5	91,5
I.A	Mise en état de la piste de l'aérodrome de Chateauroux		29	8,7	4,5	15,8
V.N	Loire: renforcement de levées - aménagement de canaux à définir dans un contrat particulier	CP3	250	110	45	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> Rappel: la réalisation de l'autoroute A 71 Orléans/Clermont et le TGY Atlantique sont inscrits au 9^e plan </div>						

Les actions financées au titre des P.P.E

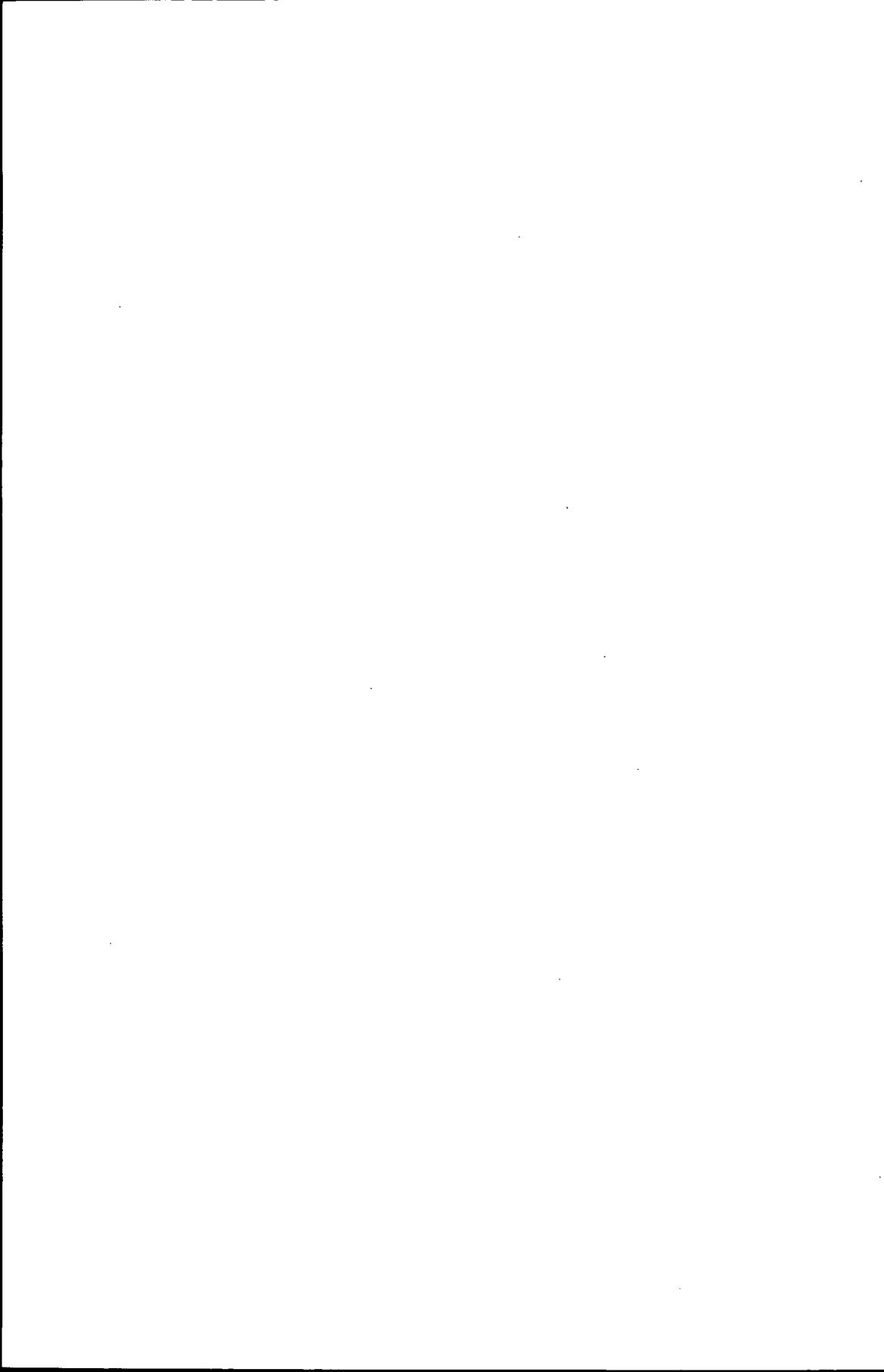
P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
-centre routier: Orléans				Chartres Bourges Blois Vierzon	Vierzon		Cher Eure et Loire	Bourges Chateauroux Orléans
			P- Eure et L. Indre et L. Indre	P- Vierzon				

CONTRAT PARTICULIER
16/07/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES

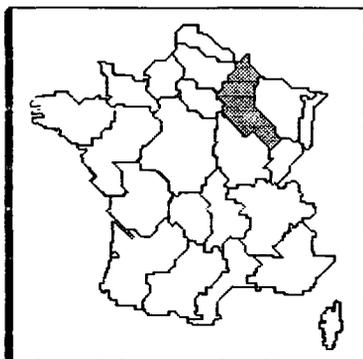
Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
OPERATIONS EN RASE CAMPAGNE				
RN20 échangeur N20/N76 Vierzon - dév. Argenton/C dév. Vaton				
RN76 dév.Selles/C.-dév.de Blère - dév. Noyers/C.- suppression PN Villefranche/C				
RN143 dév. Loches - dév. Buzançais				
RN60 dév. Courtenay				
RN157 dév.d'Epuisay				
Liaison Angers-Tours: section Port Charbonnier/ Planchoury -dév. Langeais -pont sur la Loire(section Langeais D751)	*	*		
	175	175		
OPERATIONS EN MILIEU URBAIN				
RN23 aménagement Luce				
RN60 dév.Villemandeur -dév.Amillly				
Pénétrante est Orléans				
RN152 carrefour N152/D174 à Blois -liaison Angers/Tours acquisition sud de Tours	27,5%		répartition variable	
*estimation francs 1983				

POUR LES VOIES NAVIGABLES VOIR REGION AUVERGNE



La carte de visite "Transport" de la région CHAMPAGNE-ARDENNE

SUPERFICIE: 25599Km² POPULATION: 1345000 H.DENSITE: 53 BUDGET 1985: 351MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1190
AUTOROUTES:	145
VOIES FERREES:	1721
dont VOYAGEURS:	1017
VOIES NAVIGABLES:	626
dont CANAUX:	575

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	75649
TRACTEURS:	5554
REMORQUES:	608
SEMI-REMORQUES:	4570

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	1850
AUTOMOBILES:	571578

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	574800
GAZOLE:	366200

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+400000 T/an Reçu et Esp) ST.BRICE COURCELLES
VITRY LA V.-LOISY /MARNE

PORTS(+225000 T/an Reçu ou Ex): -

CHANTIERS CNC: EPERNAY-TROYES
CHANTIERS NOVATRANS: -
CHANTIERS CNC/NOV.: REIMS

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+100000 Pas./an): -

GARES SNCF(+500000 voyages/an): REIMS-TROYES-EPERNAY
CHARLEVILLE/M.-CHALONS/M.

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: CHALON/M.-CHARLEVILLE
REIMS-ST.DIZIER-TROYES

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	8989	2434
Reçus	8236	3203
Intrarégionaux	43662	341

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	6901	6277
PARCOURS MOYENS : (milliers de véhicules jour X Km)	7367.4	1487.7

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes Rates-Milliers de Y/K)

FERROVIAIRES: 94369 ROUTIERS: 8088

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 19763 % DU TOTAL: 4.61 % SECTEUR PRIVE: 51.9

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 19/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particu. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	Epernay/Reims/Charleville/Frontière et Chalon sur marne/ Vitry le François/St.Dizier. Programme à établir dans un contrat particulier.	CP	320	150	170	
VN	Amélioration à préciser dans un avenant au contrat de plan					
TC	Mise en oeuvre du schéma régional à définir dans un contrat de développement					
D	Le région insiste pour un développement du tourisme fluvial					

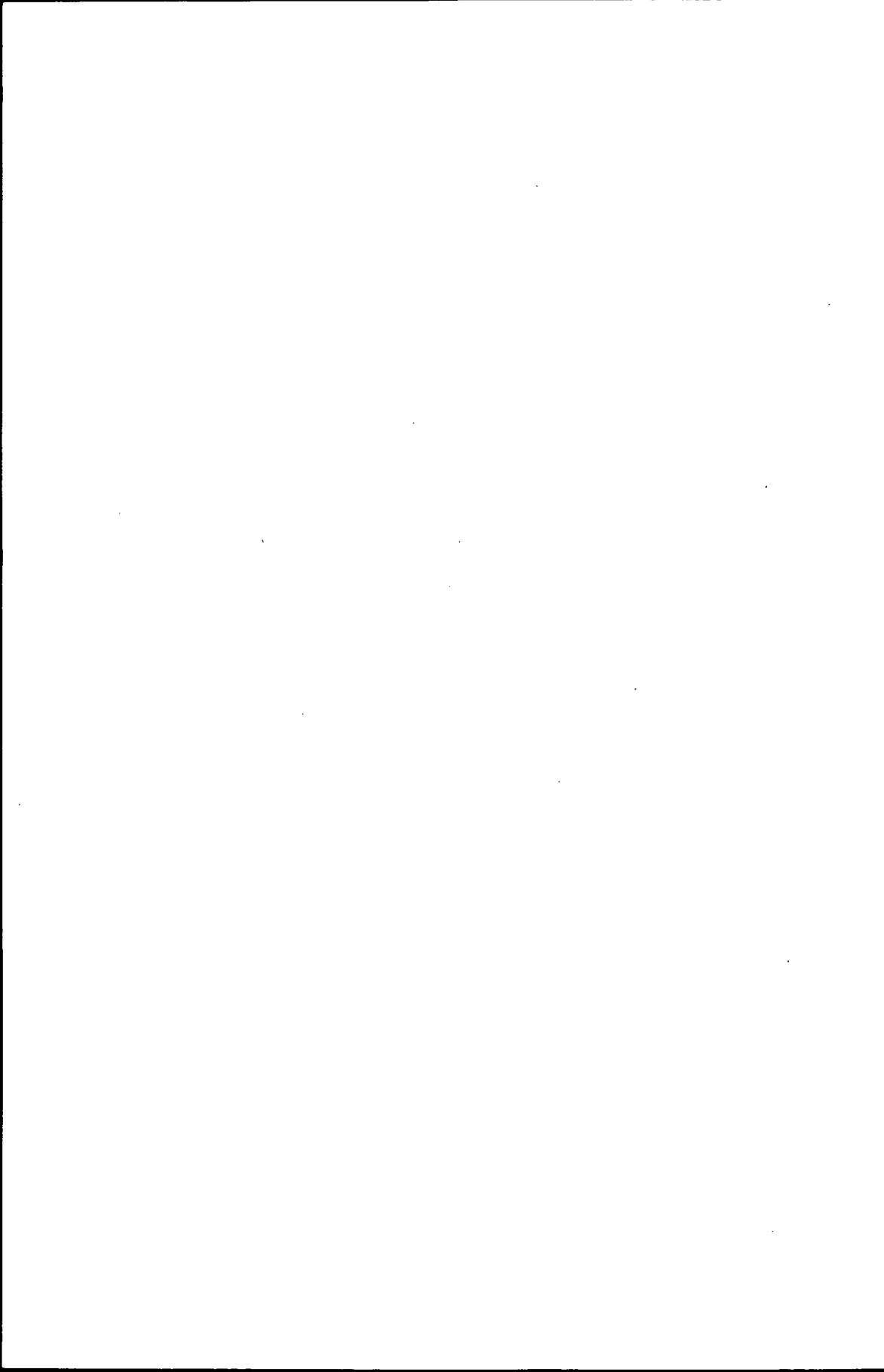
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
	CP Reims	Principes arrêtés		CP Reims			Haute Marne Ardennes	Chalon/M. Reims Charleville/M.

CONTRAT PARTICULIER
06/07/1984

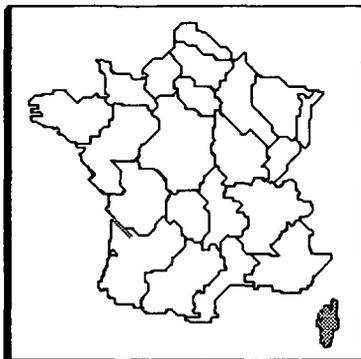
SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRAS ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
<u>Ardennes</u> dév. Rethel -rocade Sedan - Wadlincourt- balan Frenois	33,8	41		15
<u>Aube</u> dév. Buchère - dev.nord est Troyes -section RN19/ RN77 et RN77/CD 970	20,5	24,5		7,5
<u>Marne</u> dév. Champillon- dév. Vitry le François	28	35,7		15,3
<u>Haute Marne</u> dév. Gudmont -dev. Laneuville- Gourzon -Prez	40,5	40,5		
<u>Etudes</u>	4,5	6,3		3,7



La carte de visite "Transport" de la région **CORSE**

SUPERFICIE: 8681Km2 POPULATION: 240178 H.DENSITE: 28 BUDGET 1985: 317MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp) :

PORTS(+ 225000 T/an Reçu où Ex): BASTIA-AJACCIO

CHANTIERS CNC: -
 CHANTIERS NOVATRANS: -
 CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): AJACCIO-BASTIA-CALVI

GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): -

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: AJACCIO-BASTIA

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 563
 AUTOROUTES: 0
 VOIES FERREES: 231
 dont VOYAGEURS: 231
 VOIES NAVIGABLES: 0
 dont CANAUX: 0

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 17870
 TRACTEURS: 397
 REMORQUES: 32
 SEMI-REMORQUES: 408

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 615
 AUTOMOBILES: 156323

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 132900
 GAZOLE: 37300

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	LES RESULTATS	0
Reçus	SONT CUMULES AVEC	0
Intrarégionaux	LA PROVENCE	0

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	3473	0
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	1824.3	0

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	NON CONNU	ROUTIERS:	0
---------------	-----------	-----------	---

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 1564 % DU TOTAL: 2.61 % SECTEUR PRIVE: 87

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 14/5/1985

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I R	L'Etat et la Région, à partir de 1985, participeront au financement de travaux routiers. Le programme de liaisons régionales essentielles sera défini dans un contrat particulier	☉	56	42 4 ⁽¹⁾	7	3
T C	Modernisation des infrastructures et du matériel roulant des chemins de fer corse		50	37,5	12,5	
I A	Un avenant au contrat concernant les équipements aéroportuaires sera conclu. Les deux CCI seront associées aux actions définies dans un contrat particulier					

(1)Financement F.I.A.T

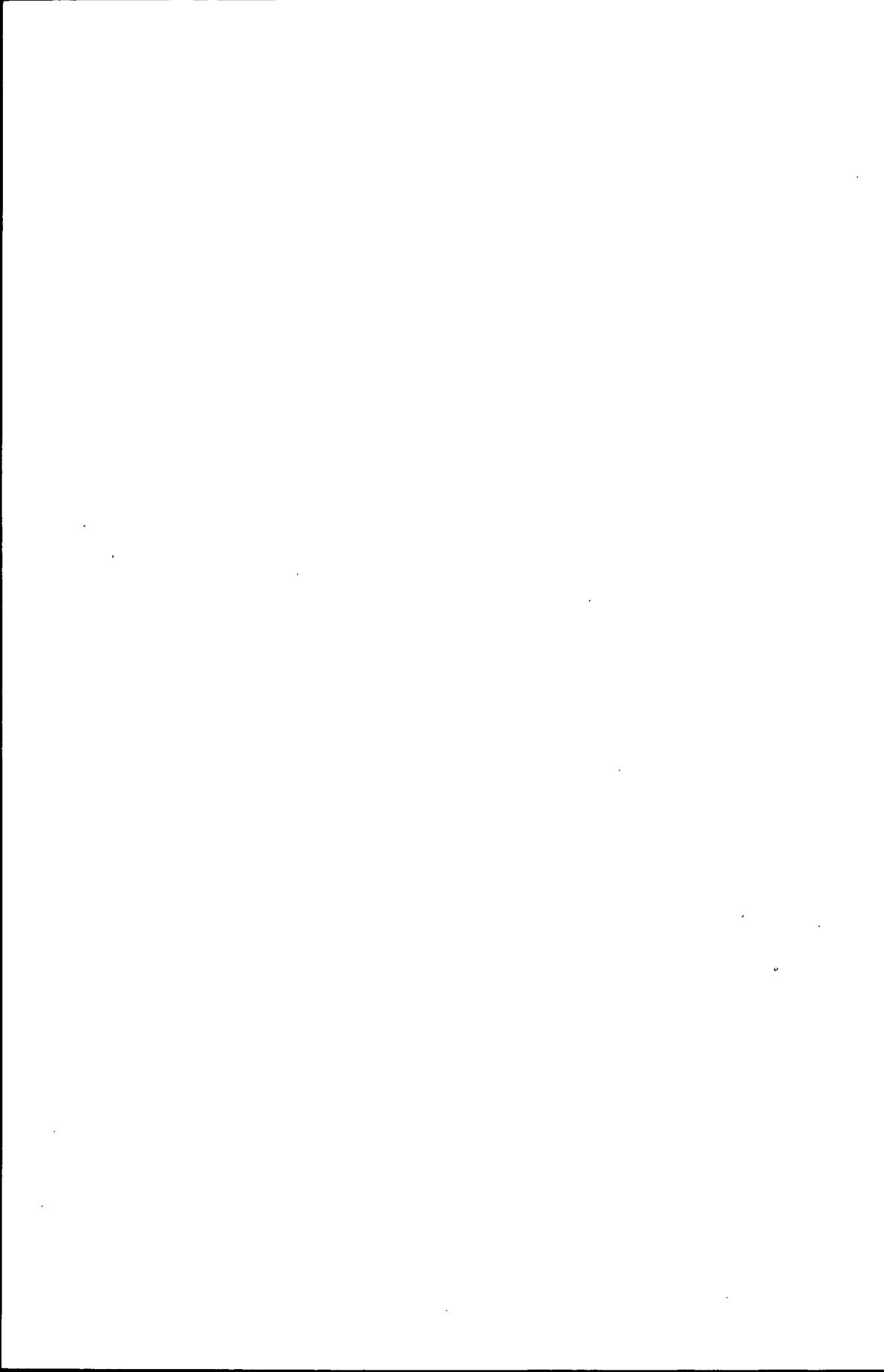
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
			-F- H.Corse Corse S.	-F- Ajaccio			Haute Corse	

CONTRAT PARTICULIER
30/07/1985

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRAS ROUTIERES

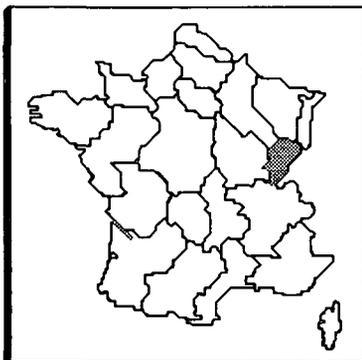
Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Routes Nationales Calibrage et rectification entre Pont d'Ortolo/Roccapina et Tour d'Orieno- aménagement Novella/Ponte- Leccia et Lozare/Belgodère.	21,9	8		
Calibrage et rectification Tour d'Olméro/Figari, Tonnara/Bonifacio, Casabriva/Propriano - Boulevard du front de mer à Ajaccio- Route n.elle Ostriconi- 2X2 V. Casatona/Rivinco- Boulevard du Fango à Bastia- rectification Corté/CD 143	146,1			
Aménagements chemins départementaux		8		



La carte de visite "Transport" de la région

FRANCHE-COMTE

SUPERFICIE: 16188Km2 POPULATION: 1084000 H.DENSITE: 67 BUDGET 1985: 303MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 836
 AUTOROUTES: 158
 VOIES FERREES: 1109
 dont VOYAGEURS: 759
 VOIES NAVIGABLES: 319
 dont CANAUX: 197

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 55873
 TRACTEURS: 2678
 REMORQUES: 545
 SEMI-REMORQUES: 1972

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 1968
 AUTOMOBILES: 508110

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 443200
 GAZOLE: 222000

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): YESOUL
 MONTBELIARD-TAUAUX SOLVAY
 PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): -
 CHANTIERS CNC: BESANCON-VESOUL
 CHANTIERS NOVATRANS: -
 CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): -
 GARES SNCF(+ 500000 voyages/an) BESANCON VIOTTE
 PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: BELFORT-BESANCON
 MONTBELIARD

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	4200	764
Reçus	4751	1489
Intrarégionaux	19333	78

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	6186	8368
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules tour X Km)	4390.2	1098.7

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes Rales-Milliers de Y/K)

FERROVIAIRES: 73717 ROUTIERS: 9978

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 10067 % DU TOTAL: 2.93 % SECTEUR PRIVE: 70.2

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 6/3/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I R	Programme à examiner dans le cadre d'un contrat particulier	CPB	332	150	70	112
D	Mise en place d'un DUT transport et logistique à l'IUT de Belfort					
	Création d'équipements prioritaires pour le développement du tourisme fluvial					

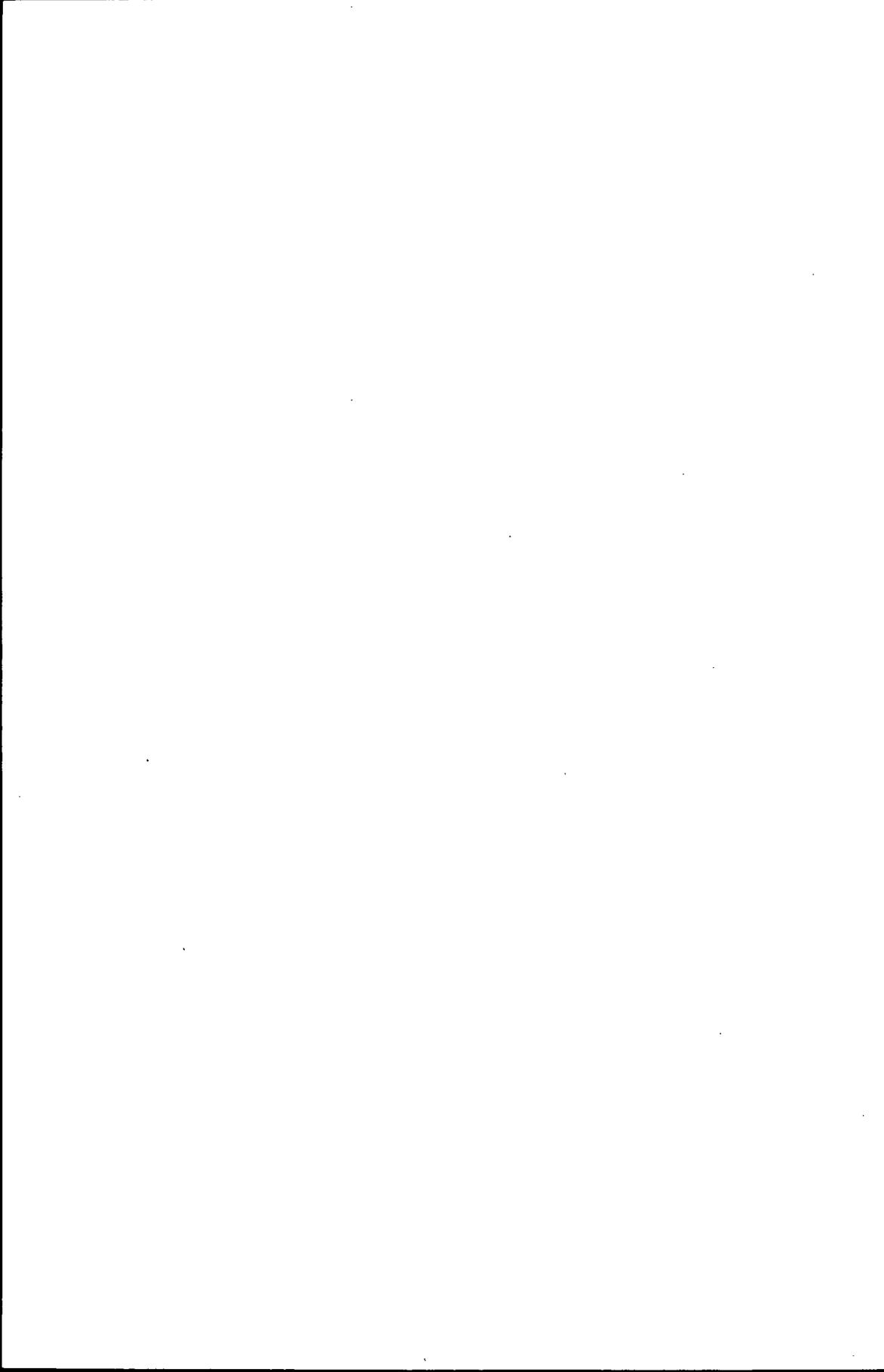
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
			R H. Saône Jura	Belfort Montbéliard	Montbéliard		Ter.Belbort Jura	Belfort Besançon Montbéliard

CONTRAT PARTICULIER
29/10/1984

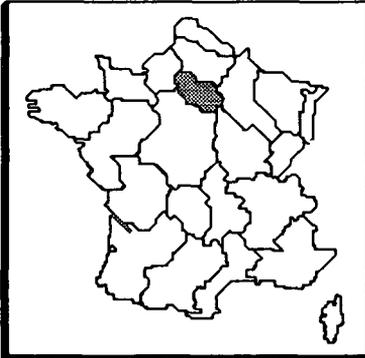
SECTEURS(S) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
<u>DOUBS</u>				
Rocade Montbéliard - aménag. Trou au Loup et rec- cordement 2X2 V. plaine de la Saône -doublement CD11 Besançon- aménag. carrefour "farine" à Besançon -pont sur le Doubs à Pontarlier- dev. de Pontarlier- tunnel "citadelle" Besançon	39	19,5	51,3	
<u>JURA</u>				
Dév. Arbois -dev. Plainaiseau -dev. Cousance	33,2	16,4	16,4	
<u>Haute SAONE</u>				
Aménag. CD 438 Lure/Héricourt-route Rioz/Voray	43	16,8	27,2	
<u>Ter. de BELFORT</u>				
Liaison Héricourt/Delle	34,8	17,4	17,4	



La carte de visite "Transport" de la région ILE DE FRANCE

SUPERFICIE: 12012Km² POPULATION: 10073000 H.DENSITE: 839 BUDGET 1985: 4331MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1868
AUTOROUTES:	441
VOIES FERREES:	1679
dont VOYAGEURS:	1498
VOIES NAVIGABLES:	533
dont CANAUX:	75

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	540769
TRACTEURS:	13715
REMORQUES:	2764
SEMI-REMORQUES:	15746

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	17859
AUTOMOBILES:	4630323

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	4033900
GAZOLE:	1469100

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF (+ 400000 T/an Recu et Esp): NOISY-GRAND PUY
VAIRES- OULCHY-GENNEVILLIERS-LE BOURGET-P.CHAPELLE
LES MUREUAX-P.BATIGNOLLES-P.TOLBIAC-CHOISY-RUNGIS
VERNOU-MONTEREAU-POMPADOUR MAISON ALFORT
PARIS

CHANTIERS CNCLA CHAPELLE-BATIGNOLLES-BERCY-BONNEUIL
CHANTIERS NOVATRANS: RUNGIS-NOISY-POMPADOUR
CHANTIERS CNC/NOV.: VALENTON BATIGNOLLES

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS (+ 100000 Pas./an): ROISSY-ORLY-LE BOURGET

GARES SNCF (+ 500000 voyages/an): 102 GARES
DONT LES 6 DE PARIS

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: DANS LE CADRE DU
SYNDICAT DES TRANSPORTS PARISIEN POUR LA PETITE COURONNE

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	22382	5403
Reçus	29393	9328
Intrarégionaux	97035	475

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	13336	39525
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	9764.2	10553.3

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes B.lieue-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 823041 ROUTIERS: N.C

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 261339 % DU TOTAL: 6.05 % SECTEUR PRIVE: 50.7

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 17/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I R	Opérations en lien avec l'A 86 Liaisons interdépartementales Opérations de voiries urbaines Opérations en rase campagne	à préciser dans un contrat particulier	4000	1200	2800	
			1200	660	540	
			1050	577,5	472,5	
			500	250	150	100
T C	Achèvement d'opérations en cours Lancement d'opérations nouvelles	à préciser dans un contrat particulier	1230	369	369	492(2)
			2768	1195	1535,5	37,5(3)
D	Lutte contre les inondations (équipements au sol - renforcement des ouvrages d'art)					
	(2) Prêts au entreprises (3) pour tramway de Bobigny					

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
BRF de Marne la Vallée	BRF Batignolles BRF/AN Valenton					Metro-RER Banlieue SNCF prevus au contrat de plan	Val d'Oise Yvelines Essonne Seine St. D Seine et Marne Paris Val de Marne Haut de Seine	Meaux St.Quentin Y. Versailles Stains Aubervilliers Drancu Montreuil St.Denis Epinay Le rancy Ste.Geneviève Bl.Mesnil Vitry /S Boulogne Nanterre - Asnières Rueil/M
						Villejuif Poissy Champigny Creteil Fontenay /B Mais. Aifort	Gagny Argenteuil Ivry Aulnay Colombes Neuilly Antony Levallois P.	

CONTRAT PARTICULIER
17/04/1984

SECTEURS(S) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES - TRANSPORTS COLLECTIFS

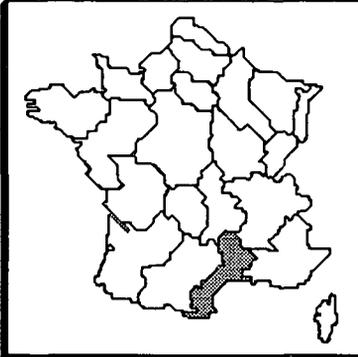
Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Depart.ents	Autres
INFRA ROUTIERES				
<u>A 86 liaisons A1/A6 - 2X2V. Rungis-liaison CD30/A1</u> aménagement divers-prot. phonique	1200	2800		
<u>Liaisons interdepartementales</u> A10(Roissy/Marne la V.) -déviation Brie C.R.-échan- geur Val Maubue-liaison RN6/RN5-raccordement F6/RN6-échangeurs A6- doublement dev. St.Michel/O doublement F6 entre A10/RN20-prot. phonique	660	540		
<u>Voiries urbaines</u> achèvement G12- RN322- dev.Mantes/Lormay- 2X2V. A12/St.Apoline- passage la Courneuve RN2- A14 section la Défense-prolongement A15- rive gauche de la Seine- RN19 Ivry	577	472		
<u>Rase campagne</u> Dév. RN36 Septeuil/Fontenay-aménagement RN4, RN12,RN14-carrefour croix verte RN1-2X2V. Puisseaux/Villeneuve	250	150		100
TRANSPORTS COLLECTIFS				
<u>Achevement</u> Vallée Montmorency-gare du Nord - Chatelet/gare du Nord -bifur. St. Cyr/Puisseaux -prolongement l. 7 Villejuif et la Courneuve et l.5 Bobigny-gare Saint Michel- site propre RN305,RN192,RN186-accès gare de Bobigny-aménag. Bd. Maréchaux-site p.Ivry- couloir gare de l'est	369	369		*
<u>Opérations nouvelles</u> Interconnection Ouest- pilotage automatique de ligne- site propre St.Denis- transval de Marne- tramway St.Denis/Bobigny	1195	1135		37,5

* Prêts aux entreprises



La carte de visite "Transport" de la région **LANGUEDOC-ROUSSILLON**

SUPERFICIE: 27447Km² POPULATION: 1926000 H.DENSITE: 70 BUDGET 1985: 593MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1421
AUTOROUTES:	374
VOIES FERREES:	1566
dont VOYAGEURS:	989
VOIES NAVIGABLES:	278
dont CANAUX:	218

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	114198
TRACTEURS:	4044
REMORQUES:	586
SEMI-REMORQUES:	3029

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	2635
AUTOMOBILES:	910637

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	1145900
GAZOLE:	511800

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp):	L'ARDOISE SETE- FRONTIGNAN
PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex):	SETE-PORT LA NOUVELLE
CHANTIERS CNC:	SETE-MONTPELLIER
CHANTIERS NOVATRANS:	MONTPELLIER
CHANTIERS CNC/NOV.:	PERPIGNAN

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an):	MONTPELLIER-NIMES PERPIGNAN
GARES SNCF(+ 500000 voyages/an):	MONTPELLIER-NIMES PERPIGNAN-BEZIERS
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:	ALES-BEZIERS-NIMES CARCASSONNE-MONTPELLIER-NARBONNE-PERPIGNAN-SETE

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	7260	3286
Reçus	6115	1304
Intrarégionaux	45775	253

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour).	7526	18600
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	8708.2	9011.8

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	130522	ROUTIERS:	12602
---------------	--------	-----------	-------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 21998 % DU TOTAL: 4.37 % SECTEUR PRIVE: 59.4

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 16/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	Amélioration du réseau rase campagne	à préciser dans un contrat particulier	200	100	100	
	Amélioration en milieu urbain		127,2	92,5	34,8	
V.N	aménagement du canal du Rhone à Sète	CP	212	127	53	32
I.P	Aménagement de Port la Nouvelle	CP	12	6		
T.C	Mise en oeuvre du schéma régional	CP	42,5	10	32,5	
T.M	Etudes pour implantation de plateforme	CP	0,4	0,2	0,2	
	Aide au conseil (marchés créneaux nouveaux export)	avenant		1	1	
	Aide à la modernisation des entreprises	24/5/85		6	4	
	Création ou extension de plateformes			10*	5,5*	
Rappel: la réalisation de l'autoroute A55 Arles/Nîmes est inscrite au 9 ^o plan						

*1^o Tranche 1985/1986

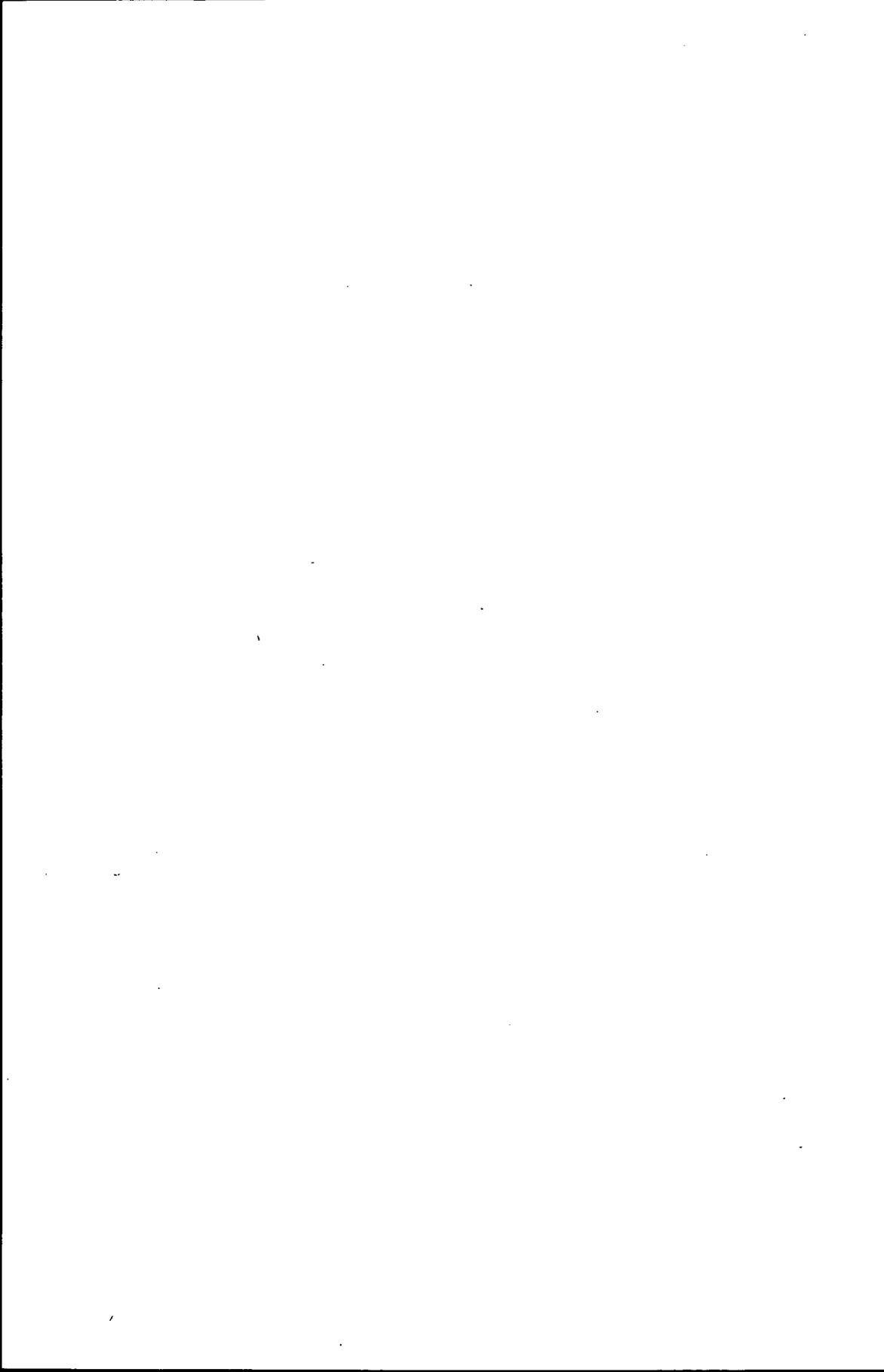
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
Perpignan le Boulou	CP Perpignan	Signé	Hérault	Nîmes Alès Montpellier	Alès Carcassonne Montpellier Perpignan		Aude Gard Hérault Pyrénées Or.	Nîmes Montpellier
			CP Aude Gard	CP Alès				

CONTRAT PARTICULIER
22/08/1984

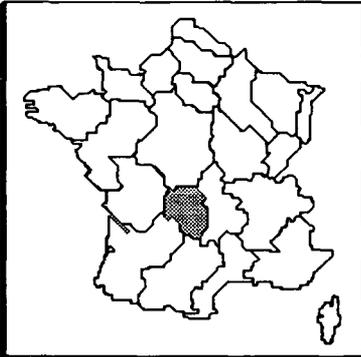
SECTEURS(S) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES-TRANSPORTS COLLECTIFS -TRANSPORTS MARCHANDISES-VOIES NAVIGABLES-PORTS

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
INFRASTRUCTURES ROUTIERES				
<u>Opérations en rase campagne</u>				
Aude: jonction RN20/A61 -déviation Ségean	14,3	19		4,6
Gard: suppression PN à Bagnols/ceze-dév. Millau-dev. Boucoiran	23,3	18		4,2
Hérault:dév. Frontignan-N112 travaux pour renf. coordonnés	24	24		7
Lozère :RN9 Mende - RN88Balsieges/les Ajustons- RN108 Marvejols/Barjac - RN106 carrefour Balsieges	12,5	12,5		
Pyrénées Orientales :RN116 créneau Ria- dev. Prages-travaux préalables à renf. Mont Louis/Bourg Madame -doublement Perpignan/San Félix - RN114 aménag. Port Vendres/Cerbère	23	23		
Etudes et acquisitions foncières	2,8	3,5		
<u>Opérations en milieu urbain</u>				
Aude: rocade N.Carcassonne- rocade NO Narbonne	13,9	4,1		14,8
Gard: rocade Alès -carrefour Bd.sud et passerelle Bd.ouest Nimes	12	7,7		18,5
Hérault :dénivellement place de la Comédie Montpellier	45	13,5		31,5
Pyrénées Orientales: rocades et voies sur berge Perpignan	21,6	8,1		25,3
TRANSPORTS COLLECTIFS				
Renforcement de la desserte ferroviaire entre Avignon- Perpignan et Carcassonne				
Amélioration des services ferroviaires et routiers en direction de l'arrière pays (Mende, Lodève, Millau, St. Pons, Castres, Quillan)				
Acquisition de matériel ferroviaire -Organisation de rabattements par transports routiers- promotion des centres de correspondance entre la route et le rail -Information des usagers	10	32,5		
TRANSPORTS MARCHANDISES				
Valoriser les n.elles infrastructures afin de contribuer à une meilleure organisation des chaînes logistiques, transports terrestre ou maritimes. Actions autour du marché St.Charles de perpignan et de l'autoport du Boulou	0,2	0,2		
VOIES NAVIGABLES				
CANAL DU RHONE A SETE: Dév. de Frontignan-dév. d'Aigues Mortes avec suppression pont SNCF ligne Nimes/le Grau du roi -Dragage pour élargissement du plafond à 15 m	127	53	32	
PORT DE PORT LA NOUVELLE				
Rempietement quai est 2	6	2		4
Voies de grues et voies ferrées de quai				1



La carte de visite "Transport" de la région **LIMOUSIN**

SUPERFICIE: 1693Km² **POPULATION:** 737000 **H.DENSITE:** 44 **BUDGET 1985:** 258MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): LIMOGES BENEDIC.
PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): -
CHANTIERS CNC: -
CHANTIERS NOVATRANS: -
CHANTIERS CNC/NOV.: LIMOGES

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): -
GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): LIMOGES BENEDICTINS
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: BRIVE-LIMOGES

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 731
AUTOROUTES: 0
VOIES FERRÉES: 992
 dont VOYAGEURS: 875
VOIES NAVIGABLES: 0
 dont CANAUX: 0

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 38247
TRACTEURS: 2019
REMORQUES: 269
SEMI-REMORQUES: 1508

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 973
AUTOMOBILES: 330799

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 333000
GAZOLE: 153300

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	2518	328
Reçus	3730	1009
Intrarégionaux	12226	5

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	5894	0
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	3785.3	0

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 75340 **ROUTIERS:** 3584

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 8513 **% DU TOTAL:** 4.06 **% SECTEUR PRIVE:** 43.9

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 4/6/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	Programme à fixer dans un contrat particulier	CP3		62,5		
T.C	A définir dans un contrat de développement					
D	Opérations de prévention et de protection contre les inondations en Corrèze	CP3				
	Rappel: la mise en 2x2 voies Vierzon/Limoges est inscrite au 9° plan					

Les actions financées au titre des P.P.E

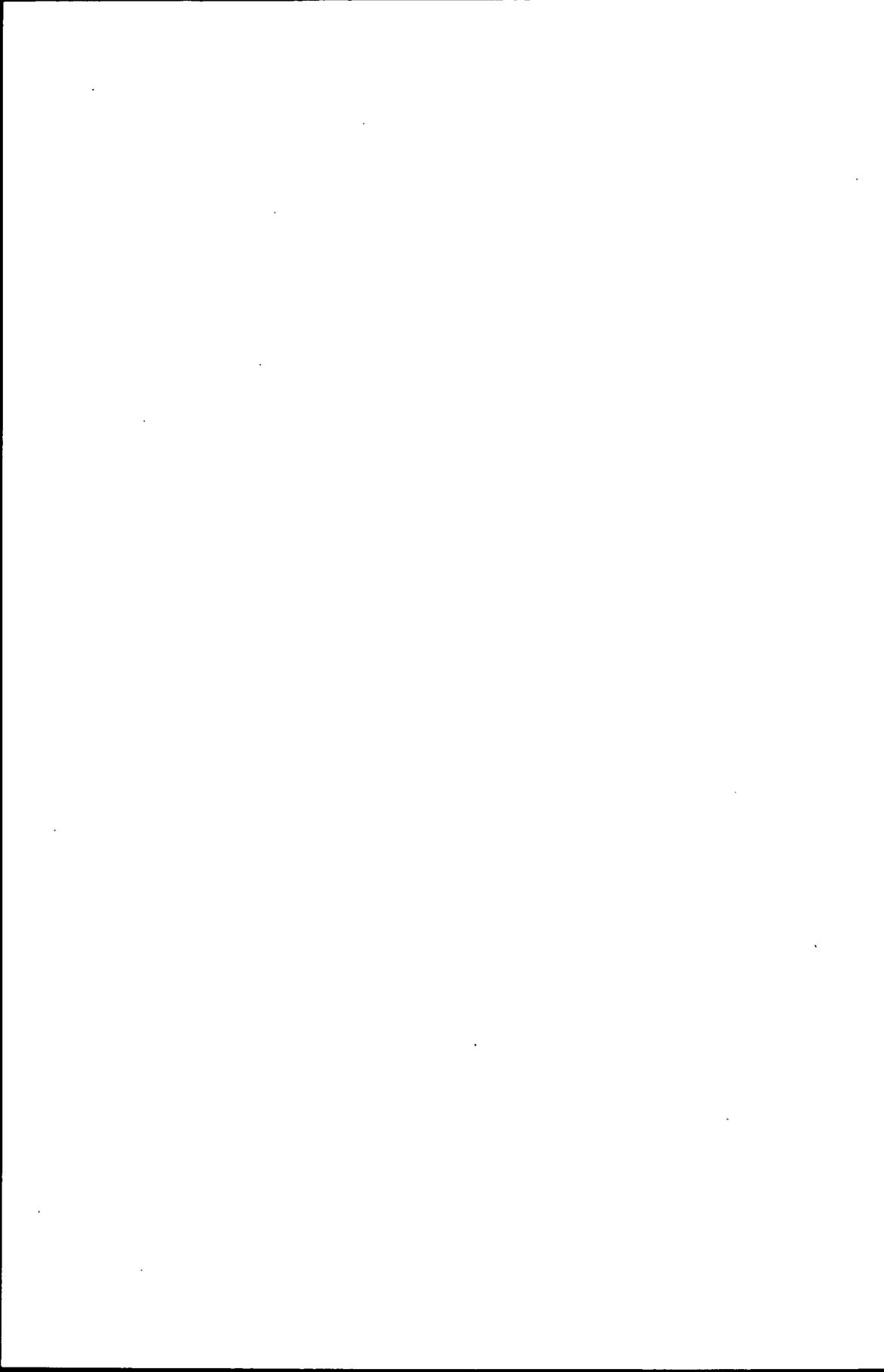
P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
		En cours	Creuse P- H.Vienne				Creuse Hte.Vienne Corrèze	Limoges

CONTRAT PARTICULIER
04/06/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES

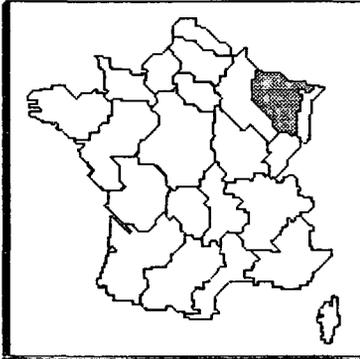
Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Depart.ents	Autres
RN 145 traversée de la Gartempe-dev. Gouzon				
RN141 2X2 V. aux Séguines et Limoges/le Breuil				
RN147 Améliorations liées aux renforcements sur Limoges/Bellac				
RN120 améliorations liées aux renforcements sur Uzerche/Tulle et Tulle /le Cantal				
RN121 rectification virage laChapelle aux Brocs	62,5	62,5		

POUR LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS VOIR VOIES NAVIGABLES REGION AUVERGNE



La carte de visite "Transport" de la région **LORRAINE**

SUPERFICIE: 23539Km2 POPULATION: 2319000 H.DENSITE: 99 BUDGET 1985: 526MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1441
AUTOROUTES:	433
VOIES FERREES:	2197
dont VOYAGEURS:	1491
VOIES NAVIGABLES:	687
dont CANAUX:	522

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	103208
TRACTEURS:	6408
REMORQUES:	977
SEMI-REMORQUES:	4969

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	3402
AUTOMOBILES:	1014968

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	826900
GAZOLE:	497300

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 31095 % DU TOTAL: 4.28 % SECTEUR PRIVE: 54

Statistiques 1984

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+400000 T/an Reçu et Esp): CHAMPIGNEULLES
LANEUVILLE-YARANGEVILLE-PONT ST.VINCENT-POMPEY-YITTEL
DIEULOUARD-PONT A MOUSSON-CONTREXEYILLE-RAON-PAGNY/M
ST.GERMAIN-EBANGE-AGONDANGE-UCKANGE-HAYANGE-MOYEUYRE
GANDRANGE-WOIPPY-DROITAUMONT-TUCQUEGNIEUX-BOULIGNY
HEMING-COCHEREN-BENIN-CREUTWALD-REHON-MONT ST.MARTIN
PORTS(+225000 T/an Reçu ou Ex):
CHANTIERS CNC: EPINAL
CHANTIERS NOVATRANS:
CHANTIERS CNC/NOV.: METZ-NANCY

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+100000 Pas./an):
GARES SNCF(+500000 voyages/an): NANCY-LUNEVILLE METZ
EPINAL- THIONVILLE-PONT A MOUSON
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: EPINAL-FORBACH-METZ
LONGWY-NANCY-THIONVILLE-YERDUN-VALLEE DE LA FENCH

TRAFFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	8010	10467
Reçus	9091	4725
Intrarégionaux	55573	15717

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour).	5383	11352
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	6306.0	4413.5

TRAFFICS VOYAGEURS SMCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	300623	ROUTIERS:	23844
---------------	--------	-----------	-------

EMPLOIS

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 11/7/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	Programme de désenclavement du bassin sidérurgique, des vallées vosgiennes, aménagement de la RN4, à préciser dans un contrat particulier	☉		850		
V.N	Acquisition pour mise à grand gabarit de la Meurthe	☉	40(1)	14(1)	8(1)	18(1)
I.A	Création d'un aéroport à Louvigny, financement et travaux à définir dans un contrat particulier.		213(2)	74,5 (2)		
T.C	A préciser dans un contrat de développement					
T.M	Etudes pour le TGV est à prévoir dans un contrat particulier					
T.M	Un contrat de développement pourra définir les actions possibles notamment pour les plateformes d'échanges.					
D	Promotion du tourisme fluvial					

(1) valeur 1983 (2) valeur 1981

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
		Envisagé	Moselle	Nancy	Nancy		Moselle Meurthe et M. Meuse Vosges	Nancy Metz Epinal
				☐ Epinal Longwy				

**CONTRAT PARTICULIER
31/05/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES

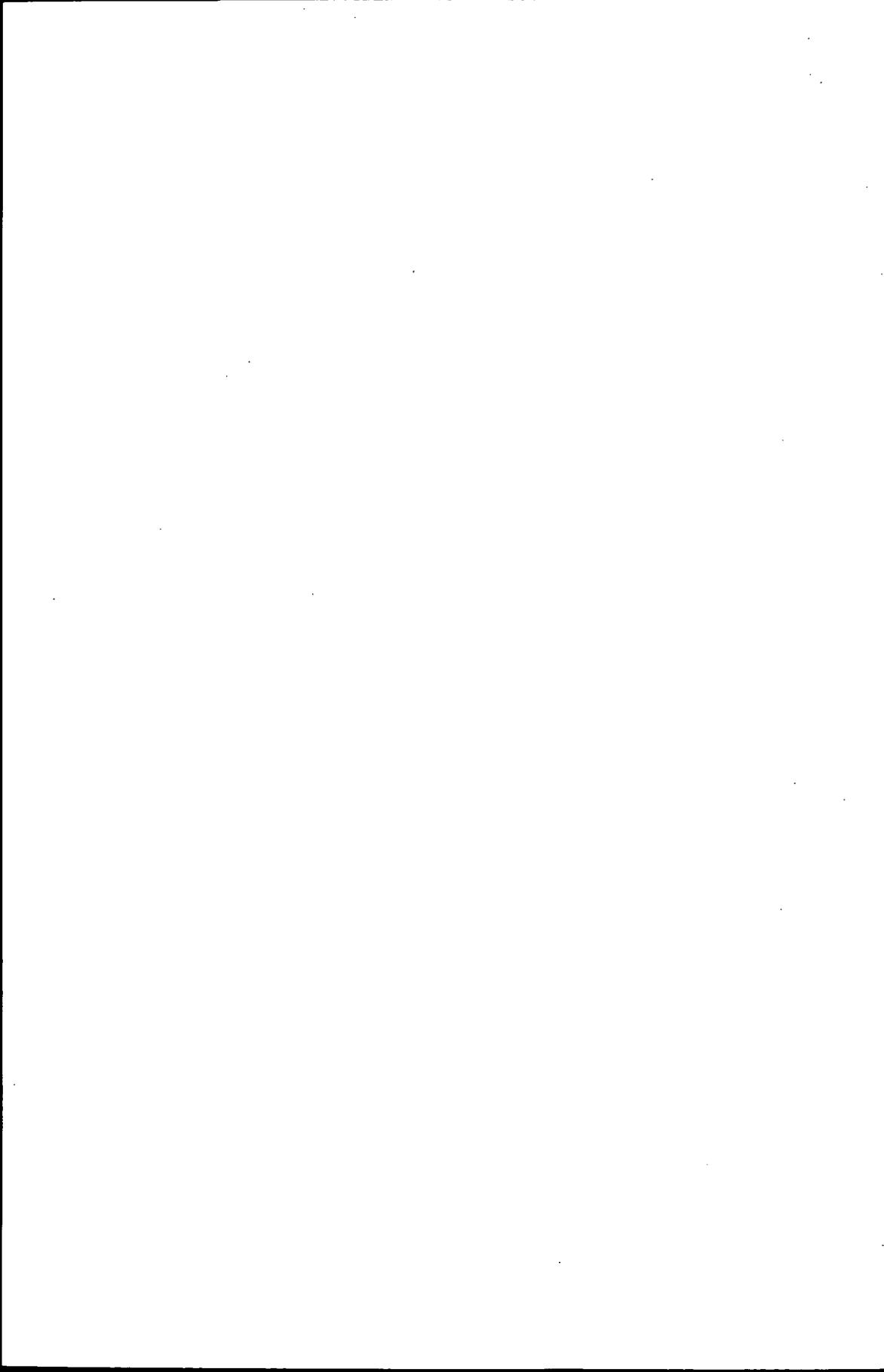
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
<p><u>Plan Vosges</u> Route Flavigny/Charmes- dév. Charmes- dév.Epinel- dev.Arches-Pouxoux- dev. Remiremont- dev. Luné- ville ouest-dev.St. Blaise- dev. Etival- dev. St. Dié- créneau RN 59 -créneau St. Dié/Saulay.</p> <p><u>Plan Bassin siderurgique:</u> dev. NO et SO de Longwy - dev.Crusnes/Aumetz- dev Villers la montagne- A31 Metz/Maizieres- liaison Longlaville/Mont St. Martin- autoroute vers Thionville</p> <p><u>Programme RN 4</u> Contournement Toul- doublement Ligny/VOID et Ludres/Hudeviller - dev.Lunéville est - dev. Sar- rebourg - dev Mittebron- autoroute vers Toul</p>	850			<p>§ différents suivant l'action en cause</p>

**CONTRAT PARTICULIER
7/10/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) VOIES NAVIGABLES

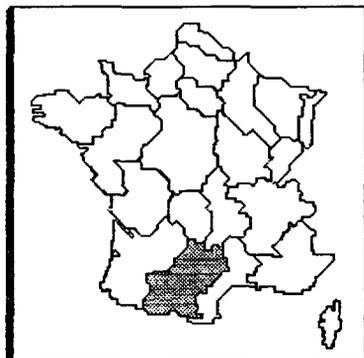
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Aménagement de la Meurthe section étang du Manoy / Pont Vayringe	15*	9,9*		19,8*

* valeur 1/1/85 HT



La carte de visite "Transport" de la région **MIDI-PYRENEES**

SUPERFICIE: 45347Km2 POPULATION: 2325000 H.DENSITE: 51 BUDGET1985: 666MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 1588
 AUTOROUTES: 152
 VOIES FERREES: 1930
 dont VOYAGEURS: 1392
 VOIES NAVIGABLES: 186
 dont CANAUX: 186

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 130166
 TRACTEURS: 5626
 REMORQUES: 1036
 SEMI-REMORQUES: 4429

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 3291
 AUTOMOBILES: 1097604

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 1018600
 GAZOLE: 509300

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): FENOUILLET
 TOULOUSE MATABIAU-EMPALOT-ALBI MADELEINE-CARMAUX
 PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): -
 CHANTIERS CNC: TOULOUSE-MAZAMET
 CHANTIERS NOVATRANS: TOULOUSE
 CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): TOULOUSE-TARBES
 GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): TOULOUSE MATABIAU
 TARBES
 PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: ALBI-CASTRES-PAU
 MONTAUBAN-TARBES-TOULOUSE

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	6907	2274
Reçus	7803	3604
Intrarégionaux	48997	527

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	7243	13644
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	10104.6	2009.8

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 275514 ROUTIERS: 24953

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 22871 % DU TOTAL: 3.48 % SECTEUR PRIVE: 61.2

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 3/5/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particu. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	Programme à définir dans un contrat particulier notamment Toulouse-Albi/Gemel et Maissac	CFE		200	200	
	Route nouvelle Toulouse/Albi ●AYENANT 20/8/85			30	30	
TC	Objectif d'une augmentation du trafic en 5 ans de 22% pour la route et 18% pour le fer:					
	a) amélioration des infrastructures		82,5*			54,5*
	b) achat de matériel	CFE	34,3*			34,3*
	c) restructuration du réseau		80,8*	27*		
TM	L'action à entreprendre pour la promotion d'équipements appropriés sera précisée ultérieurement.					
	Aide au conseil Utilisation des technologies nouvelles Etudes pour implantation de plateforme CP ●AYENANT 10/7/85			6,5	0,5	
	Rappel: la mise en 2x2 voies Tarbes/Toulouse est inscrite au 9° plan					

*valeur janvier 1983 suite protocole du 28/9/1982

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%		
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Departements	Villes
	IR Toulouse	Signé	H.Pyrénées	Castres		Etudes Métro Toulouse	Ariège Gers Lot H.Pyrénées Tarn et Gar. Aveyron H.Garonne	Tarbes Montauban Toulouse
			F- Ariège Aveyron	F- Montauban				

CONTRAT PARTICULIER
12/07/1984

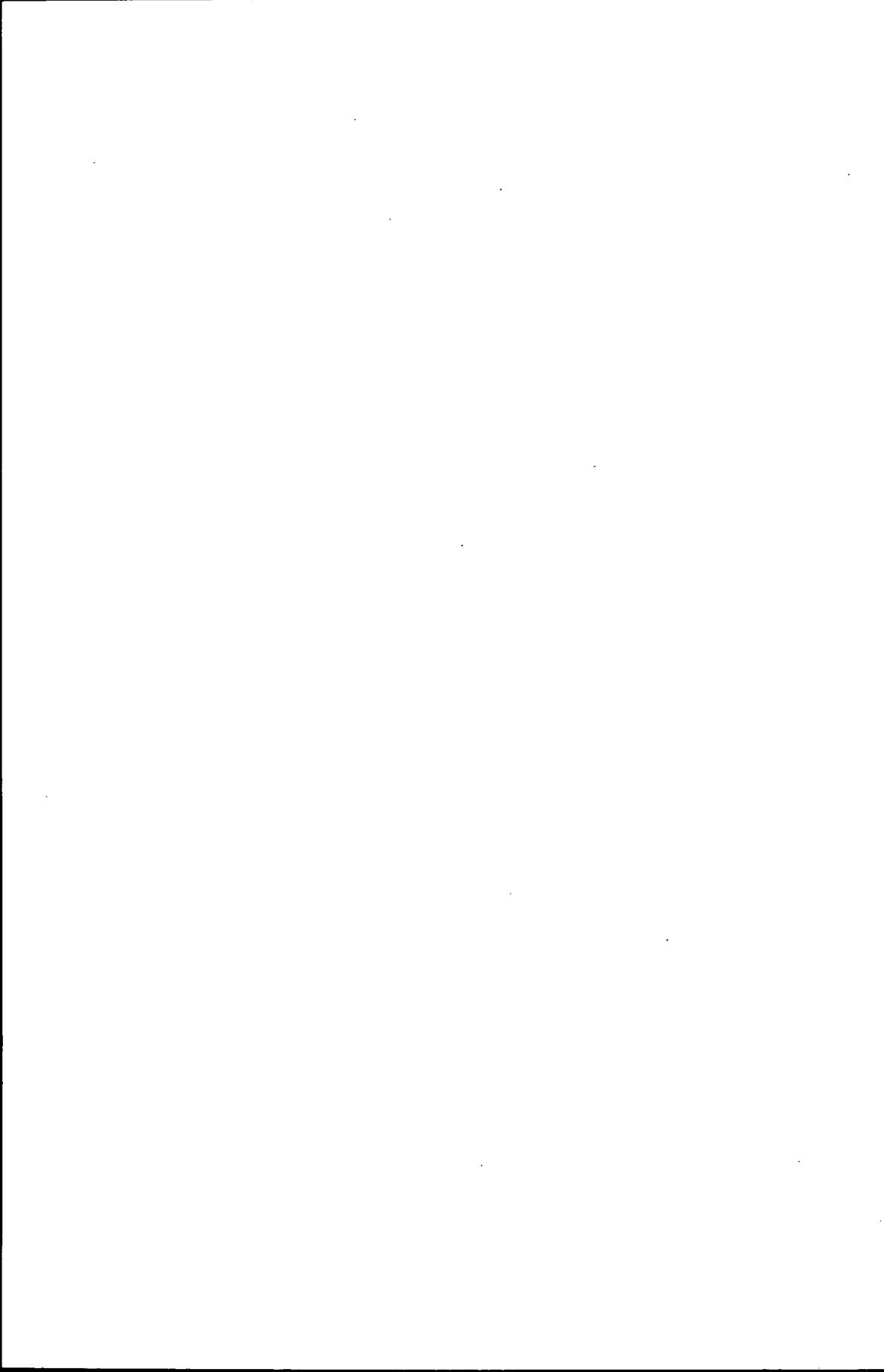
SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
2 V. Toulouse/montastruc -dev. Montastruc(2X2 V.)- 2V. Gaillac- bretelle de Gaillac- aménagement l'Hermet le Garric - dev.SD Rodez -accompagnement Auch/Fleurance -creneau nord Miramont d'Asrac- dev. Juillan -accompagnement Lourdes/Argeles G.- amélioration traversée Ayzac Ost - doublement Colomiers/Leguevin -2X2V. Castres/Saix	200	200	300	

CONTRAT PARTICULIER
15/10/1984

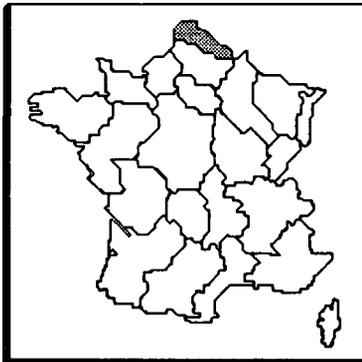
SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS COLLECTIFS

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
accroissement offre kilométrique ferroviaire(+29% de 1981 à 87) accroissement offre kilométrique services routiers d'intérêt régional(+27% de 1981 à 87) lancement de 28 opérations en zone rurale amélioration des accès(240 abribus 850 poteaux d'arrêt) actions d'information (indicateur-dépliants)	27			



La carte de visite "Transport" de la région **NORD, PAS DE CALAIS**

SUPERFICIE: 12377Km2 POPULATION: 3932000 H.DENSITE: 318 BUDGET 1985: 1252MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1084
AUTOROUTES:	418
VOIES FERREES:	1391
dont VOYAGEURS:	1013
VOIES NAVIGABLES:	638
dont CANAUX:	365

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	146950
TRACTEURS:	9088
REMORQUES:	1706
SEMI-REMORQUES:	7779

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	5010
AUTOMOBILES:	1553718

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	1265000
GAZOLE:	719400

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): LEFFRINCKOUCKE
DUNKERQUE-LESTREM-AULNOYE-BIACHE ST.VAAST-BULLY
BERGUETTE-VALENCIENNES-TRITH ST LEGER-LOURCHES-SOMAIN
CORBEHEM-HENIN B.-LIBERCOURT-PONT A VENDIN-CAFFIERS
PORTS(+ 225000 T/an Reçu où Ex): CALAIS-BOULOGNE
Reçu où Exp. DUNKERQUE
CHANTIERS CNC: LILLE-DUNKERQUE-CALAIS
CHANTIERS NOVATRANS: DUNKERQUE-LILLE
CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): LILLE
GARES SNCF(+ 500000 voyageurs/an)LILLE-DOUAI-ARRAS-LENS
VALENCIENNES-HAZEBROUCK-ARMENTIERES-LIBERCOURT
ORCHIES-DON SANGHIN-TEMPLEUVE
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: ARRAS-BETHUNE-CALAIS
BOULOGNE/M.C-CAMBRAI-DOUAI-DUNKERQUE-HENIN/CARVIN
LILLE-MAUBEUGE

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	12929	7466
Reçus	11073	4503
Intrarégionaux	65569	7073

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour).	8352	19730
PARCOURS MOYENS : (milliers de véhicules jour X Km)	5999.5	9949.6

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	525836	ROUTIERS:	8189
---------------	--------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 46698 % DU TOTAL: 4.09 % SECTEUR PRIVE: 67.5

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 27/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I R	Programme à préciser dans un contrat particulier	CP		600		
S R	Aménagement d'itinéraire pour convois exceptionnels		1,8	0,78	0,78	0,24
S R	Programme d'amélioration de la sécurité routière	CP	50	25	25	
I P	Dunkerque: liaison port est/port ouest-desserte d'USINOR	CP	624	174	50	200
	Calais: déplacement jetée est	CP	300	54	37,5	208,5
	Boulogne: ponts poste 13- restructuration du port	CP	6	3	1,5	1,5
	Action commerciale à Dunkerque	CP	5	2,5	1,25	1,25
V N	Raccordement grand gabarit au réseau Belge		399	299	24	76
	Aménagement du canal de Calais		35	17,5	8,75	8,75
	Restructuration canal à grand gabarit	CP	20	10	5	5
	aménagement d'antennes canal à grand gabarit		10	5	2,5	2,5
	Renouvellement 50 automoteurs - 50 barques (subventions)			22,5%	39,5 (auto)	
T C	Réouverture de ligne SNCF Don/Sanghin/lens		8			27,5 (barques)
	Création de 250000 Km train-titre unique de transport	CP		7		
I A	Equipement Lille-Lesquin	CP	20	10	10	
T M	Création de Plateforme-développement transports combiné	CP		35	35	
D	Création d'un groupe régional pour la recherche transport					
	Développement du tourisme fluvial					

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
Boulogne/M.		Signé	Pas de C.	Calais	Valenciennes	Ligne métro Lille	Nord Pas de Calais	Lille Dunkerque Douai Maubeuge Roubaix Tourcoing Villeneuve d'A
			P Pas de C.	P Henin-Car. Béthune				

**CONTRAT PARTICULIER
27/10/1984**

SECTEURS(S) CONCERNE(S) INFRA ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Rocade NO Lille- dev.S Boulogne- RN50 section Arras/CD 60 élarg.A 25 - route N.elle S.Montreuil- voie rapide Lille/Roubaix T - RN42 -dev.la Capelle et jonction dev.Boulogne- RN 42 Arques/ Renescure - RN42 dev. Tatingheim -liaison A1/A2 - dev. S.St Pol RN 49 dev.Bavay-dev.S. Béthune - dev.Lumbres/Sétques -dev. Boulogne nord RN42- RN42 dev.St.Omer /Arques -dev.d'Hazebrouck liaisonMaubeuge/Avesnes-doublement Longueville/Escoeuilles- contournement E. Maubeuge- liaison St.Omer/A25 par Renescure dev.Bruiy en Artois -liaison Maubeuge/Avesnes	670	670		

**CONTRAT PARTICULIER
24/05/1984**

SECTEURS(S) CONCERNE(S) SECURITE ROUTIERE

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Programme portant sur les comportements des usagers Aménagement des infrastructures Organisation des secours Recherche en matière de sécurité routière Mise en place d'un observatoire régional	25	25		

**CONTRAT PARTICULIER
01/10/1984**

SECTEURS(S) CONCERNE(S) TRANSPORTS COLLECTIFS

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
Augmentation de l'offre kilométrique ferroviaire(+ 250000 Km/t) Création d'un titre unique de transport régional action de promotion et d'information	7			

NORD PAS DE CALAIS

**CONTRAT PARTICULIER
27/10/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) VOIES NAVIGABLES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
RACCORDEMENT AU RESEAU BELGE Escaut: mise au gabarit section Trith-écluse Valenciennes- construction quai à Montagne- / aménag.de la Scarpe entre Thun/Montagne / nouveau canal Fresnes/St.Aybert - travaux d'aménagement de la Deûle Santes/Deulemont - aménagement de la Lys Mitoyenne entre Deulemont/Menin	299	27	74	
RESTAURATION CANAL GRAND GABARIT	10	5	5	
ETUDES A L'AMENAGEMENT D'ANTENNES AU CANAL A G.GABARIT	5	2,5	2,5	

**CONVENTION
6/11/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) VOIES NAVIGABLES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Modernisation du canal de Calais	17,5	8,75	8,75	

**CONTRAT PARTICULIER
27/10/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Réalisation d'études pour déterminer les besoins en matières de plateformes multimodales				
Actions dans le domaine de l'acheminement des colis lourds				
Actions commerciales en faveur des ports maritimes	35	35		

**AVENANT C.P 27/10/84
19/09/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Les zones retenues pour les plateformes sont: la façade littorale, C.U Lille, zone d'Arras et Valenciennois	Etat et Région participeront à hauteur de 30% pour les projets retenus (infrastructures, superstructures, équipements)			

NORD PAS DE CALAIS

**CONTRAT PARTICULIER
27/10/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) ACTION COMMERCIALE PORT DE DUNKERQUE

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Action commerciale destinée à accroître le trafic marchandises	2,5	2,5		

**CONTRAT PARTICULIER
22/01/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) AMENAGEMENT PORT DE DUNKERQUE

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
<u>Desserte maritime d'USINOR assurée par:</u> - une série de bassins maritimes - un quai à usage exclusif d'USINOR établi en rive sud du bassin de la Méditerranée - un système de transporteurs à bande reliant ce quai du parc de l'usine Les ouvrages sont conçus pour permettre l'accès des navires de 20,50 m de tirant d'eau à un seul poste à quai.	98,95	16,62	16,62	0,8
<u>Raccordement du port ouest au réseau de voies navigables assuré</u> - par le canal des Dunes raccordant la darse de la Manche au cercle de virement - par ce cercle de virement et le bassin de la Méditerranée - par une écluse fluvio-maritime	310	50	50	150

**CONTRAT PARTICULIER
27/10/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRAS PORT DE CALAIS

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Construction d'une digue en enrochement, démolition de l'ancienne jetée et dragage	54	37,5	30	178,5

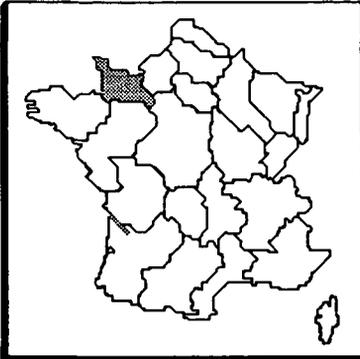
**CONVENTION
27/05/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) AEROPORT DE LILLE LESQUIN

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Achat véhicule "VIM2" et véhicule d'incendie VIC1 - système téléphonique de sécurité - renforcement section piste principale - ventilation de la centrale des groupes de secours - terrains pour extension aéroport de fret - véhicules de piste - refecton de bâtiments - nouvelle tour de controle - refecton taxiway	10	10		

La carte de visite "Transport" de la région **BASSE NORMANDIE**

SUPERFICIE: 17583Km2 POPULATION: 1350000 H.DENSITE: 77 UDGET 1985: 300MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	860
AUTOROUTES:	54
VOIES FERREES:	1148
dont VOYAGEURS:	681
VOIES NAVIGABLES:	0
dont CANAUX:	0

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	68018
TRACTEURS:	3994
REMORQUES:	732
SEMI-REMORQUES:	3084

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	1833
AUTOMOBILES:	590857

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	645700
GAZOLE:	330900

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp):	CAEN
PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex):	CAEN/OUISTREHAM CHERBOURG
CHANTIERS CNC:	CHERBOURG-CAEN
CHANTIERS NOVATRANS:	-
CHANTIERS CNC/NOV.:	-

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an):	-
GARES SNCF(+ 500000 voyages/an):	CAEN
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:	ALENCON-CAEN-ST.LO CHERBOURG

TRAFFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	6892	668
Reçus	6451	541
Intrarégionaux	23398	64

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	6552	8734
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	4751.5	478.6

TRAFFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	57630	ROUTIERS:	8401
---------------	-------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 12271 % DU TOTAL: 3.06 % SECTEUR PRIVE: 72.9

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 7/6/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	Programme à préciser dans un contrat particulier (notamment RN 175-158-12)	CFE		150	150	
	Aménagement 2x2 voies de la RN 13	CFE		150		
TM	Etudes de faisabilité d'une plateforme multimodale à préciser dans un contrat particulier	CFE		0,175	0,175	
TC	Maintient de la qualité de service public sur la ligne ferroviaire Cherbourg/Paris					

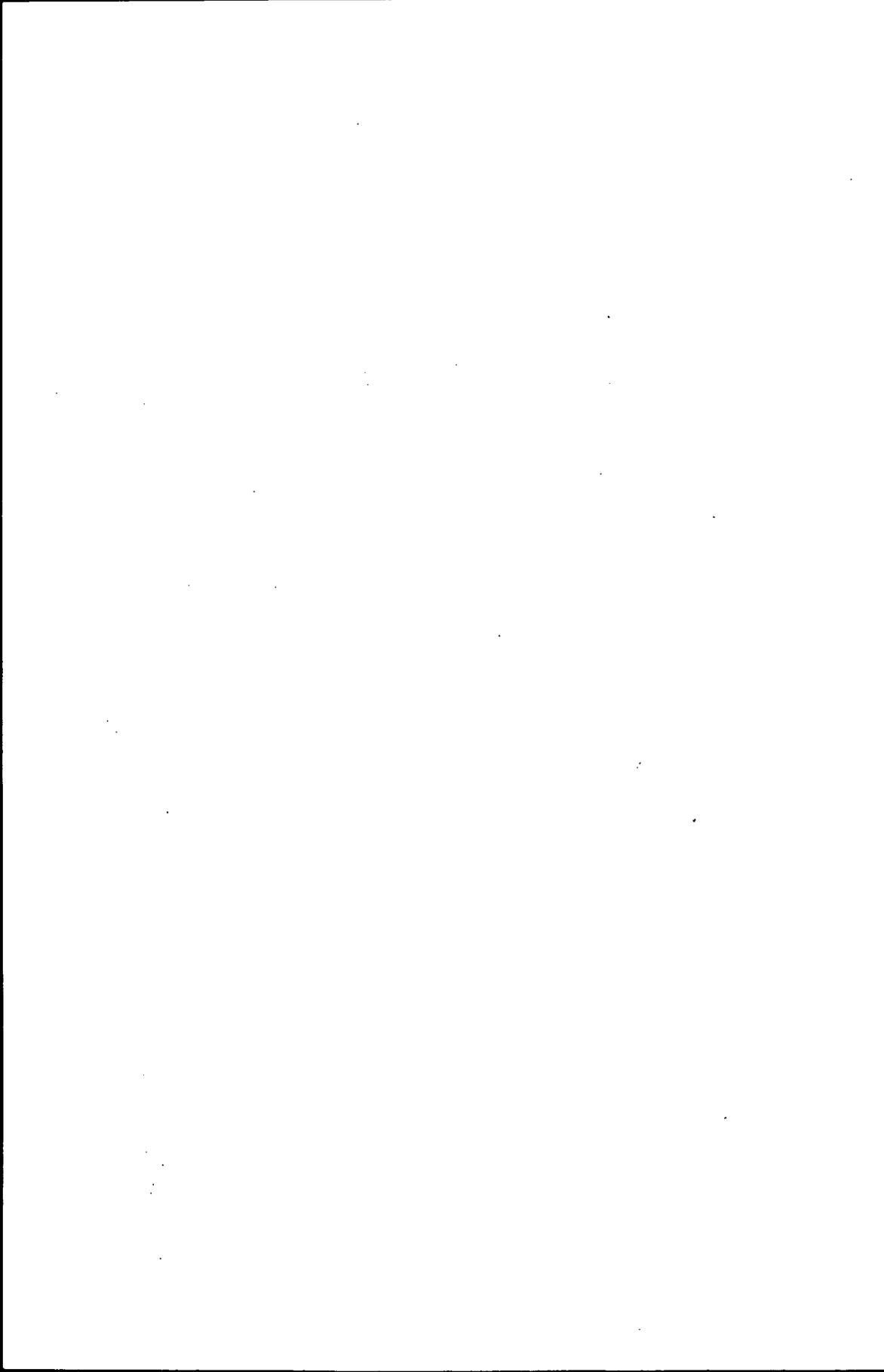
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9			P.P.E.10		P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
			Calvados	Caen	Caen		Calvados Orne	Caen Cherbourg Alençon

**CONTRAT PARTICULIER
15/11/1984**

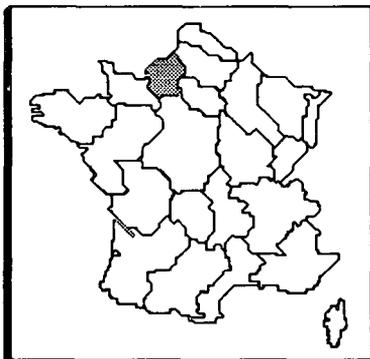
SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES-TRANSPORTS MARCHANDISES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
INFRASTRUCTURES				
RN13 dév. d'Isigny -2X2V. Mosles/Formigny- doubl. déviation d'Isigny-2X2V. Neuville enP. - dev 2X2V. Longueville-dev.2X2V. Blasville- Dev. 2V.Carentan RN12 dev. d'Alençon - RN158 dev. Potigny RN 138 dev.2X2V. Vingt-Hanaps/St.Gervais du P.- dev.Alançon - RN 175 2X2V.Caen/Missy -dev. de Missy/Parfourm - RN158 aménag.Caen/Potigny	150	150		
RN 13 dév.2X2V. valognes et Montebourg - dev. Formigny- axe N-S Tourlaville -doubl.dev.Carentan	150			
TRANSPORTS MARCHANDISES				
Etudes de faisabilité d'une plateforme multimodale en vue du désenclavement de la région et l'amélioration de son système régional de transport de marchandises	0,175	0,175		



La carte de visite "Transport" de la région HAUTE NORMANDIE

SUPERFICIE: 12258Km² POPULATION: 1650000 H.DENSITE: 135 BUDGET 1985: 372MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): LE HAYRE - PETIT QUEVILLY - ROUEN MARTAINVILLE - ROUEN ORLEANS GRAVENCHON PORT JEROME

PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): DIEPPE - LE HAYRE - ROUEN

CHANTIERS CNC: LE HAYRE
 CHANTIERS NOVATRANS: ROUEN - LE HAYRE
 CHANTIERS CNC/NOV.: SOTTEVILLE LES R.

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): -

GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): ROUEN R.D. - LE HAYRE EYREUX EMBR. - VERNON/EURE - YVETOT

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: DIEPPE - ELBEUF - EYREUX LE HAYRE - ROUEN

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	840
AUTOROUTES:	151
VOIES FERREES:	1149
dont VOYAGEURS:	655
VOIES NAVIGABLES:	234
dont CANAUX:	25

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	80697
TRACTEURS:	5652
REMORQUES:	665
SEMI-REMORQUES:	6892

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	2473
AUTOMOBILES:	747970

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	752600
GAZOLE:	435900

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	14445	3902
Reçus	12343	3910
Intrarégionaux	34830	260

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	7825	17041
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	5521.1	2119.9

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales - Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	130769	ROUTIERS:	6786
---------------	--------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 37314 % DU TOTAL: 6.65 % SECTEUR PRIVE: 81.4

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 6/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	A définir dans un contrat particulier notamment RN 154- Evreux/Louviers-contournement Rouen/Roquemont- Le Havre/Rouen-Alençon/Rouen/Dieppe-études le Havre/ Amiens	CPB	500	250	250	
I.P	Aide à l'aménagement portuaire du Havre (réaffirmation de la région)					
D	Création d'un centre technique maritime et portuaire et du commerce international au Havre					

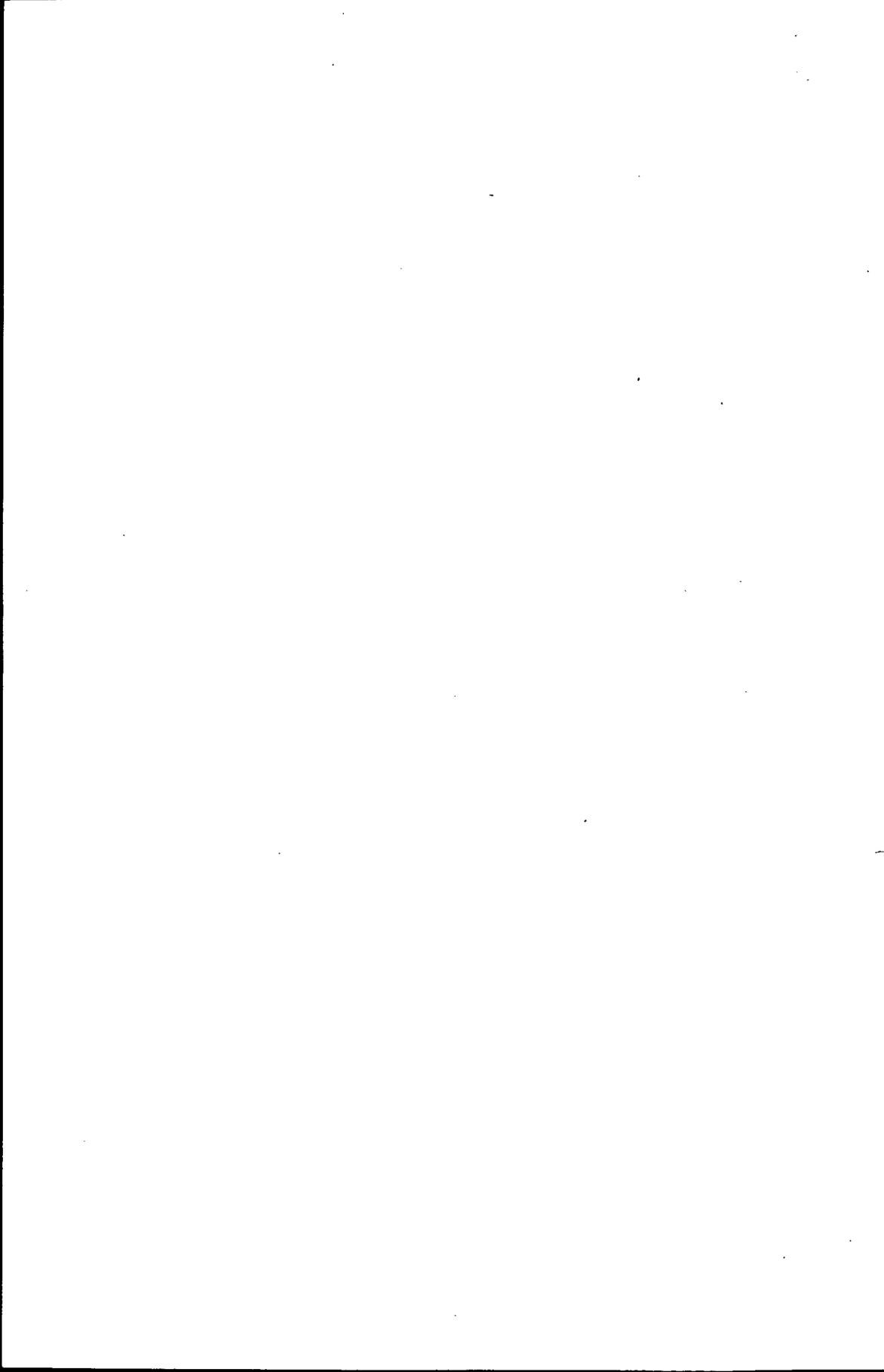
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
	27 Le Havre			Rouen Elboeuf	Dieppe Evreux Le Havre Rouen		Eure Seine Maritime	Evreux Le Havre Rouen

**CONTRAT PARTICULIER
30/10/1984**

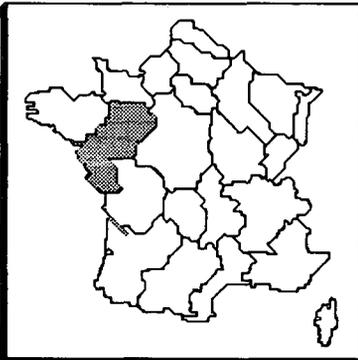
SECTEURS(S) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
RN 154 Section Gravigny/RN13 -section Louviers/le Boulogny (doublement)-déviation de Louviers-dénivellation de carrefours RN28 route nouvelle Boisguillaume/Rocquemont TRAVERSEE DE ROUEN voie est Rouen-dev.Darnetal-rocade NE Rouen LE HAVRE A13 section Tancarville/le Hode -le Hode/Harfleur- du Marais Vernier ROCADE NORD DU HAVRE AXE ROUEN-ALENCON dev.de Brionne AXE ROUEN-DIEPPE RN 27 creneau de Varneville	250	219		109



La carte de visite "Transport" de la région **PAYS DE LOIRE**

SUPERFICIE: 32126Km2 POPULATION: 2930000 H.DENSITE: 91 BUDGET 1985: 824MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1485
AUTOROUTES:	230
VOIES FERREES:	2014
dont VOYAGEURS:	1163
VOIES NAVIGABLES:	151
dont CANAUX:	2

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	140006
TRACTEURS:	7758
REMORQUES:	1780
SEMI-REMORQUES:	6445

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	3697
AUTOMOBILES:	1251005

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	1326900
GAZOLE:	689700

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF (+ 400000 T/an Reçu et Esp):	ST.NAZAIRE DONGES
PORTS (+ 225000 T/an Reçu ou Ex):	NANTES-ST.NAZAIRE
CHANTIERS CNC:	ANGERS-LE MANS
CHANTIERS NOVATRANS:	LE MANS
CHANTIERS CNC/NOV.:	NANTES

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS (+ 100000 Pas./an):	NANTES
GARES SNCF (+ 500000 voyages/an):	NANTES-ANGERS
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:	ANGERS-CHOLET-LAYAL LE MANS-NANTES-ST.NAZAIRE-SAUMUR

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	15096	1663
Reçus	13660	2437
Intrarégionaux	53498	167

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	8006	9201
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	102095	20832

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales - Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	178080	ROUTIERS:	16569
---------------	--------	-----------	-------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 29975 % DU TOTAL: 3.32 % SECTEUR PRIVE: 73.9

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 14/5/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particulier Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	Section de l'autoroute le Mans/Angers	CPS		10%	10%	
	Modernisation RN 137 Nantes/Rennes	CPS	250	125	83	42
	Axes prioritaires à définir dans un contrat particulier	CPS	500	250	250	
	Contournement de Nantes à définir ultérieurement					
I.P	Approfondissement chenal maritime à Montoir	CPS	44	32,2		8,8
	Construction d'un 2eme poste à quai (conteneurs) à Montoir		120		29,7	90,3
	Réalisation d'un terminal agro alimentaire à Montoir		110		35,2	74,8
	Action commerciale du port Nantes-St.Nazaire		2	0,5	0,5	1
V.N	Renforcement levées de la Loire dans le Maine et Loire	CPS	20	6	5	9
	Modernisation des ouvrages en aval d'Angers		15	7,5	7,5	
	Contrat de rivière Sèvre Nantaise			4,1		
T.C	Actions à définir dans un contrat de développement	CPS				
D	Mise en oeuvre d'un programme de développement du tourisme fluvial	CPS				

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
	CPS Nantes	Signé	Loire Atl.	Angers St.Nazaire Le Mans	Nantes	Tramway Nantes	Loire Atl. Mayenne Sarthe Vendée Maine et Loire	St.Nazaire Nantes Angers Laval Le Mans La Roche/Yon Cholet

PAYS DE LOIRE

CONTRAT PARTICULIER
10/07/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES RN137 NANTES RENNES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
2X2Y. de la RN137 -dev. Derval - A11 Hérié-dev. Bout de Bois section Bout de Bois/Nozay	127	81	41	

CONTRAT PARTICULIER
18/07/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES A11 LE MANS ANGERS

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Réalisation de la section (priorité tronçon Angers - Durtal)	170	170		

CONTRAT PARTICULIER
14/05/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES (AUTRES)

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
RN 137 pénétrante S.Nantes-dev.St.Fulgent - RN 148:dev.Fontenay RN 147 :dev. NetS.de Saumur - RN249:section Nantes/Cholet RN162:dev.d'Entrammes- RN138 :dev St.Marceau - créneau N. d'Ecommoy - RN 162: creneau Montigne/Moulay - RN 137 Nantes/Montaigne - RN160 dev.Mortagne- RN160 Tremontines/ Cholet - RN138 creneau la Bazoge - RN 162 rocade E. Angers rocade E. Laval	250	254,6	60,3	

CONTRAT PARTICULIER
11/07/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) PORT DE NANTES-ST. NAZAIRE

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Approfondissement chenal de Donges- construction d'un 2eme poste à quai terminal marchandises diverses de Montoir- outil- lage pour la manutention au terminal agro-alimentaire de Montoir 3- création d'un fond d'intervention commerciale	35,7	65,4	59,9	119

PAYS DE LOIRE

CONTRAT PARTICULIER
13/05/1985

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS COLLECTIFS

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Conventionnement des liaisons ferroviaires Rénovation du matériel roulant Aménagement d'infrastructures sur Angers/Cholet	10,715			

CONTRAT PARTICULIER
12/07/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TOURISME FLUVIAL *

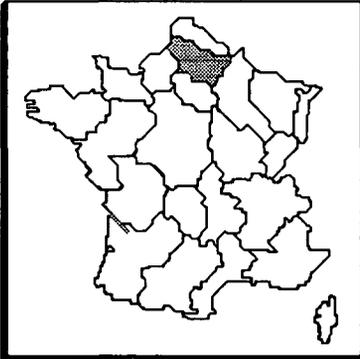
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Mise en valeur du patrimoine naturel et développement du tourisme fluvial: -équipement des voies d'eaux -aide à la construction de flottes collectives	5	5		

* inclus dans le contrat particulier tourisme

POUR CONTRAT VOIES NAVIGABLES VOIR REGION AUVERGNE

La carte de visite "Transport" de la région PICARDIE

SUPERFICIE: 19410Km² POPULATION: 1740000 H.DENSITE: 90 BUDGET 1985: 543MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp): ST.QUENTIN-CREIL
COMPIEGNE-FARNIERS GARAGE

PORTS(+ 225000 T/an Reçu où Ex): -

CHANTIERS CNC: ST.QUENTIN
CHANTIERS NOVATRANS: ST.QUENTIN
CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): BEAUVAIS

GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): AMIENS-ST.QUENTIN
CREIL-COMPIEGNE-BEAUVAIS-CHANTILLY

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS: AMIENS-BEAUVAIS-CREIL
LAON-ST.QUENTIN-SOISSONS

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES: 1142
AUTOROUTES: 151
VOIES FERREES: 1671
dont VOYAGEURS: 1125
VOIES NAVIGABLES: 701
dont CANAUX: 533

PARC MARCHANDISES

CAMIONS: 82861
TRACTEURS: 5025
REMORQUES: 953
SEMI-REMORQUES: 4079

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR: 2436
AUTOMOBILES: 745547

ENERGIE(milliers de M3)

ESSENCE & SUPER: 710200
GAZOLE: 417400

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	15429	2691
Reçus	12654	4397
Intrarégionaux	37840	200

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	6994	25985
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	7208.0	4061.4

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 352511 ROUTIERS: 12597

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 19623 % DU TOTAL: 3.66 % SECTEUR PRIVE: 54.9

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 27/4/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	Rocade nord est d'Amiens - RN31 déviation de Clermont - RN 2 - RN31 déviation de de Soissons (2eme tranche) - RN32 déviation de Compiègne (1ere tranche)	☉		200		
VN	Interventions de la région à examiner dans un avenant					
TC	Mise en oeuvre d'un schéma régional à définir dans le cadre d'un contrat de développement.	☉				
TM	Etudes sur l'opportunité économique d'une plateforme		0,4	0,2	0,2	
	Financement ultérieur d'un centre intermodal d'échange (30% Etat - 30% EPR - 40% maître d'ouvrage)					
D	Programme de développement du tourisme fluvial	☉				
	Rappel: la réalisation de l'A 26 Calais/Reims est inscrite au 9° plan					

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
	☉ Amiens	Signé		Amiens	Amiens	Poma 2000 Laon	Aisne Somme Oise	Soissons St.Quentin Beauvais Amiens
			☉ Aisne					

CONTRAT PARTICULIER
12/10/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Rocade NE Amiens- dev. Clermont - dev. Soissons- dev. Compiègne -dev. Therdonne - creneau à l'ouest de St. Quentin	202	137		103

CONTRAT PARTICULIER
27/4/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS COLLECTIFS

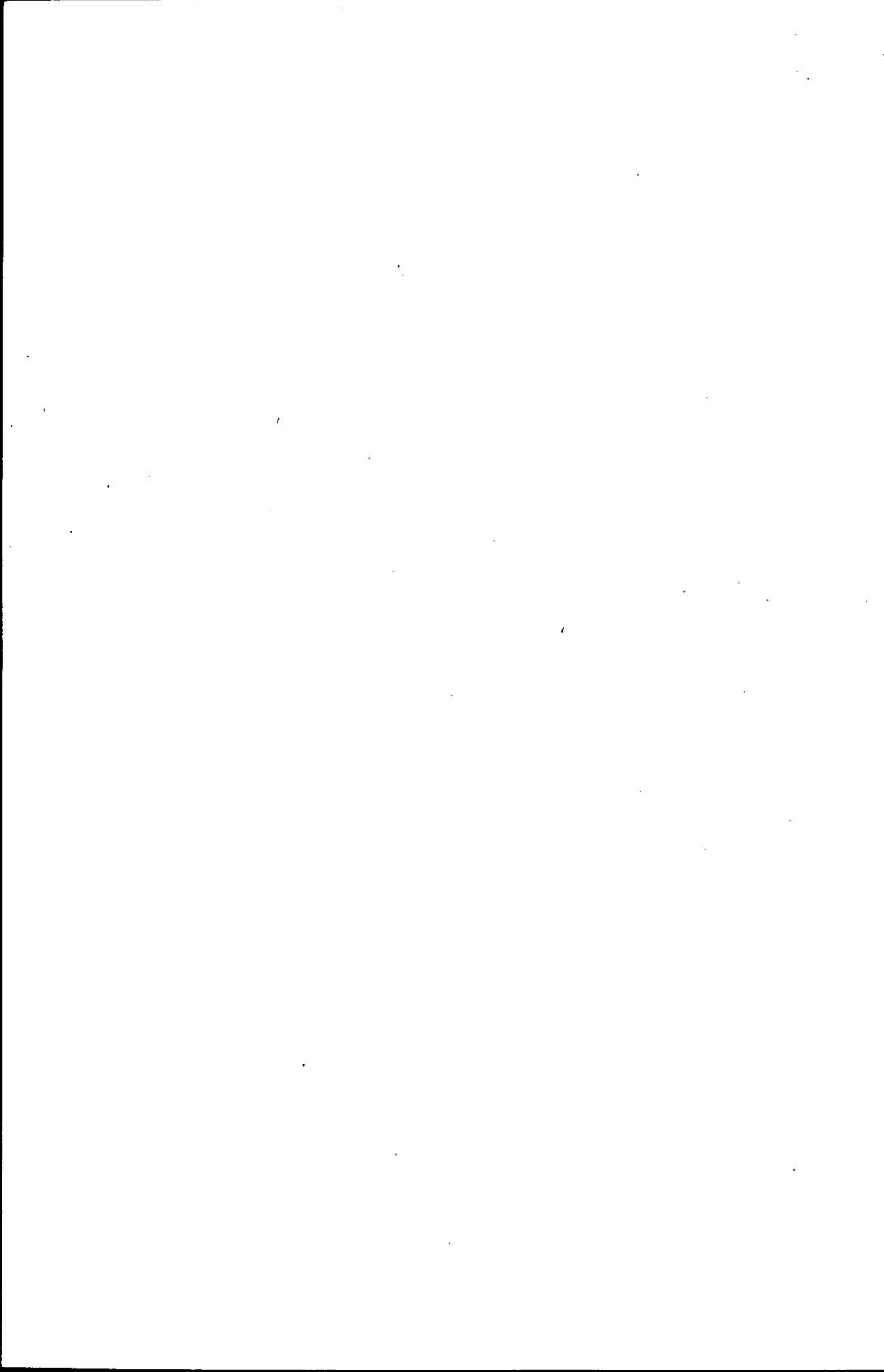
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Accroissement de l'offre ferroviaire(127 000 Km/T) acquisition de 11 rames réversibles (à fixer dans une convention avec la SNCF) campagne de communication valorisant le réseau régional	5,8			

CONTRAT PARTICULIER
29/01/1985

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TOURISME FLUVIAL

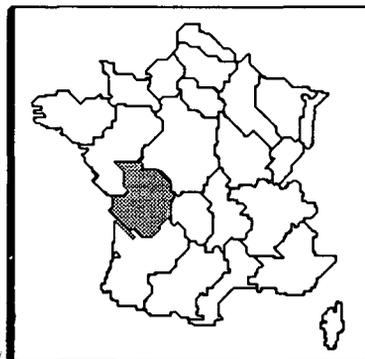
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Depart.ents	Autres
Etudes de marché Equipement touristique de la voie d'eau Aide à la création d'entreprise	5*	5		

* Ensemble des ministères



La carte de visite "Transport" de la région **POITOU-CHARENTES**

SUPERFICIE: 25790Km² POPULATION: 1508000 H.DENSITE: 61 BUDGET 1985: 503MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1084
AUTOROUTES:	231
VOIES FERREES:	1528
dont VOYAGEURS:	935
VOIES NAVIGABLES:	0
dont CANAUX:	0

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	83631
TRACTEURS:	4605
REMORQUES:	898
SEMI-REMORQUES:	3442

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	1853
AUTOMOBILES:	710880

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	805600
GAZOLE:	466400

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp):	THOUARS ST.YARENT
PORTS(+ 225000 T/an Reçu où Ex):	LA ROCHELLE
CHANTIERS CNC:	NIORT-ANGOULEME-COGNAC
CHANTIERS NOVATRANS:	-
CHANTIERS CNC/NOV.:	-

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an):	-
GARES SNCF(+ 500000 voyages/an):	LA ROCHELLE-POITIERS
PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:	ANGOULEME-LA ROCHELLE CHATELLERAUT-LA ROCHE/YON-NIORT-POITIERS

TRAFFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	8868	1975
Reçus	7735	1716
Intrarégionaux	34906	153

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	7778	9820
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	7407.3	2303.8

TRAFFICS VOYAGEURS SNCF (lignes Rales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	78870	ROUTIERS:	9718
---------------	-------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 14154 % DU TOTAL: 3.19 % SECTEUR PRIVE: 69.2

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 26/3/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	A préciser dans un contrat particulier notamment aménagement de la RN 10 et l'axe centre Europe/Atlantique.	DFB		200		
IP	Aménagement du quai céréalier au port de la Rochelle/la Pallice		77	25,4	10,8	40,8
TC	Un contrat ultérieur déterminera le financement et le calendrier pour l'électrification Poitiers/la Rochelle					

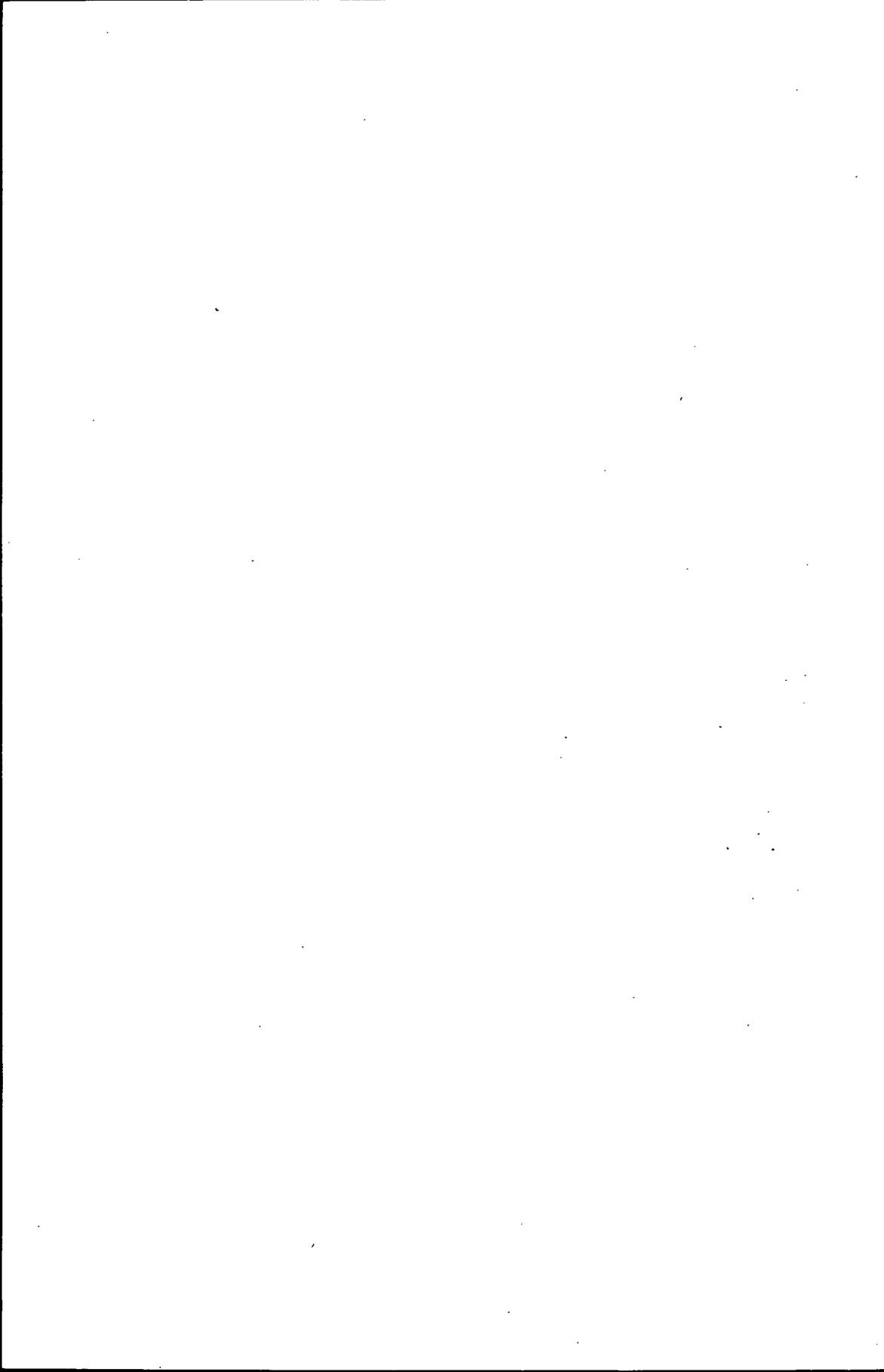
Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
			Charente	La Rochelle Niort Châtelleraul Poitiers -P- Angoulême La Roche/Y.	La Rochelle Angoulême Châtelleraul		Charente Deux Sèvres Vienne Charente Mar.	Angoulême Niort La Rochelle Poitiers

CONTRAT PARTICULIER
06/07/1984

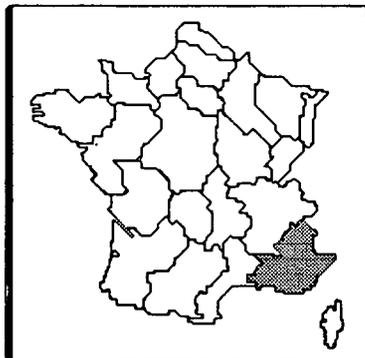
SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRAS ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Financement			
	Etat	Région	Départ.ents	Autres
RN10 dev.Tourriers-dev.des Miniers-route express les Miniers/Couhe				
RN11 dev.d'Usseau- doublement Nuaille/Ferrieres				
RN137 dev. St. Porchaire				
RN141 dev.Cognac -creneau la Becasse				
RN150 dev.Saujon -creneau Niort/Gript	200	166		82



La carte de visite "Transport" de la région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

SUPERFICIE: 31436Km² POPULATION: 3965000 H.DENSITE: 126 BUDGET 1985: 1423MF



GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+ 400000 T/an Reçu et Esp) ST.AUBAN-GARDANNE
ST.MARCEL-MARSEILLE CANET-BERRE-FOS COUSSOUL-NICE
MARTIGUES-FOS MERIQUETTE-LE LUC-BEL AIR-AYIGNON

PORTS(+ 225000 T/an Reçu ou Ex): MARSEILLE-NICE-TOULON
TARASCON

CHANTIERS CNC: AVIGNON-MARSEILLE-NICE-FOS/M.

CHANTIERS NOVATRANS: AVIGNON-MARSEILLE

CHANTIERS CNC/NOV.: -

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+ 100000 Pas./an): MARSEILLE-NICE-HYERES

GARES SNCF(+ 500000 voyages/an): MARSEILLE ST.C.-NICE-
TOULON-AYIGNON-CANNES-ST.RAPHAEL-VALESCURE-AIX EN P.
ANTIBES-MENTON-CAGNES/MER-NICE RIQUIER

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS:AIX EN P.-ARLES-AUBAGNE
AYIGNON-CAGNES-CANNES-FOS-GRASSE-LA CIOTAT-MARIGNANE
MARSEILLE-NICE-SALON DE P.-TOULON

INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	1922
AUTOROUTES:	550
VOIES FERREES:	1386
dont VOYAGEURS:	984
VOIES NAVIGABLES:	134
dont CANAUX:	93

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	227702
TRACTEURS:	9091
REMORQUES:	1154
SEMI-REMORQUES:	7124

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	6434
AUTOMOBILES:	2152800

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	2152800
GAZOLE:	851100

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F	
Expédiés	Comprend	7789	6697
Reçus	la	9501	3686
Intrarégionaux	CORSE	75137	2628

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour).	8021	25620
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	13144.8	15225.9

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES: 327571 ROUTIERS: 6518

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 61504 % DU TOTAL: 5.29 % SECTEUR PRIVE: 72.9

Statistiques 1984

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 7/5/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	Poursuite de la construction de l'autoroute du littoral nord de Marseille	☉		233	83,5	
	Routes nationales et rocade à définir dans un contrat particulier	☉		167	167	
SR	Etablissement d'un programme pour l'amélioration de la sécurité	☉		45	45	
TC	Nouveau schéma régional à préciser dans un contrat de développement	☉				
	Investissements ferroviaires sur Val de Durance					
	Etudes pour la percée alpine vers Turin					
TM	Réalisation de plateforme à préciser dans un contrat part.ier.	☉		1,5	1	
	Aides aux entreprises routieres à définir dans un contrat particulier (promotion-informatique..)			1,72	1,72	
	Etudes pour création plateforme à Cavaillon			0,2*	0,2*	
	Accroissement des moyens à l'aide au conseil			1,8	1,8	

*si réalisation crédits pour 1987 et 1988-Ftat 3,7 Région 1

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
Vitrolles Centre U.P Marseille	☉ Mar. Canet Avignon ☉ Marseille	Signé		Avignon	Toulon Avignon Nice	Méto de Marseille	Bouches du R. Vaucluse H. Alpes Alpes Mar. Var Alpes H.P.	Aix en P. Toulon Nice Arles La Seyne Avignon Antibes Grasse Marseille Le Pradet
			☉ Bouches R. Var	☉ Vitrolles Marignane La Ciotat Martigues				

CONTRAT PARTICULIER
17/04/1984

SECTEURS(s) CONCERNE(S) INFRASTRUCTURES ROUTIERES-SECURITE ROUTIERE

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
INFRASTRUCTURES ROUTIERES				
<u>ALPES DE HAUTE PROVENCE</u>				
RN 85:aménag.Digne/Barreme-col de l'Orme, la Braise, la Coasse, travaux de renforcement- pont bache des Catheliers				
RN202:passage sous voies ferreesSt.André-aménag.Barrême/Pont de Guerdan-rectification de tracé à St. Benoit	24,8	24,8		
<u>HAUTES ALPES</u>				
RN91:dev.Villeneuve la Salle, de St.Chaffrey-rectifications préalables à T.R. entre l'Isère et Briançon				
RN94:dev.la Yachette, des Crots,de Chateauroux-aménag.Mont Dauphin/Briançon	28,8	19,3		
<u>ALPES MARITIMES</u>				
RN202:aménagement sud gorges de la Mescla et plan du Yar/RN98				
RN204:aménagement entre PR 0 et 36				
RN85:voie nouvelle Cannes Grasse section la Paoute	43	43		13,5
<u>BOUCHES DU RHONE</u>				
RN 113:dev.St.Martin du Crau- A55:autoroute littoral Marseille	255	105,8		83,5
<u>YAR</u>				
RN555 Draguignan/le May - RN57 section Sollies/Pont Cuers				
RN 97 dev. de Puget ville	42,1	35,4		14,2
<u>VAUCLUSE</u>				
RN 100 dev.des Baumettes et aménag.divers				
RN7 dev.est Orange, de Sorgues	14,3	14,3		
SECURITE ROUTIERE				
Réduction d'1/3 du nombre de tués et 20% du nombre de blessés graves par:				
enquêtes et recherches socio-économiques, publications, réunions et débats, actions par le biais des médias	45	45		

**CONTRAT PARTICULIER
17/08/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS COLLECTIFS

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Définition d'un nouveau schéma régional de transports collectifs développement de la ligne Nice/Digne (refection de tunnels) harmonisation des conditions de travail sur cette ligne par rapport à la SNCF aménagement de la ligne Marseille/Aix/Briançon - études de percée alpine vers Turin amélioration des infrastructures ferroviaires Canne/Nice études sur l'amélioration des transp.Collect. rives étang de Berre	144	87	119	

**CONTRAT PARTICULIER
DECEMBRE 1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS COLLECTIFS

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Information des usagers (système minitel)	0,09	0,09		

**CONTRAT PARTICULIER
17/08/1984**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) TRANSPORTS MARCHANDISES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Réalisation d'un complexe transports terrestres à Vitrolles et du centre urbano-portuaire de Marseille Réalisation d'un complexe de transports terrestres à Avignon Renforcement de la compétitivité des entreprises (introduction de l'informatique et de la télématique) Utilisation optimale des infrastructures existantes	43,2	10,6		25,2

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**CONTRAT PARTICULIER
23/08/1985**

SECTEURS(s) CONCERNE(S) LUTTE CONTRE LE BRUIT

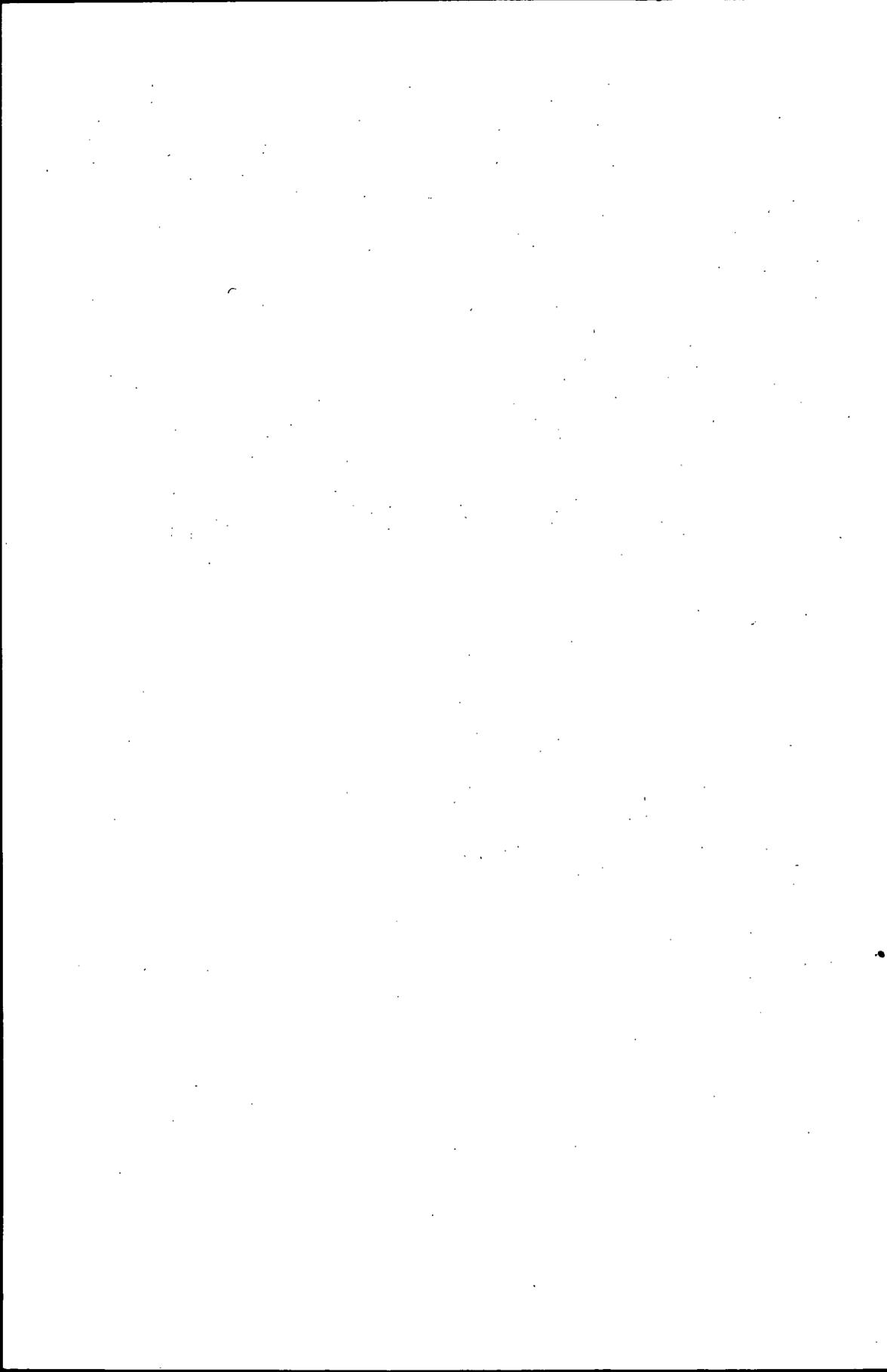
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Réalisation de travaux pour supprimer les "points noirs" concernant les logements notamment par la réalisation de constructions situées le long des voies nationales.	*			

*crédit de la direction des routes sur un financement MULT DE 8,5 MF

**CONTRAT PARTICULIER
12/07/1985**

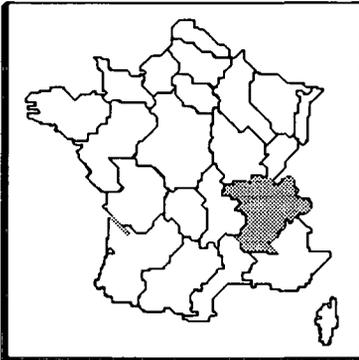
SECTEURS(s) CONCERNE(S) POLE TECHNOLOGIQUE DE CHATEAU GOMBERT

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Désserte permanente du pôle Etudes pour la réalisation de grandes infrastructures viaires Réalisation de la 2eme rocade (Bd Laveran/la Rose)				



La carte de visite "Transport" de la région **RHÔNE-ALPES**

SUPERFICIE: 43700Km² POPULATION: 5915000 H.DENSITE: 101 BUDGET 1985: 1197MF



INFRASTRUCTURES (Km)

ROUTES:	2718
AUTOROUTES:	712
VOIES FERREES:	2702
dont VOYAGEURS:	2083
VOIES NAVIGABLES:	304
dont CANAUX:	75

PARC MARCHANDISES

CAMIONS:	314606
TRACTEURS:	14362
REMORQUES:	2277
SEMI-REMORQUES:	11283

PARC VOYAGEURS

BUS & CAR:	9475
AUTOMOBILES:	2399824

ENERGIE (milliers de M3)

ESSENCE & SUPER:	2524600
GAZOLE:	1343900

GRANDS EQUIPEMENTS MARCHANDISES

GARES SNCF(+400000 T/an Reçu et Esp): VILLEFRANCHE/S.
SIBELIN-LES ROCHES DE CONDRIEUX-VENISSIEUX-ST.FONS-EVIAN
LYON GUILLOTIERE-JARRIE YIZILLE

PORTS(+225000 T/an Reçu ou Ex): -

CHANTIERS LNC: ALBERVILLE-VENISSIEUX-ANNECY-GRENOBLE
CHANTIERS NOVATRANS: VENISSIEUX
CHANTIERS CNC/NOV.: GRENOBLE

GRANDS EQUIPEMENTS VOYAGEURS

AEROPORTS(+100000 Pas./an): LYON SATOLAS-BRENOBLE

GARES SNCF(+500000 voyages/an): LYON PERRACHE-VALENCE
LYON PART DIEU-ST.ETIENNE CH.-GRENOBLE-ANNECY-CHAMBERY
BOURG EN BRESSE

PRINCIPAUX RESEAUX URBAINS ANNECY-ANNEMASSE-LYON
BOURG EN B.-CHAMBERY-GRENOBLE-ROANNE-ROMANS
ST.ETIENNE-VALENCE-VIENNE

TRAFICS MARCHANDISES (internes en milliers de tonnes)

	ROUTE	S.N.C.F
Expédiés	13069	3849
Reçus	13362	6293
Intrarégionaux	106541	757

CIRCULATION ROUTIERE

	ROUTE N.ALE	AUTOROUTE
DEBIT MOYEN: (véhicules/jour)	8502	20857
PARCOURS MOYENS: (milliers de véhicules jour X Km)	19558.8	15260.9

TRAFICS VOYAGEURS SNCF (lignes R.ales-Milliers de V/K)

FERROVIAIRES:	570955	ROUTIERS:	9781
---------------	--------	-----------	------

EMPLOIS

NOMBRE DE SALARIES TRANSPORT: 71219 % DU TOTAL: 4.14 % SECTEUR PRIVE. 68.3

Le Contrat de Plan Etat-Région Les Actions P.P.E

Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 25/5/1984

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
I.R	Programme à définir dans un contrat particulier	☐		400	400	
	RN 90 (Tarentaise) programme Etat/Savoie	☐		125		
	Programme Etat/Haute Savoie	☐		100		
	Déviation de St.Chamond (après signature d'une convention)	☐		25	25	

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
C.routier Lyon/Bron	☐ Annecy Lyon		Drôme Ardèche Savoie	Annecy Valence Grenoble Lyon	Grenoble Annecy Bourg en B. Aix les B. Thonon les B. Lyon	Métro de Lyon Tramway de Grenoble	Ain Ardèche Drôme Isère Loire Savoie Hte.Savoie Rhône	Valence Grenoble St.Etienne Villeurbanne Chambéry Vénissieux Meuzieu Annecy Brou/St Priest
			☐ Rhône Savoie Isère	☐ Bourg en B. Bellegarde				

**CONTRAT PARTICULIER
27/07/1984**

SECTEURS(S) CONCERNE(S) INFRAS ROUTIERES

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
<u>RHONE</u> Liaison A7/A47 Tarare limite de la Loire				
<u>SAVOIE</u> dev. St. Michel de maurienne et d'Aiguebelle- tronçon Allevard/ Ugine - 3eme voie le Bourget du Lac/tunnel du Chat				
<u>ARDECHE</u> 4eme creneau Aubenas/Privas -dev. Bourg St.Andréol - dev. la Voulte/Beauchatel -dev. du Teil -dev. de Marives -dev.d'Aubenas				
<u>DROME</u> Contournement Valence - liaison Valence/Romans, le Pousin/Loriol Montélimar /le Teil- dev. St.Rambert d'Albon-dev. St.Marcel les V.				
<u>ISERE</u> Contournement de Grenoble -dev. de Pont de Claix -dev. de Péage de Roussillon				
<u>LOIRE</u> section échangeur de perreux(Roanne) et l'Hopital sur Rhins- contournement St.Chamon				
<u>AIN</u> dev. de Port/St.Martin du Fresne- élargissement St.Rambert en B.- dev. Lagnieu	400	388		246

**CONVENTION *
27/07/1984**

SECTEURS(S) CONCERNE(S) ACCES AUX TUNNELS ROUTIERS DU FREJUS ET DU MONT BLANC

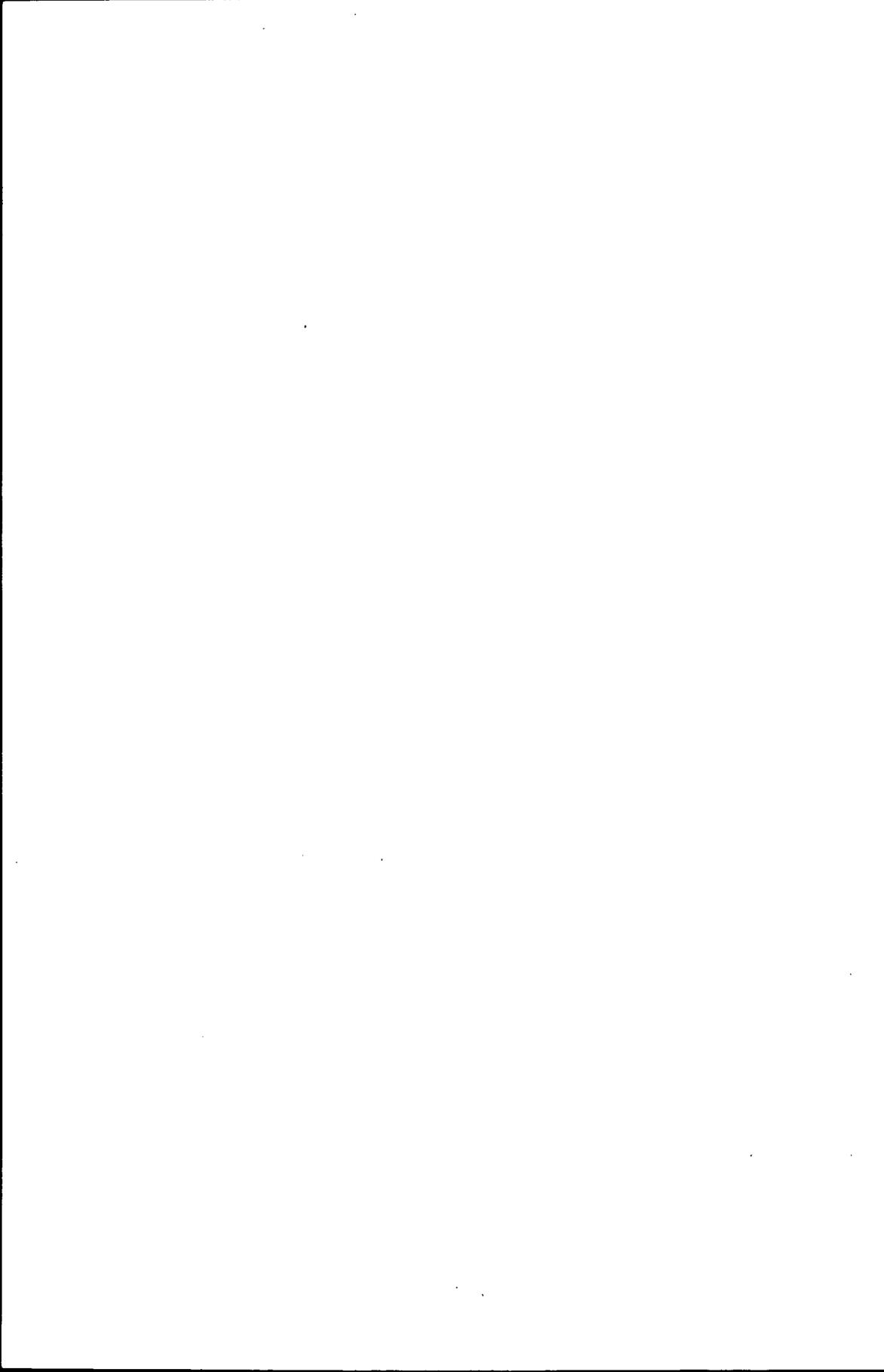
Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Travaux RN 504 : dev. Ambérieu en Bugey -construction d'un pont biais sous la voie ferrée à Tenay	25	25		

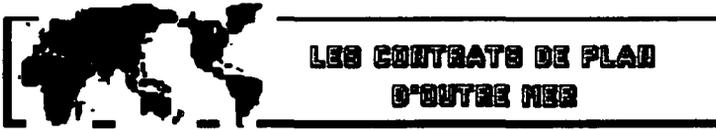
* Une convention a également été signée entre l'Etat et le Département de la Haute Savoie le 17/07/1984

**CONVENTION
27/07/1984**

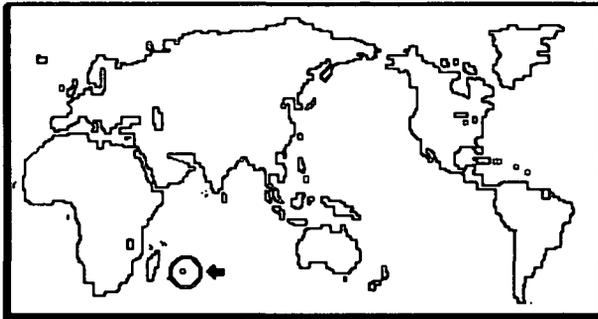
SECTEURS(S) CONCERNE(S) DEVIATION DE ST. CHAMOND

Actions décidées dans le contrat	Etat	Financement		
		Région	Départ.ents	Autres
Aménagement de la déviation(sollicitation du fond europeen dev.r.al)	30	30		30





REUNION

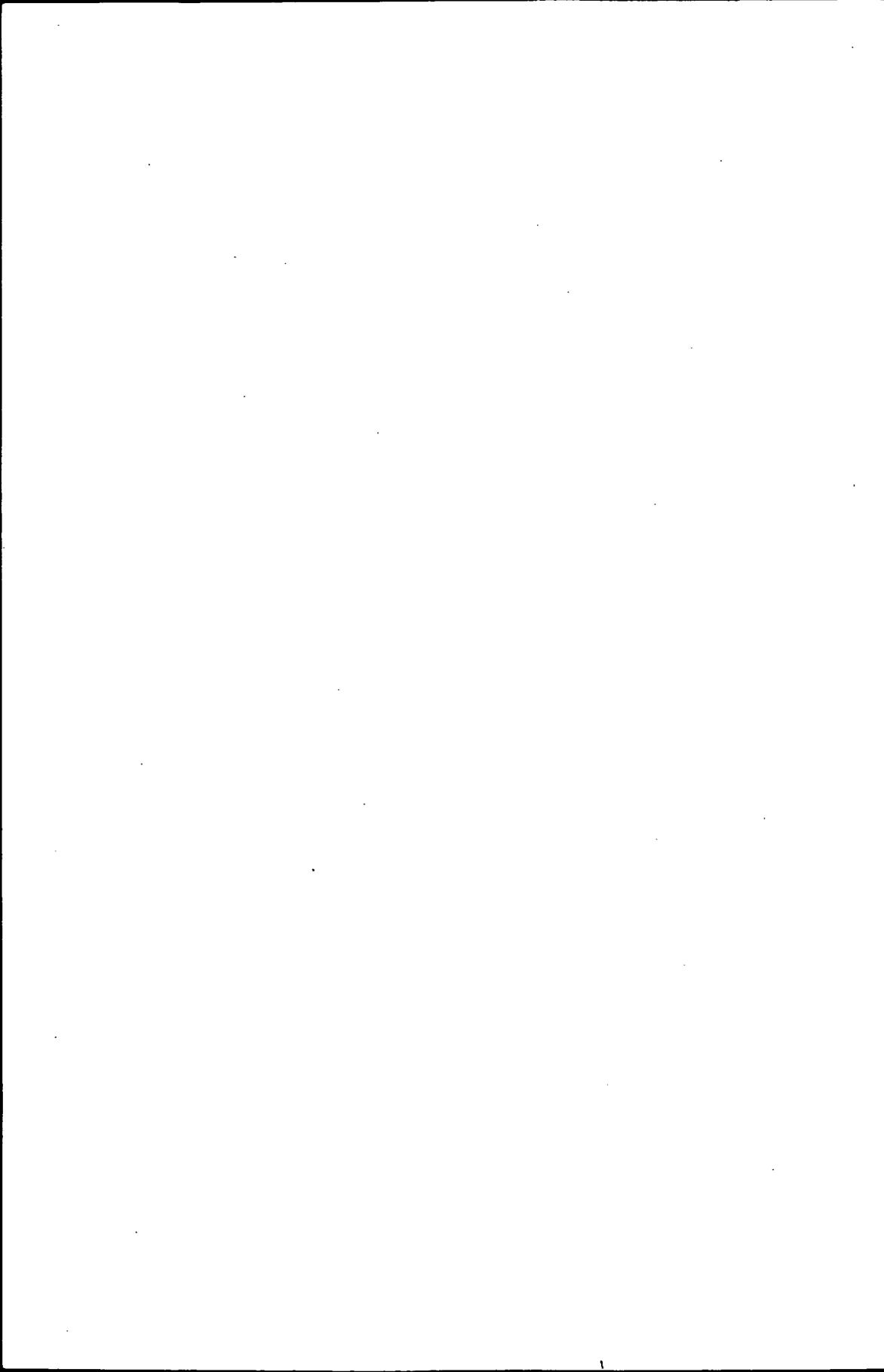


Les actions transport inscrites au contrat de plan Etat-Région du 31/12/84

Secteurs	Actions retenues dans le contrat	Contrat Particul. Signé	Financement			
			Total	Etat	Région	Autres
IR	a-continuation du programme routier pluriannuel		90	10,4		79,6
	b-supprimer les radiers de Gillot sur RN 2		65	13		52
	c-améliorer la sécurité sur RN 1		33	6,6		26,4

Les actions financées au titre des P.P.E

P.P.E.7		P.P.E.9		P.P.E.10			P.P.E.12 Ct.-10%	
Plateforme	Trans.Comb.	Ct.Dev.Reg.	Ct.Dev.Dep.	Ct.Dev.Ur.	P.D.U	Infra.	Départements	Villes
			 Réunion				Réunion	





La carte de visite transport établie pour chaque région économique ;

Le recensement des actions transports en cours de réalisation dans les régions, départements et communes en application des contrats de plan Etat/région, des programmes prioritaires du 9e plan et des lois transférant des compétences aux collectivités locales ;

Tous ces éléments permettent de prendre conscience que la décentralisation en matière de transport est entrée dans les faits.

29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07
Tél. : (1) 42.61.50.10
Télex : 204826 DOCFRAN PARIS

Prix : 60 F
Imprimé en France
ISBN 2-11-001549-7
DF 1164